



RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT



Les sociétés d'État
et autres sociétés dans lesquelles
le Canada détient des intérêts
2006

sociétés
d'état

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2006

N° de catalogue BT1-15/2006
ISBN 0-660-63247-0

Ce document est disponible sur le site Web du
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à www.tbs-sct.gc.ca

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Les sociétés d'État
et autres sociétés dans lesquelles
le Canada détient des intérêts
2006



Message du président

J'ai le plaisir de déposer le *Rapport annuel au Parlement – Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* de 2006, conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

En qualité d'organismes publics qui n'ont aucun lien de dépendance avec le gouvernement, les sociétés d'État contribuent à l'économie canadienne et jouent un rôle distinctif dans l'atteinte des objectifs d'intérêt public. Elles offrent aux Canadiens des services essentiels qu'ils ne pourraient pas obtenir autrement, tout en fonctionnant souvent dans le cadre d'un environnement commercial.

Le présent rapport constitue un instrument d'information unique destiné aux parlementaires et à la population canadienne sur le portefeuille des sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il fournit des renseignements complets sur les activités de toutes les sociétés d'État et sur leurs filiales en propriété exclusive qui doivent faire rapport à titre de société d'État mère. Il contient également de l'information de base sur les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.

Les Canadiens et les Canadiennes ont le droit de comprendre comment leur argent est dépensé – non seulement par les ministères et les organismes gouvernementaux, mais également par les sociétés d'État. La *Loi fédérale sur la responsabilité* proposée comprend des mesures qui renforceront la responsabilisation au sein des sociétés d'État. Les améliorations qui en découleront, en plus de la mise en œuvre de plus de 30 mesures cernées l'an dernier dans l'*Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada* pour renforcer la gouvernance, les opérations et la composition des conseils et pour améliorer le processus de nomination, feront en sorte que les sociétés d'État pourront continuer à satisfaire aux besoins des citoyens canadiens, tout en maintenant leur intégrité, leur transparence et leur responsabilité.

Le président du Conseil du Trésor,



L'honorable John Baird, c.p., député

Table des matières

I.	Introduction	1
II.	Vue d'ensemble	3
	Survol de l'année	5
	Changements structurels – Création et dissolution de sociétés d'État	5
	Changements à l'applicabilité d'accords commerciaux	6
	Changements sur le plan de la gouvernance touchant les sociétés d'État	6
	Examens spéciaux	7
III.	Portefeuille des sociétés d'État	25
IV.	Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	34
V.	Listes complètes des sociétés d'État, de leurs filiales et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	76
	Liste détaillée des sociétés d'État, de leurs filiales et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts par portefeuille ministériel ..	77
	Liste détaillée des sociétés d'État, de leurs filiales et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts par ordre alphabétique	88
VI.	Dépôt des rapports des sociétés d'État au Parlement	105
VII.	Profils des sociétés	119
	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	120
	Administration de pilotage des Grands Lacs	122
	Administration de pilotage des Laurentides	123
	Administration de pilotage du Pacifique	124
	Administration du pont Blue Water	125
	Banque de développement du Canada	126
	Banque du Canada	127
	Centre de recherches pour le développement international	128
	Commission canadienne du lait	129
	Commission canadienne du tourisme	130
	Commission de la capitale nationale	131
	Conseil canadien des normes	132
	Conseil des Arts du Canada	133
	Construction de Défense (1951) Limitée	134
	Corporation commerciale canadienne	135
	Corporation de développement des investissements du Canada, La	136
	Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton	137

Énergie atomique du Canada limitée	138
Exportation et développement Canada	139
Financement agricole Canada.....	140
Fondation canadienne des relations raciales	141
Institut de la statistique des Premières nations	142
Marine Atlantique S.C.C.....	143
Monnaie royale canadienne	144
Musée canadien de la nature.....	145
Musée canadien des civilisations	146
Musée des beaux-arts du Canada	147
Musée national des sciences et de la technologie	148
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	149
Office d'investissement du régime de pensions du Canada.....	150
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	151
Parc Downsview Park Inc.	152
Queens Quay West Land Corporation	153
Ridley Terminals Inc.	154
Société canadienne d'hypothèques et de logement	155
Société canadienne des postes	156
Société d'assurance-dépôts du Canada	157
Société d'expansion du Cap-Breton	158
Société de développement du Cap-Breton	159
Société des ponts fédéraux Limitée, La	160
Société du Centre national des Arts.....	161
Société du Vieux-Port de Montréal inc.	162
Société immobilière du Canada limitée	163
Société Radio-Canada	164
Téléfilm Canada	165
VIA Rail Canada Inc.	166

I. Introduction

Le *Rapport annuel au Parlement – Les sociétés d’État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* de 2006 est rédigé conformément aux dispositions des articles 151 et 152 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) selon lesquelles le président du Conseil du Trésor est tenu de déposer chaque année au Parlement les documents d’information ci-après :

- ▶ un rapport consolidé sur les activités des sociétés d’État mères, comprenant également des renseignements sur toutes les sociétés dont les actions sont détenues par Sa Majesté, une société d’État, en leur nom ou en fiducie pour elles;
- ▶ un rapport indiquant la date à laquelle les rapports annuels et les résumés des plans d’entreprise et des budgets devraient être déposés devant chaque chambre (pour la période se terminant le 31 juillet), ainsi que la date véritable à laquelle les documents ont été déposés devant chacune des chambres.

Le présent document, qui répond aux exigences susmentionnées, comprend :

- ▶ Le chapitre **Vue d’ensemble** donne un aperçu des politiques touchant les sociétés d’État au cours de l’exercice à l’étude. On y trouve aussi la liste des sociétés d’État par portefeuille ministériel et un fonds intégré de renseignements sur la situation financière et l’emploi.
- ▶ Le chapitre **Portefeuille des sociétés d’État** où l’on trouve, en ordre alphabétique, la liste des sociétés d’État mères et de leurs filiales, partenariats juridiques et sociétés affiliées au 31 juillet 2006, ainsi qu’un résumé des changements apportés à la liste en cours d’exercice.
- ▶ Le chapitre **Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts** présente des renseignements sur les diverses entités dans lesquelles le gouvernement du Canada détient des intérêts dont les entreprises en coparticipation et entreprises mixtes, les organisations internationales et les sociétés à régie partagée par portefeuille ministériel.
- ▶ Le chapitre **Listes complètes des sociétés d’État, de leur filiales et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts** énumère tous les organismes inclus dans le présent rapport, y compris les sociétés d’État mères et leurs filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées, les entreprises en coparticipation et les entreprises mixtes, les organisations internationales et les sociétés à régie partagée dans lesquelles le Canada détient des intérêts. Les listes sont présentées à la fois par portefeuille ministériel et par ordre alphabétique.
- ▶ Le chapitre **Dépôt des rapports des sociétés d’État au Parlement** fait état des rapports annuels, des résumés des plans d’entreprise et des résumés des budgets déposés au Parlement par les ministres de tutelle. L’information présentée dans ce chapitre a été vérifiée par le Bureau de la vérificatrice générale du Canada et leur rapport y est inclus.
- ▶ Le chapitre **Profils des sociétés** présente les données nécessaires pour communiquer avec chacune des sociétés d’État mères, leur mandat et leurs activités principales, ainsi qu’une

description de la façon dont elles sont mandataires de Sa Majesté, le moment et la façon dont elles ont été incorporées.

II. Vue d'ensemble

Le 31 juillet 2006, on dénombrait 43 sociétés d'État mères et trois filiales¹ en propriété exclusive à qui on a prescrit de faire rapport de leurs activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Chacune des sociétés d'État mères est une entité juridiquement distincte appartenant entièrement à l'État et administrée par un conseil d'administration. La loi constitutive de chaque société d'État mère (loi spéciale du Parlement) ou les statuts constitutifs de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* déterminent le mandat, les pouvoirs et les objectifs de la société.

Le portefeuille actuel est hautement diversifié, puisque les sociétés oeuvrent dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne. Leur taille varie ainsi que l'aide financière qu'elles reçoivent du gouvernement. Chacune de ces sociétés a un rôle à jouer sur le plan de la politique gouvernementale.

Le tableau 1 présente les sociétés d'État mères par portefeuille ministériel, le ministre de tutelle rendant compte de leurs activités au Parlement. Il est à noter que l'appellation courante des sociétés d'État suivantes (le nom légal apparaît entre parenthèses) est utilisée aux fins du présent rapport : Musée canadien des civilisations (Société du Musée canadien des civilisations) et Musée national des sciences et de la technologie (Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada) puisque leurs états financiers révisés le sont sous leur appellation commerciale.

1. Les trois filiales en propriété exclusive sont la Société du Vieux-Port de Montréal inc., la Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton et le Parc Downsview Park Inc.

Tableau 1 : Sociétés d'État mères regroupées par portefeuille ministériel (au 31 juillet 2006)

<p>Affaires étrangères</p> <p>Centre de recherches pour le développement international</p>	<p>Finances</p> <p>Banque du Canada Corporation de développement des investissements du Canada, La Office d'investissement du régime de pensions du Canada Société d'assurance-dépôts du Canada</p>	<p>Ressources humaines et Développement social</p> <p>Société canadienne d'hypothèques et de logement</p>
<p>Affaires indiennes et du Nord canadien</p> <p>Institut de la statistique des Premières nations¹</p>	<p>Industrie</p> <p>Banque de développement du Canada Commission canadienne du tourisme Conseil canadien des normes</p>	<p>Ressources naturelles</p> <p>Énergie atomique du Canada limitée Société de développement du Cap-Breton</p>
<p>Agence de promotion économique du Canada atlantique</p> <p>Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton² Société d'expansion du Cap-Breton</p>	<p>Patrimoine canadien</p> <p>Conseil des Arts du Canada Fondation canadienne des relations raciales Musée canadien de la nature Musée canadien des civilisations Musée des beaux-arts du Canada Musée national des sciences et de la technologie Société du Centre national des Arts Société Radio-Canada Téléfilm Canada</p>	<p>Transports, Infrastructure et Collectivités³</p> <p>Administration canadienne de la sûreté du transport aérien Administration de pilotage de l'Atlantique Administration de pilotage des Grands Lacs Administration de pilotage des Laurentides Administration de pilotage du Pacifique Administration du pont Blue Water Commission de la capitale nationale Marine Atlantique S.S.C. Monnaie royale canadienne Parc Downsview Park Inc.⁴ Ridley Terminals Inc. Société canadienne des postes Société des ponts fédéraux Limitée, La Société du Vieux-Port de Montréal inc.⁵ Société immobilière du Canada limitée VIA Rail Canada Inc.</p>
<p>Agriculture et Agroalimentaire</p> <p>Commission canadienne du lait Financement agricole Canada</p>	<p>Pêches et Océans</p> <p>Office de commercialisation du poisson d'eau douce</p>	<p>Travaux publics et Services gouvernementaux</p> <p>Construction de Défense (1951) Limitée</p>
<p>Commerce international</p> <p>Corporation commerciale canadienne Exportation et développement Canada</p>		
<p>Conseil du Trésor</p> <p>Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public</p>		

1. L'Institut de la statistique des Premières nations est une nouvelle société d'État créée en vertu de l'article 91 de la *Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations*, laquelle est entrée en vigueur par décret (C.P. 2006-0181) le 1^{er} avril 2006.
2. La Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton, une filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue par décret (C.P. 2000-1341) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.
3. Infrastructure Canada a été transféré par décret (C.P. 2006-0060) au ministre des Transports en date du 6 février 2006.
4. La société Parc Downsview Park Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret (C.P. 2003-1304) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.
5. La Société du Vieux-Port de Montréal inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

Nota : La société Queens Quay West Land Corporation, connue auparavant sous le nom de Harbourfront Corporation, a été tenue par décret (C.P. 2006-171) (édicte l'article 42 de la *Loi sur la dissolution ou la cession de sociétés d'État*) d'être dissoute en date du 31 mars 2006.

Survol de l'année

La présente section met en évidence les nouvelles lois et politiques et les changements structurels touchant les sociétés d'État mères fédérales qui sont entrés en vigueur ou qui étaient en cours d'élaboration pendant la période visée. Cette section résume aussi d'autres activités pertinentes, notamment, les examens spéciaux de sociétés d'État entrepris et les progrès accomplis relativement à la mise en œuvre des mesures nécessaires au renforcement des régimes de gouvernance des sociétés d'État.

Changements structurels – Création et dissolution de sociétés d'État

Les sociétés d'État sont créées au moyen d'une loi spéciale du Parlement (loi constitutive) ou de statuts constitutifs en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les activités législatives de la dernière année ont donné lieu à la création de deux nouvelles sociétés d'État.

La *Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations* est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2006. Cette loi a créé l'Institut de la statistique des Premières nations, société d'État non-mandataire régie par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Son mandat est de fournir des renseignements et des analyses statistiques sur la situation financière, économique et sociale des Premières nations; de promouvoir la qualité, la cohérence et la compatibilité des statistiques des Premières nations; de collaborer avec les ministères et organismes fédéraux et provinciaux, et de les conseiller en matière de statistiques sur les Premières nations; de travailler en collaboration avec Statistique Canada pour veiller à ce que l'appareil statistique du pays réponde aux besoins des Premières nations; et de doter les gouvernements des Premières nations des outils nécessaires à l'établissement de statistiques.

Le projet de loi C-13, *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget* déposé au Parlement le 2 mai 2006, a reçu la sanction royale de 22 juin 2006. Cette loi créera la Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie par l'intermédiaire de la *Loi relative aux répercussions du projet gazier Mackenzie*. Une fois la loi entrée en vigueur, la Société sera une société d'État non-mandataire régie par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Son mandat sera de verser des contributions aux organisations régionales afin que celles-ci pourvoient au financement de travaux qui atténuent les répercussions socio-économiques — ou le risque de telles répercussions — du projet gazier Mackenzie sur les collectivités des Territoires du Nord-Ouest et qui sont conformes aux conditions établies et rendues publiques par la Société. La *Loi relative aux répercussions du projet gazier Mackenzie* prendra effet à une date ultérieure, qui sera déterminée par le gouverneur en conseil.

En outre, une société d'État a été dissoute au cours de la dernière année. La Queens Quay West Land Corporation avait été créée en 1936 pour gérer les propriétés fédérales restantes sur le site d'Harbourfront, à Toronto, en vertu d'un accord conclu avec le gouvernement fédéral. En août 1996, la gestion de la société avait été transférée de la Corporation de développement des investissements du Canada à la Société immobilière du Canada CLC limitée, qui fournissait des employés et des installations et assurait l'administration générale nécessaire pour finaliser la vente des biens restants. La Queens Quay West Land Corporation a donc été dissoute le 31 mars 2006.

Changements à l'applicabilité d'accords commerciaux

Dans le cadre de l'*Accord sur le commerce intérieur* (ACI) original signé en 1994, tous les ministères gouvernementaux et certains autres organismes étaient visés par le chapitre sur les marchés publics, qui les obligeait à avoir un processus d'appel d'offres transparent ouvert à toutes les entreprises du Canada. Les sociétés d'État (et certaines autres entités) n'étaient pas visées par ce chapitre. Toutefois, les gouvernements ont convenu de s'efforcer d'inclure ultérieurement les sociétés d'État.

Une annexe à l'accord entrée en vigueur en 2005 fait en sorte que les obligations de base concernant la transparence et la non-discrimination s'appliquent aussi à certaines sociétés d'État². Elle oblige ces sociétés à traiter de la même façon tous les fournisseurs du pays, à annoncer les possibilités d'approvisionnement à l'échelle nationale et à créer un processus de règlement des plaintes pour les fournisseurs. En outre, ces sociétés d'État doivent lancer des appels d'offres pour les marchés de biens et de services de plus de 500 000 \$ et les marchés de construction dépassant 5 millions de dollars, sous réserve de l'application d'exemptions.

Changements sur le plan de la gouvernance touchant les sociétés d'État

L'*Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada* déposé en février 2005 visait à renforcer la responsabilisation et la transparence des sociétés d'État. Depuis ce temps, des dispositions ont été prises pour mettre en œuvre les 31 mesures qu'il contenait en apportant des changements à des lois et à des politiques. Des guides détaillés pour la mise en œuvre de la

2. Le 30 septembre 2006, les sociétés d'État visées par l'annexe étaient les suivantes : Administration de pilotage de l'Atlantique, Administration de pilotage des Grands Lacs, Administration de pilotage des Laurentides, Administration de pilotage du Pacifique, Banque de développement du Canada, Centre de recherches pour le développement international, Commission canadienne du lait, Commission canadienne du tourisme, Conseil canadien des normes, Corporation commerciale canadienne, Énergie atomique du Canada limitée, Exportation et développement Canada, Financement agricole Canada, La Société des ponts fédéraux Limitée, Marine Atlantique S.C.C., Monnaie royale canadienne, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Société canadienne des postes, Société du Centre national des Arts, Société Radio-Canada, et VIA Rail Canada Inc.

plupart des mesures non encore appliquées sont en cours d'élaboration et continuent de faire l'objet de consultations.

Examens spéciaux

Actuellement, conformément à l'article 138 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, toutes les sociétés d'État³ visées par cette loi ainsi que leurs filiales en propriété exclusive, s'il y a lieu, doivent faire l'objet d'un examen spécial aux cinq ans.⁴ L'objectif de cet examen, effectué par le vérificateur externe de la société (habituellement le vérificateur général du Canada), est de déterminer si, pendant la période visée, les systèmes de contrôle financier et d'information et les pratiques de gestion ont permis de garantir de manière raisonnable que les actifs de la société et ceux de chaque filiale ont été protégés, contrôlés et gérés de façon économique et efficiente et que les activités ont été réalisées avec efficacité.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la vérificatrice générale du Canada (sauf indication contraire) a procédé à un examen spécial des sociétés d'État suivantes :

- ▶ Administration de pilotage des Laurentides;
- ▶ Commission canadienne du lait;
- ▶ Commission canadienne du tourisme;
- ▶ Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton;
- ▶ Monnaie royale canadienne;
- ▶ Musée canadien des civilisations;
- ▶ Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Deloitte & Touche s.r.l.);
- ▶ Queens Quay West Land Corporation;

3. Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, Administration de pilotage de l'Atlantique, Administration de pilotage des Grands Lacs, Administration de pilotage des Laurentides, Administration de pilotage du Pacifique, Administration du pont Blue Water, Banque de développement du Canada, Commission canadienne du lait, Commission canadienne du tourisme, Commission de la capitale nationale, Conseil canadien des normes, Construction de Défense (1951) Limitée, Corporation commerciale canadienne, Corporation de développement des investissements du Canada, Énergie atomique du Canada limitée, Exportation et développement Canada, Financement agricole Canada, Institut de la statistique des Premières nations, La Société des ponts fédéraux Limitée, Marine Atlantique S.C.C., Monnaie royale canadienne, Musée canadien des civilisations, Musée canadien de la nature, Musée des beaux-arts du Canada, Musée national des sciences et de la technologie, Office de commercialisation du poisson d'eau douce, Ridley Terminals Inc., Société canadienne d'hypothèques et de logement, Société canadienne des postes, Société d'assurance-dépôts du Canada, Société d'expansion du Cap-Breton, Société de développement du Cap-Breton, Société immobilière du Canada limitée et VIA Rail Canada Inc.

4. Les lois constitutives de certaines sociétés d'État comme l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, qui ne sont pas visées par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ne prévoient des examens spéciaux qu'aux six ans.

- ▶ Ridley Terminals Inc.;
- ▶ Société du Vieux-Port de Montréal inc.;
- ▶ Société immobilière du Canada limitée;
- ▶ Société Radio-Canada.

Changements apportés aux lignes directrices sur la comptabilité

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a diffusé une nouvelle norme comptable selon laquelle l'information financière des entités à détenteurs de droits variables doit être consolidée avec celle de la société mère aux fins de transparence.

Les entités à détenteurs de droits variables sont :

- ▶ les entités qui nécessitent un appui financier additionnel pour fonctionner parce que les propriétaires n'ont pas risqué suffisamment de leurs propres capitaux;
- ▶ ou les entités qui imputent leurs gains ou pertes à une autre organisation qui assume le contrôle financier.

Trois sociétés d'État assument le contrôle financier d'entités à détenteurs de droits variables (c.-à-d. elles bénéficient des gains ou il est attendu qu'elles épongent les pertes) : la Société canadienne d'hypothèques et de logement assume le contrôle financier dans la Fiducie du Canada pour l'habitation; la Banque de développement du Canada assume le contrôle financier dans la Business Development Bank of Canada Capital Inc.; et la Société d'assurance-dépôts du Canada assume le contrôle financier dans Adelaide Capital Corporation. Conformément à la nouvelle norme comptable, l'information financière consolidée pour les trois sociétés d'État a été incluse dans le présent rapport, et les entités à détenteurs de droits variables ont été considérées, à toute fin utile, comme des filiales en propriété exclusive de leurs sociétés d'État respectives.

Rendement global des sociétés d'État

La *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que le présent rapport intègre des données sur l'emploi et sur la situation financière, y compris des données sur les emprunts accumulés des sociétés d'État mères.

Ainsi, les tableaux 2 à 7 offrent une perspective du rendement global des sociétés d'État dans les domaines suivants :

- ▶ l'emploi;
- ▶ l'actif;
- ▶ les crédits budgétaires;
- ▶ les créances.

Les renseignements financiers concernant chacune des sociétés d'État sont présentés par portefeuille ministériel, de la façon suivante :

- ▶ le tableau 8 montre l'emploi et la situation financière de chaque société d'État;
- ▶ le tableau 9 donne des renseignements sur les résultats d'exploitation et le financement de chaque société.

Il est à noter que les renseignements inscrits dans la présente section excluent les données financières concernant :

- ▶ la Banque du Canada, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public en raison du caractère particulier de leurs activités et parce que le gouvernement du Canada ne pourrait connaître le total des avoirs financiers de ces organisations, s'il choisissait de dissoudre ces sociétés d'État;
- ▶ la Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton, la Société d'expansion du Cap-Breton, la Société Radio-Canada et le Conseil canadien des normes, étant donné qu'au 30 septembre 2006, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada n'avait toujours pas reçu leurs états financiers vérifiés.

Des renseignements précis se rapportant à chacune des sociétés d'État se trouvent dans le chapitre Profils des sociétés du présent rapport, ainsi que dans leur rapport annuel et leur Sommaire de plan d'entreprise respectifs.

Vous trouverez à la fin de la présente section un glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport.

Pour assurer la plus grande exactitude possible, les tableaux du présent rapport et tous les calculs effectués proviennent de la base de données qui contient les chiffres réels. Les résultats des calculs sont arrondis pour en faciliter la présentation.

Dans les cas où les sociétés d'État ont redressé des données financières concernant des exercices précédents, les lecteurs doivent être conscients que les données du présent rapport ne reflètent que les changements apportés pour rectifier des erreurs commises au cours d'exercices précédents. Comme suite à des révisions apportées à leurs conventions comptables, certaines sociétés pourraient avoir apporté des modifications dans leurs propres documents et les avoir appliquées rétroactivement aux états financiers des exercices précédents. Ni le présent rapport ni la base de données financières sur laquelle il se fonde ne tiennent compte de ces modifications.

Dans le cas des sociétés d'État dont les exercices se terminent le 31 juillet 2006 ou après, le rapport reflète leurs données financières de l'exercice finissant en 2005. Par conséquent, dans le cas de la Commission canadienne du lait et de la Société du Centre national des Arts, le rapport

couvre la période se terminant le 31 juillet 2005 et le 31 août 2005 respectivement. Les données de toutes les autres sociétés reflètent leurs exercices 2005 ou 2005-2006.

Emploi

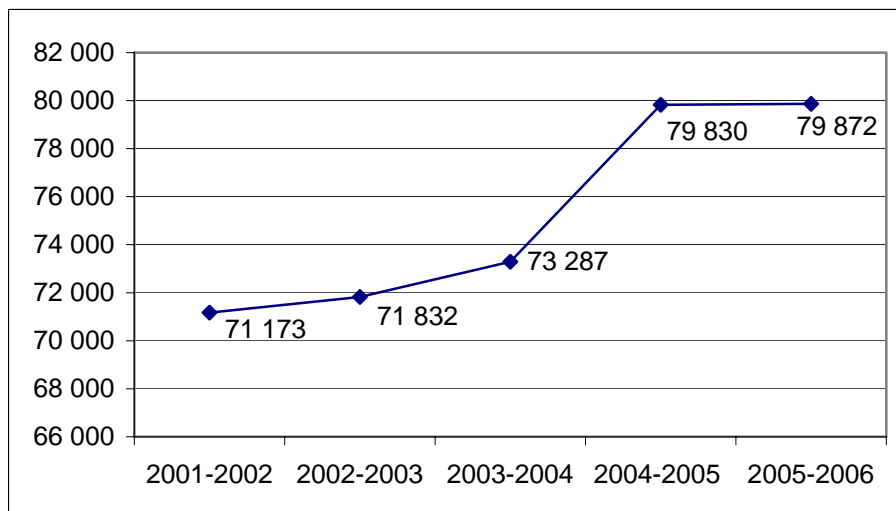
Au cours de la dernière année, l'emploi au sein des sociétés d'État a augmenté de 42 employés, passant de 79 830 à 79 872 employés (augmentation de 0,1 p. 100). Il s'agit de la plus faible augmentation depuis 2001-2002. Par ailleurs, la plus forte augmentation individuelle a été enregistrée au cours de la période de référence 2004-2005, alors que l'emploi total a augmenté de 6 564 employés (augmentation de 9,0 p. 100). Cette hausse était en grande partie attribuable aux 6 000 entrepreneurs de poste en milieu rural, auparavant indépendants, qui sont devenus des employés de la Société canadienne des postes au cours de cette année.

Au cours de l'année écoulée, les plus fortes variations ont été enregistrées chez les sociétés suivantes :

- ▶ Société canadienne des postes – diminution de 912 employés (1,7 p.100);
- ▶ Monnaie royale canadienne – augmentation de 383 employés (11,9 p. cent);
- ▶ Banque de développement du Canada – augmentation de 145 employés (10,0 p. 100);
- ▶ Financement agricole Canada – augmentation de 93 employés (9,0 p. 100);
- ▶ Construction de Défense Canada – augmentation de 78 employés (19,3 p. 100).

Le tableau 2 montre l'évolution de l'emploi au cours des cinq dernières années.

Tableau 2 : Emploi dans les sociétés d'État de 2001-2002 à 2005-2006



Nota : La présente analyse tient compte des données sur l'emploi de toutes les sociétés d'État. Les données de 2004-2005 ont été rajustées pour tenir compte des sociétés d'État dont les données n'ont pas été incluses dans le rapport annuel au Parlement de l'an dernier.

Actif

Puisque le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada n'a pas reçu les rapports annuels de quatre sociétés d'État suffisamment à temps pour qu'ils puissent être inclus dans le présent rapport, les données présentées sont incomplètes. L'an dernier, l'actif de ces quatre sociétés d'État s'élevait à 1,693 milliard de dollars et représentait 2,0 p. 100 de l'actif total. Ces montants n'ont pas été inclus dans le présent rapport.

Tel qu'indiqué précédemment, une nouvelle directive comptable diffusée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés exige une consolidation de l'actif de toutes les entités à détenteurs de droits variables avec celui de la société mère, pour des raisons de transparence. Ainsi, les avoirs financiers consolidés des sociétés d'État incluent maintenant (entre autres) la Fiducie du Canada pour l'habitation, une entité à détenteurs de droits variables de la Société canadienne d'hypothèques et de logement dont l'actif totalise 73,208 milliards de dollars.

La variation totale de l'actif depuis l'an dernier, en ce qui concerne les 39⁵ sociétés d'État visées par le rapport, à l'exclusion de la Fiducie du Canada pour l'habitation, indique une augmentation de 4,830 milliards de dollars (passant de 78,485 milliards à 83,315 milliards de dollars), ou 6,2 p. 100.

L'actif de la Fiducie du Canada pour l'habitation a augmenté de 18,233 milliards de dollars, passant de 54,975 milliards à 73,208 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 33,2 p. 100. Cette hausse est attribuable à l'émission annuelle d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) pour répondre à la demande des investisseurs relativement à un financement accru en matière d'hypothèques compte tenu de la vigueur du marché de l'habitation. Les OHC sont vendues à des investisseurs et les recettes servent à l'achat de blocs de créances hypothécaires résidentielles de prêteurs. Ces derniers disposent ainsi de plus grandes liquidités leur permettant d'offrir de nouveaux prêts hypothécaires résidentiels. De cette façon, le programme des OHC augmente la liquidité du marché hypothécaire secondaire ce qui, à son tour, accroît la concurrence et réduit les taux hypothécaires offerts aux consommateurs.

Les sociétés suivantes ont connu les plus grandes variations de l'actif :

- ▶ Banque du développement du Canada – augmentation de 0,866 milliard de dollars (9,2 p. 100);

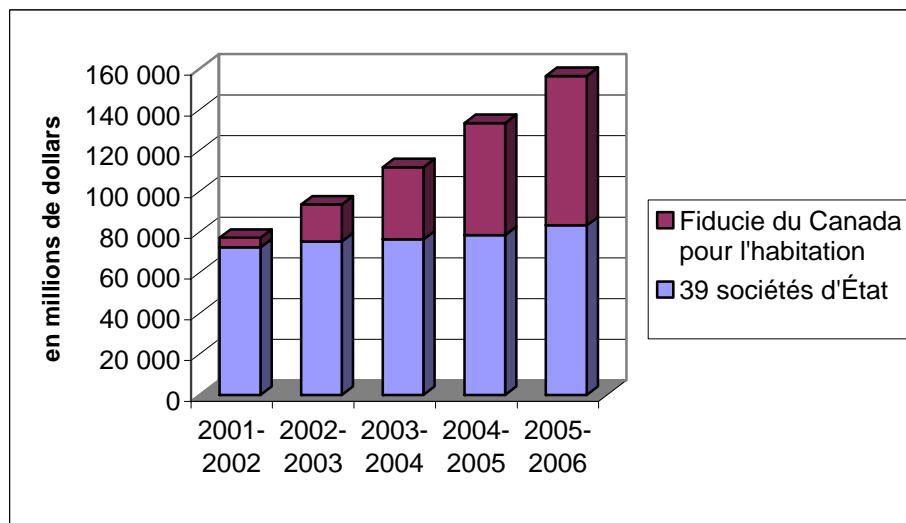
5. Sept sociétés d'État sont exclues de la présente analyse. Au 30 septembre 2006, les sociétés suivantes n'avaient toujours pas fait parvenir leurs états financiers vérifiés : le Conseil canadien des normes; la Société d'expansion du Cap-Breton; la société Fonds d'investissement du Cap-Breton; et la Société Radio-Canada. Tel qu'expliqué précédemment, l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Banque du Canada ont été exclus en raison du caractère particulier de leurs activités et de la nature de l'actif qu'ils gèrent.

- ▶ Exportation et développement Canada – diminution de 1,021 milliard de dollars (5,0 p. 100);
- ▶ Financement agricole Canada – augmentation de 1,171 milliard de dollars (10,3 p. 100);
- ▶ Société canadienne d'hypothèques et de logement (à l'exclusion de la Fiducie du Canada pour l'habitation) – augmentation de 1,671 milliard de dollars (6,3 p. 100).

Cinq sociétés d'État représentaient 95,0 p. 100 de l'actif total en 2005-2006 : Banque du développement du Canada, Exportation et développement Canada, Financement agricole Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Société canadienne des postes. Ces cinq sociétés représentaient 91,0 p. 100 de l'actif total de l'année précédente.

Le tableau 3 montre les fluctuations de la valeur de l'actif des sociétés d'État au cours des cinq dernières années. Pour nous assurer d'une comparaison valable, la valeur de l'actif pour les cinq années, indiquée ci-dessous, n'inclut pas la Société d'expansion du Cap-Breton, la Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton, la Société Radio-Canada et le Conseil canadien des normes. En raison de sa croissance considérable – le programme des Obligations hypothécaires du Canada a été mis sur pied en 2001 et il est passé de 4,689 milliards de dollars (en 2001) à 72,503 milliards de dollars (en 2005) — l'actif de la Fiducie du Canada pour l'habitation figure séparément, pour plus de clarté.

Tableau 3 : Actif total des sociétés d'État de 2001-2002 à 2005-2006



Nota : Les résultats historiques ont été rajustés pour tenir compte de la consolidation de la Fiducie du Canada pour l'habitation et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005. Les données concernant 2001-2005 excluent la Société d'expansion du Cap-Breton, la Société Fonds d'investissement du Cap-Breton, la Société Radio-Canada et le Conseil canadien des normes.

Crédits budgétaires

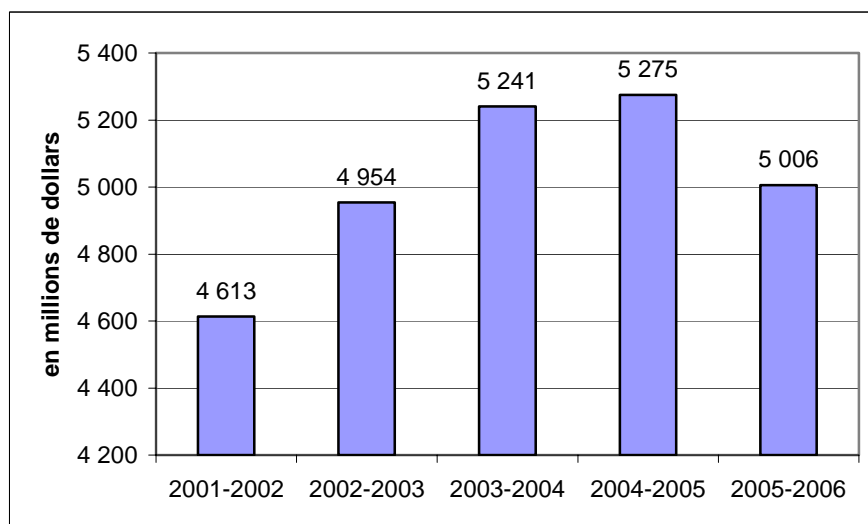
Le financement parlementaire total des sociétés d'État a diminué de 0,269 milliard de dollars comparativement à l'exercice précédent, passant de 5,275 milliards de dollars en 2004-2005 à 5,006 milliards de dollars en 2005-2006. Compte tenu de cette diminution de 5,1 p. 100, le total du financement parlementaire se rapproche des niveaux de 2003-2004 (4,954 milliards de dollars), et il s'agit d'une première diminution du financement depuis 2001-2002.

Les sociétés d'État suivantes ont connu les plus fortes variations en matière de crédits budgétaires :

- ▶ Administration canadienne de la sûreté du transport aérien – diminution de 0,65 milliard de dollars (13,0 p. 100);
- ▶ Ridley Terminals Inc. – diminution de 0,61 milliard de dollars (89,5 p. 100)⁶;
- ▶ Société Radio-Canada – diminution de 0,52 milliard de dollars (5,3 p. 100).

Le total des crédits budgétaires pour la période quinquennale de 2001-2002 à 2005-2006 est présenté au tableau 4. Les chiffres mentionnés comprennent les données de toutes les sociétés d'État, puisque les crédits budgétaires sont inscrits dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses du gouvernement du Canada.

Tableau 4 : Total des crédits budgétaires de 2001-2002 à 2005-2006

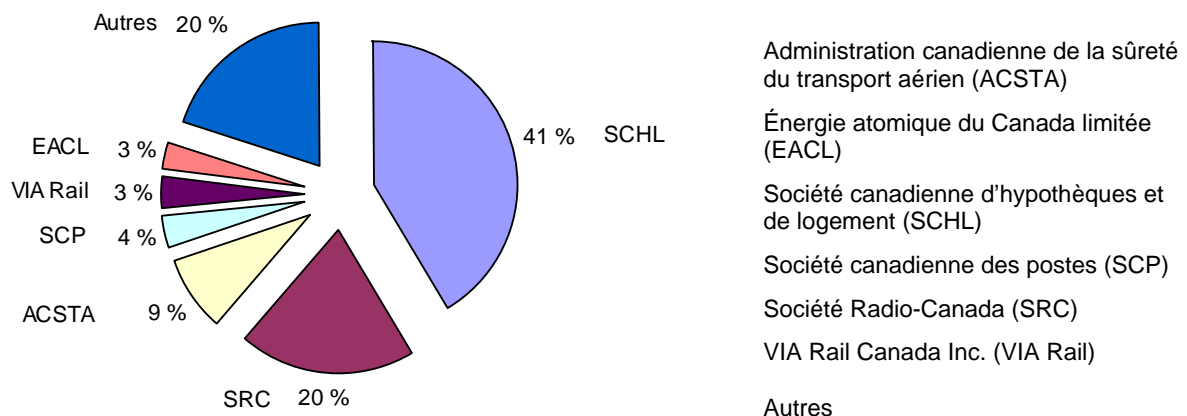


6. L'an dernier, Ridley Terminals Inc. a reçu un paiement unique de 64 millions de dollars de ses crédits de base pour couvrir sa dette. Cette année, les crédits s'élèvent à 7,11 millions de dollars.

Six sociétés d'État représentaient 80,0 p. 100 du total des crédits reçu par les sociétés d'État. Il s'agit d'Énergie atomique du Canada limitée, de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de la Société canadienne des postes, de la Société Radio-Canada, et de VIA Rail Canada Inc. Le plus important bénéficiaire, soit la SCHL, remet environ 95,0 p. 100 de ses crédits budgétaires aux provinces, pour leurs programmes qui aident directement les Canadiens à satisfaire leurs besoins en matière de logement.

Le tableau 5 donne un aperçu des bénéficiaires des crédits budgétaires de 2005-2006.

Tableau 5 : Bénéficiaires des crédits budgétaires de 2005-2006



Créances

Tel que mentionné précédemment, une nouvelle convention comptable diffusée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés exige une consolidation de l'actif de toutes les entités à détenteurs de droits variables avec celui de la société mère, pour des raisons de transparence.

Ainsi, les créances de la Société canadienne d'hypothèques et de logement incluent maintenant les Obligations hypothécaires du Canada⁷ (évaluées à 72,53 milliards de dollars) que détient la Fiducie du Canada pour l'habitation, une entité à intérêt variable.

7. Les Obligations hypothécaires du Canada sont émises pour financer l'achat de blocs de créances hypothécaires sous forme de titres hypothécaires. Les obligations favorisent les investissements dans les hypothèques résidentielles qui permettent ensuite de s'assurer que les Canadiens ont accès à un financement hypothécaire abordable.

Le total des créances détenues par le Canada et le secteur privé sur les 39 sociétés d'État faisant l'objet du présent rapport, à l'exclusion de la Fiducie du Canada pour l'habitation, a diminué de 0,91 milliard de dollars, ou 1,9 p. 100, au cours de la dernière période de référence, passant de 47,75 milliards à 46,84 milliards de dollars. Si on la compare aux données de l'année précédente, cette diminution de 0,91 milliard de dollars comprend :

- ▶ une diminution de 0,17 milliard de dollars (3,3 p. 100) de la dette payable au Canada (passant de 5,21 milliards à 5,04 milliards de dollars);
- ▶ une diminution de 0,74 milliard de dollars (1,7 p. 100) de la dette payable au secteur privé (passant de 42,54 milliards à 41,80 milliards de dollars).

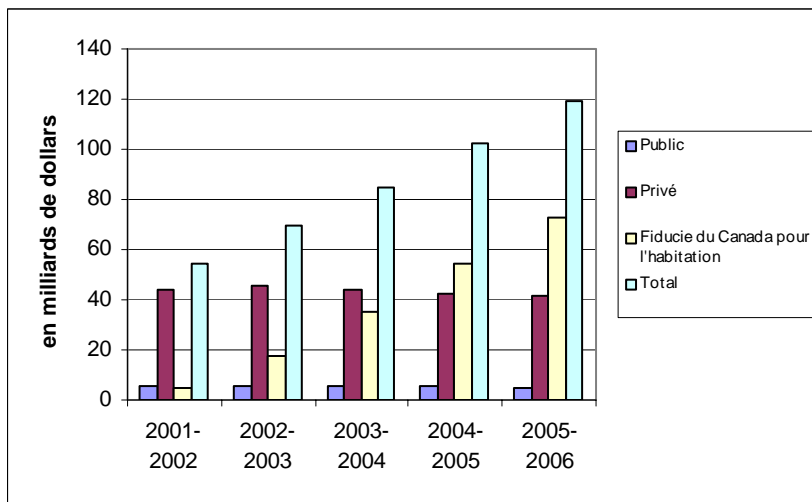
Les créances de la Fiducie du Canada pour l'habitation ont augmenté de 18,06 milliards de dollars, ou 33,2 p. 100, portant ainsi le total des créances des 39 sociétés d'État faisant l'objet du rapport à 119,37 milliards de dollars. Encore une fois, cette augmentation de la dette est attribuable à l'émission de nouvelles Obligations hypothécaires du Canada pour répondre à la demande des investisseurs, et elle est contrebalancée par une augmentation correspondante de l'actif.

Les changements importants apportés au total des créances comprennent notamment :

- ▶ Exportation et développement Canada (EDC) – diminution de 2,12 milliards de dollars (10,0 p. 100);
- ▶ Financement agricole Canada (FAC) – augmentation de 0,972 milliard de dollars (11,0 p. 100).
- ▶ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL, à l'exclusion de la Fiducie du Canada pour l'habitation) – augmentation de 1,17 milliard de dollars (8,0 p. 100);

Le tableau 6 montre la dette payable au Canada, la dette contractée sur les marchés du secteur privé ainsi que le total des créances au cours des cinq dernières années. Les lecteurs doivent à nouveau prendre note que les données de 2005-2006 ne comprennent pas les créances des quatre sociétés d'État dont les rapports annuels ne sont pas parvenus à temps pour pouvoir être inclus dans la présente analyse. Les créances de la Fiducie du Canada pour l'habitation – constituées des créances à l'endroit des détenteurs d'Obligations hypothécaires du Canada – figurent séparément pour des raisons de clarté.

Tableau 6 : Total des créances des sociétés d'État de 2001-2002 à 2005-2006

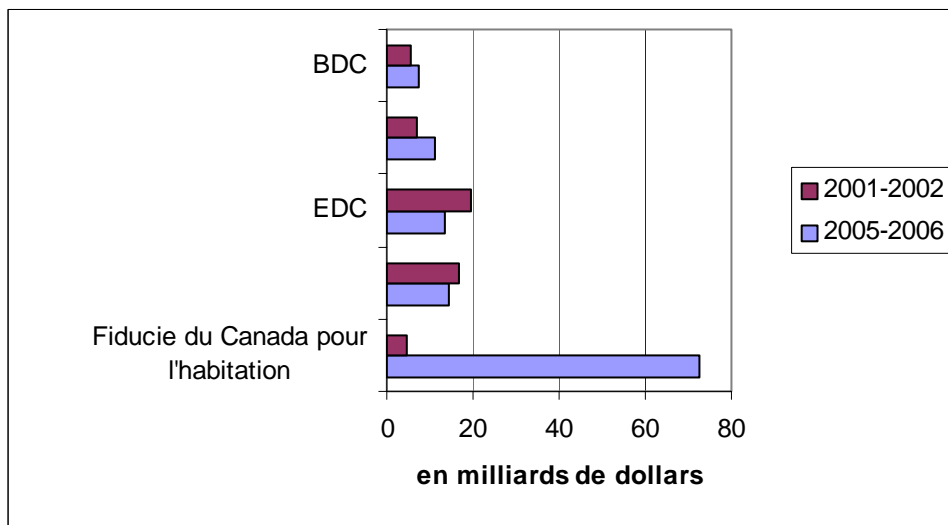


Nota : Les données de 2005-2006 excluent la Société Radio-Canada, la Société d'expansion du Cap-Breton, la société Fonds d'investissement du Cap-Breton et le Conseil canadien des normes.

Les quatre principaux débiteurs en 2005-2006 étaient la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Exportation et développement Canada (EDC), Financement agricole Canada (FAC) et la Banque de développement du Canada (BDC). À nouveau, pour des raisons de clarté, les données de la Fiducie du Canada pour l'habitation figurent séparément. La dette de ces principaux débiteurs représente 12,0 p. 100, 11,2 p. 100, 9,3 p. 100 et 6,1 p. 100 respectivement (60,8 p. 100 pour la Fiducie du Canada pour l'habitation) du total des créances détenues sur les 39 sociétés d'État incluses dans le rapport de cette année. Ces mêmes sociétés étaient également les principaux débiteurs en 2004-2005.

Le tableau 7 compare les créances respectives des quatre principaux débiteurs en 2005-2006 à celles de 2001-2002. Une fois de plus, pour des raisons de clarté, la Fiducie du Canada pour l'habitation figure séparément dans le graphique.

Tableau 7 : Comparaison des créances respectives des principaux débiteurs en 2005-2006 par rapport à 2001-2002



Glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport

Toutes les données financières sont extraites des états financiers vérifiés des sociétés d'État concernant le plus récent exercice écoulé. Puisque les états financiers ne présentent pas toujours les mêmes renseignements de façon uniforme, certaines données ont été adaptées au besoin afin de fournir une base significative de comparaison. Les divers éléments sont énumérés dans l'ordre dans lequel ils figurent dans les tableaux récapitulatifs.

Terminologie se rapportant au tableau 8 (le tableau se trouve à la page 20)

Actif total : indique tous les éléments d'actif que la société déclare dans ses états financiers vérifiés.

Passif à court terme : désigne le passif de l'année en cours que déclare la société dans ses états financiers vérifiés.

Passif à long terme : désigne le passif à long terme que déclare la société dans ses états financiers vérifiés, y compris le financement d'immobilisations reporté.

Avoir : désigne la participation du Canada. Dans le cas de certaines sociétés, l'excédent de l'actif sur le passif n'est pas réputé faire partie de l'avoir du Canada, en raison de la nature des activités (par exemple, des offices de commercialisation).

Emploi : désigne le nombre d'employés à temps plein tiré de divers documents, notamment le rapport annuel, les états financiers ou le plan d'entreprise de la société d'État à la fin de l'exercice. Les chiffres incluent le personnel à temps plein et les autres personnes employées à l'extérieur du Canada par la société mère et ses filiales en propriété exclusive. Font exception à cette règle, les données concernant la Corporation de développement des investissements du Canada, qui se rapportent à la société mère seulement, ainsi que les données concernant les quatre administrations de pilotage, qui comprennent également les pilotes contractuels.

Terminologie se rapportant au tableau 9 (le tableau se trouve à la page 22)

Bénéfice net : comprend le revenu après impôt, le cas échéant, et après application des pertes extraordinaires. Sont également compris les crédits parlementaires reçus, dans le cas des sociétés qui les inscrivent dans le calcul de leur bénéfice net. Dans certains cas, le bénéfice net est équivalent à « l'excédent des crédits parlementaires reçus sur les dépenses de fonctionnement » ou à « l'excédent des profits sur les dépenses ». Un revenu net négatif (c.-à-d. une perte nette) est exprimé entre parenthèses.

Prêts obtenus du secteur privé : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les locations-acquisitions, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt. Dans le cas des offices de commercialisation, (la Commission canadienne du lait et de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce), les emprunts peuvent comprendre les paiements à verser aux producteurs laitiers et aux pêcheurs.

Prêts obtenus du Canada : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les avances reçues du gouvernement du Canada au titre des fonds de roulement et autres, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt.

Crédits budgétaires : désigne les crédits parlementaires versés aux sociétés à des fins de capital et de fonctionnement. Sont exclues de ces données⁸, les subventions et les contributions versées aux sociétés d'État qui entrent dans une classe générale de bénéficiaires. Ces crédits budgétaires augmentent les dépenses du Canada et, par conséquent, ils ont des répercussions directes sur la valeur de l'excédent ou du déficit du gouvernement.

Dividendes : désigne les montants déclarés par la société pendant son exercice. Les valeurs indiquées comprennent les sommes recouvrées au comptant par le Canada (le cas échéant) et d'autres genres de paiements ou de contributions versés au Canada (à l'exclusion des remboursements de créances assimilables à un emprunt). Les dividendes peuvent être versés par la société au gouvernement du Canada avant ou après la fin de l'exercice de la société.

8. Ridley Terminals Inc. Représente la seule exception.

Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2006 (en millions de dollars) *

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir ¹	Emploi
	Actif total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Centre de recherches pour le développement international	55,0	25,0	16,6	13,5	371
Total Affaires étrangères	55,0	25,0	16,6		371
Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton ²	--	--	--	--	--
Société d'expansion du Cap-Breton	--	--	--	--	43
Total Agence de promotion économique du Canada atlantique	--	--	--	--	43
Commission canadienne du lait	175,0	175,0	0,0	0,0	63
Financement agricole Canada	12 576,3	5 806,0	5 506,5	1 263,9	1 123
Total Agriculture et Agroalimentaire	12 751,3	5 981,0	5 506,5		1 186
Corporation commerciale canadienne	332,0	290,5	1,0	40,5	89
Exportation et développement Canada	19 729,0	4 755,0	10 210,0	4 764,0	1 017
Total Commerce international	20 061,0	5 045,5	10 211,0		1 106
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public ³					138
Compte du régime de pension de la fonction publique	20 275,0	278,5	0,0	0,0	
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	5 699,9	81,2	0,0	0,0	
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	2 029,3	28,9	0,0	0,0	
Total Conseil du Trésor	28 004,1	388,5	0,0		138
Banque du Canada ³	48 320,3	46 077,9	0,0	30,0	1 120
Corporation de développement des investissements du Canada, La	471,9	66,7	130,5	274,7	0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada ³	90 048,0	852,0	664,0	0,0	156
Société d'assurance-dépôts du Canada	1 458,6	13,8	600,3	844,5	79
Total Finances	1 930,5	80,5	730,8		1 355
Banque de développement du Canada	10 311,4	4 298,2	4 322,0	1 691,3	1 600
Commission canadienne du tourisme	30,2	24,0	8,9	(2,7)	149
Conseil canadien des normes	--	--	--	--	91
Total Industrie	10 341,6	4 322,2	4 330,9		1 840
Parc Downsview Park Inc. ⁴	19,3	3,5	1,0	14,8	28
Queens Quay West Land Corporation	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Société du Vieux-Port de Montréal inc. ⁵	21,4	5,0	15,8	0,6	152
Société immobilière du Canada limitée	348,6	46,8	58,7	243,1	334
Total Infrastructure et Collectivités	389,3	55,3	75,5		514

* Les notes viennent après le tableau 9.

** Les données présentées dans les sections ombragées ne sont pas comprises dans le grand total.

Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2006 (en millions de dollars) [suite]

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière				Emploi
	Actif total court terme	Passif à court terme	Passif à long terme	Avoir ¹	
Commission de la capitale nationale	653,6	23,2	30,4	600,2	437
Conseil des Arts du Canada	329,9	26,2	7,7	224,4	191
Fondation canadienne des relations raciales	25,6	0,0	0,0	25,6	9
Musée canadien de la nature	132,5	28,0	110,0	(5,8)	172
Musée canadien des civilisations	362,9	14,5	280,8	67,5	376
Musée des beaux-arts du Canada	113,3	7,3	101,8	4,1	263
Musée national des sciences et de la technologie	59,7	4,3	48,1	7,3	193
Société du Centre national des Arts	43,7	19,3	24,0	355,0	264
Société Radio-Canada	--	--	--	--	8 007
Téléfilm Canada	56,8	2,1	11,4	43,3	200
Total Patrimoine canadien	1 778,0	125,0	614,3		10 112
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	25,6	22,3	0,0	3,2	150
Total Pêches et Océans	25,6	22,3	0,0		150
Énergie atomique du Canada limitée	1 054,5	315,9	2 989,7	(2 251,1)	3 604
Société de développement du Cap-Breton	22,9	72,9	440,4	(490,4)	20
Total Ressources naturelles	1 077,3	388,8	3 430,1		3 624
Monnaie royale canadienne	195,9	68,2	23,5	104,2	728
Société canadienne des postes	4 604,0	1 102,0	2 092,0	1 394,0	51 485
Total Revenu national	4 799,9	1 170,2	2 115,5		52 213
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	632,0	98,5	516,7	16,9	218
Administration de pilotage de l'Atlantique	8,2	1,6	0,9	5,7	83
Administration de pilotage des Grands Lacs	4,4	5,2	3,2	(3,9)	77
Administration de pilotage des Laurentides	13,5	18,3	3,0	(7,8)	215
Administration de pilotage du Pacifique	10,9	4,8	1,1	5,0	159
Administration du pont Blue Water	184,1	7,5	103,9	72,7	78
Marine Atlantique S.C.C.	237,1	36,1	187,1	13,9	919
Ridley Terminals Inc.	18,1	0,9	5,0	12,2	51
Société des ponts fédéraux Limitée, La	200,5	7,0	137,2	56,3	74
VIA Rail Canada Inc.	894,7	108,7	639,2	146,8	3 059
Total Transports	2 203,5	288,4	1 597,2		4 933
Société canadienne d'hypothèques et de logement	101 093,0	12 743,0	83 922,0	4 428,0	1 804
Total Travail et Logement	101 093,0	12 743,0	83 922,0		1 804
Construction de Défense (1951) Limitée	16,4	4,5	6,6	5,3	483
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	16,4	4,5	6,6		483
Grand total	156 522,5	30 251,6	112 556,8		79 872

Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2006 (en millions de dollars) *

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Centre de recherches pour le développement international	0,1	0,0	0,0	128,2	0,0
Total Affaires étrangères		0,0	0,0	128,2	0,0
Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton ²	--	--	--	--	--
Société d'expansion du Cap-Breton	--	--	--	--	--
Total Agence de promotion économique du Canada atlantique		--	--	--	--
Commission canadienne du lait	7,8	7,6	7,8	3,7	0,0
Financement agricole Canada	169,6	952,1	0,0	0,0	5,3
Total Agriculture et Agroalimentaire		959,7	7,8	3,7	5,3
Corporation commerciale canadienne	1,4	35,8	0,0	16,2	0,0
Exportation et développement Canada	1 287,0	(2 121,0)	0,0	0,0	0,0
Total Commerce international		(2 085,2)	0,0	16,2	0,0
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public ³					
Compte du régime de pension de la Fonction publique	2 933,4	0,0	0,0	0,0	0,0 **
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	829,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	294,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Conseil du Trésor		0,0	0,0	0,0	0,0
Banque du Canada ³	1 732,4	(563,0)	0,0	0,0	1 732,4
Corporation de développement des investissements du Canada, La	218,6	0,0	0,0	0,0	231,0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada ³	12 139,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Société d'assurance-dépôts du Canada	51,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Finances		0,0	0,0	0,0	231,0
Banque de développement du Canada	138,2	587,9	0,0	0,0	16,5
Commission canadienne du tourisme	(0,9)	0,0	0,0	91,8	0,0
Conseil canadien des normes	--	--	--	--	--
Total Industrie		587,9	0,0	91,8	16,5
Parc Downsview Park Inc. ⁴	(1,6)	0,0	0,0	0,0	0,0
Queens Quay West Land Corporation	1,1	0,0	(31,3)	4,0	0,0
Société du Vieux-Port de Montréal inc. ⁵	(0,3)	0,0	0,0	16,2	0,0
Société immobilière du Canada limitée	13,5	(3,9)	6,7	0,0	11,0
Total Infrastructure et Collectivités		(3,9)	(24,6)	20,2	11,0

* Les notes viennent après le tableau 9.

** Les données présentées dans les sections ombragées ne sont pas comprises dans le grand total.

Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2006 (en millions de dollars) [suite]

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Commission de la capitale nationale	(3,7)	0,0	0,0	93,1	0,0
Conseil des Arts du Canada	19,8	0,0	0,0	151,7	0,0
Fondation canadienne des relations raciales	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Musée canadien de la nature	(0,5)	(0,3)	0,0	26,2	0,0
Musée canadien des civilisations	4,3	0,0	0,0	61,1	0,0
Musée des beaux-arts du Canada	0,3	0,0	0,0	46,1	0,0
Musée national des sciences et de la technologie	(2,3)	0,0	0,0	26,9	0,0
Société du Centre national des Arts	(0,9)	0,0	0,0	32,9	0,0
Société Radio-Canada	--	--	--	--	--
Téléfilm Canada	6,8	0,0	0,0	124,9	0,0
Total Patrimoine canadien		(0,3)	0,0	562,9	0,0
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	0,0	(0,7)	0,0	0,0	0,0
Total Pêches et Océans		(0,7)	0,0	0,0	0,0
Énergie atomique du Canada limitée	5,5	0,0	(1,0)	160,3	0,0
Société de développement du Cap-Breton	(43,8)	0,0	0,0	56,9	0,0
Total Ressources naturelles		0,0	(1,0)	217,3	0,0
Monnaie royale canadienne	199,0	(21,0)	0,0	178,5	59,0
Société canadienne des postes	8,7	(4,5)	0,0	0,0	1,0
Total Revenu national		(25,5)	0,0	178,5	60,0
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	(1,3)	0,0	0,0	438,4	0,0
Administration de pilotage de l'Atlantique	(0,3)	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Grands Lacs	(0,8)	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Laurentides	(3,3)	(0,2)	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage du Pacifique	(0,1)	(0,2)	0,0	0,0	0,0
Administration du pont Blue Water	5,5	(2,1)	0,0	0,0	0,0
Marine Atlantique S.C.C.	2,6	0,0	0,0	66,8	0,0
Ridley Terminals Inc.	(0,3)	0,0	0,0	7,1	0,0
Société des ponts fédéraux Limitée, La	1,0	0,2	0,0	31,5	0,0
VIA Rail Canada Inc.	22,3	0,0	0,0	169,7	0,0
Total Transports		(2,2)	0,0	713,5	0,0
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 002,0	18 501,0	(146,0)	2 076,0	0,0
Total Travail et Logement		18 501,0	(146,0)	2 076,0	0,0
Construction de Défense (1951) Limitée	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Travaux publics et Services gouvernementaux		0,0	0,0	0,0	0,0
Grand total		17 930,9	(163,8)	4 008,2	323,8

Notes pour les tableaux 8 et 9 :

1. Cette colonne ne renferme aucun total parce que l'information n'est pas répartie de manière uniforme.
2. La Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton, une filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.
3. Les données financières concernant la Banque du Canada, l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public et l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada sont fournies à des fins d'information, mais elles ne sont pas incluses dans les totaux en raison du caractère particulier de leurs activités.
4. Parc Downsview Park Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.
5. La Société du Vieux-Port de Montréal inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.

III. Portefeuille des sociétés d'État

Ce chapitre présente les données statistiques relatives aux sociétés d'État et à leurs portefeuilles de sociétés, entre le 31 août 2005 et le 31 juillet 2006. À noter que la date d'arrêt utilisée aux fins du rapport de cette année a été rajustée pour accroître la cohérence entre les différentes périodes de référence tout au long du rapport. Les données présentées sont réparties sous les trois parties suivantes :

Partie 1 : Résumé statistique fait la comparaison avec le nombre de sociétés d'État mères, de filiales, de partenariats légaux et de sociétés affiliées qui existaient à la fin de l'exercice précédent;

Partie 2 : Changements survenus pendant l'exercice identifie seulement les changements spécifiques (ajouts ou suppressions) survenus au sein des sociétés d'État mères et de leurs filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées;

Partie 3 : Portefeuille des sociétés d'État présente en ordre alphabétique le répertoire complet des sociétés d'État mères avec leurs filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées.

Partie 1 : Résumé statistique

Nombre de sociétés d'État mères et de filiales en propriété exclusive et autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux (au 31 juillet 2006)

	2006	2005
Sociétés d'État mères	43	43
Filiales en propriété exclusive (100 %)	53	36
Autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux	48	54 ¹

Partie 2 : Changements survenus pendant l'exercice

Banque de développement du Canada

Filiale en propriété exclusive

- BDC Capital Inc. (100 %) Ajoutée

Institut de la statistique des Premières nations

Ajoutée

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Filiales en propriété exclusive

- 4237986 Canada Inc. (100 %) Supprimée
- Blue & Gold Private Investments Inc. (100 %) Ajoutée
- Emerald Private Investments Inc. (100 %) Supprimée
- Infra-PSP GP Partners. Inc. (100 %) Ajoutée
- Ivory Private Investments Inc. (100 %) Ajoutée
- Merasheen Private Investments Inc. (100 %) Supprimée
- Nova Scarlet Private Investments Inc. (100 %) Supprimée
- Nova Synapse Private Investments Inc. (100 %) Supprimée
- PSP Capital Inc. (100 %) Ajoutée
- PSP Finco Inc. (100 %) Ajoutée
- PSPIB Ambiance L.P. Inc. (100 %) Supprimée
- PSPIB Cross Inc. (100 %) Supprimée
- PSPIB Financement Inc. (100 %) Supprimée
- PSPIB G.P. Finance Inc. (100 %) Ajoutée
- PSPIB G.P. Inc. (100 %) Ajoutée
- PSPIB G.P. Partners Inc. (100 %) Ajoutée
- PSPIB Immobilier International Inc. (100 %) Ajoutée
- PSPIB IRP60 Inc. (100 %) Ajoutée

1. Une erreur typographique s'est glissée dans la version 2005 du Rapport annuel au Parlement. Le nombre d'autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux aurait dû être 54 (et non 53)

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (*suite*)

Filiales en propriété exclusive (*suite*)

• PSPIB Michigan G.P. Inc. (100 %) et sa filiale	Ajoutée
• PSPIB Realty Holdings U.S. LP (0,01 %)	Ajoutée
• PSPIB Realty Holdings U.S. LP (99,99 %)	Ajoutée
• PSPIB Realty Holdings U.S. LP (100 %) et ses filiales	Supprimée
• PSPIB Holdings Immobilier Inc. (0,01 %)	Supprimée
• PSPIB Immobilier International Inc. (99,99 %) et ses filiales	Supprimée
• PSPIB Immobilier Canada Inc. (100 %) et ses filiales	Supprimée
• PSPIB Ambiance G.P. Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB St-Michel Locataire Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB St-Michel Propriétaire Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB-BV Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB Restar Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB-Albion Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB-Europe Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB-LEI Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB-LSIF Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB-Newbury L.P. Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB-AFP Inc. (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-FLSA Inc. (100 %) et ses filiales	Ajoutée
• 3478092 Canada Inc. (100 %)	Ajoutée
• 4296524 Canada Inc. (100 %)	Ajoutée
• 4345177 Canada Inc. (100 %)	Ajoutée
• 6165061 Canada Inc. (100 %)	Ajoutée
• West/PBI Incorporated (100 %) et sa filiale	Ajoutée
• 3102444 Nova Scotia Limited (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-MSR Inc. (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-RE Deposit Inc. (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-RE Direct Inc. (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-RE Finance Inc. (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-RE Finance Partners Inc. (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-RE Partners Inc. (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-SDL Inc. (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-SHRT Inc. (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-SHRT U.S. Inc. (100 %)	Ajoutée
• PSPIB-SW G.P. Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPIB-SW L.P. Inc. (100 %)	Supprimée
• PSPLUX (100 %) et sa filiale	Ajoutée
• ESS-LUX (100 %) et sa filiale	Ajoutée
• PSPEUR (100 %)	Ajoutée
• Tidal Reach Investments Inc. (100 %)	Supprimée

Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Filiales en propriété exclusive

- CPP Investment Board (USRE) Inc. (100 %) Ajoutée
- CPP Investment Board European Holdings S.à.r.l. (100 %) Ajoutée

Queens Quay West Land Corporation

Supprimée

Société canadienne des postes

Filiale en propriété exclusive

- 3906949 Canada Inc. (100 %) et ses filiales
 - Progistix-Solutions Inc. (97,37 %) et ses filiales
 - 6076386 Canada Inc. (100 %) Ajoutée

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A. (5,92 %) et ses filiales
 - IPC CV (100 %) Ajoutée
 - IPC Technology S.C. (96,0 %) Supprimée
 - IPC Unipost S.C. (96,0 %) Supprimée

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Filiale en propriété exclusive

- Fiducie du Canada pour l'habitation (100 %) Ajoutée

Société d'assurance-dépôts du Canada

Filiale en propriété exclusive

- Adelaide Capital Corporation (100 %) Ajoutée

Société d'expansion du Cap-Breton

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Jackmen Development Limited Supprimée
- Silver Screen Star Limited Supprimée

Société Radio-Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Look Communications Inc. (0,24%) Supprimée
- Sirius Canada Inc. (25,05%) Ajoutée

Partie 3 : Portefeuille des sociétés d'État

-
1. **Administration canadienne de la sûreté du transport aérien**

 2. **Administration de pilotage de l'Atlantique**

 3. **Administration de pilotage des Grands Lacs**

 4. **Administration de pilotage des Laurentides**

 5. **Administration de pilotage du Pacifique**

 6. **Administration du pont Blue Water**

 7. **Banque de développement du Canada**
Filiale en propriété exclusive (100 %)
 - BDC Capital Inc.

 8. **Banque du Canada**

 9. **Centre de recherches pour le développement international**

 10. **Commission canadienne du lait**

 11. **Commission canadienne du tourisme**

 12. **Commission de la capitale nationale**

 13. **Conseil canadien des normes**

 14. **Conseil des Arts du Canada**

 15. **Construction de Défense (1951) Limitée**

 16. **Corporation commerciale canadienne**

 17. **Corporation de développement des investissements du Canada, La**
Filiales en propriété exclusive (100 %)
 - Canada Eldor Inc.
 - Canada Hibernia Holding Corporation et sa société affiliée
 - Hibernia Management and Development Company Ltd. (8,5 %)

 18. **Énergie atomique du Canada limitée**
Filiales en propriété exclusive (100 %)
 - AECL Technologies B.V.
 - AECL Technologies Inc.

 19. **Exportation et développement Canada**
Filiale en propriété exclusive (100 %)
 - Exinvest Inc.

 20. **Financement agricole Canada**

 21. **Fondation canadienne des relations raciales**

 22. **Institut de la statistique des premières nations**

 23. **Marine Atlantique S.C.C.**

24. Monnaie royale canadienne

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- RCMH-MRCF Inc. et sa société affiliée
 - Services spécialisés TGM Inc. (50,0 %)

25. Musée canadien de la nature

26. Musée canadien des civilisations

27. Musée des beaux-arts du Canada

28. Musée national des sciences et de la technologie

29. Office de commercialisation du poisson d'eau douce

30. Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Blue & Gold Private Investments Inc.
- Galvaude Private Investments Inc.
- Infra-PSP GP Partners Inc.
- Ivory Private Investments Inc.
- Port-aux-Choix Private Investments Inc.
- PSP Capital Inc.
- PSP Finco Inc.
- PSPIB G.P. Finance Inc.
- PSPIB G.P. Inc.
- PSPIB G.P. Partners Inc.
- PSPIB Immobilier International Inc. et ses filiales
 - PSPIB Realty U.S. Inc.
 - PSPIB U.S. Nominee Inc.
 - PSPIB-LS Inc.
 - PSPIB-Newbury G.P. Inc.
 - PSPIB-Star Inc.
- PSPIB IRP60 Inc.
- PSPIB Michigan G.P. Inc. et sa filiale
 - PSPIB Realty Holdings U.S. LP (0,01 %)
- PSPIB Realty Holdings U.S. LP (99,99 %)
- PSPIB-AFP Inc.
- PSPIB-FLSA Inc. et ses filiales
 - 3478092 Canada Inc.
 - 4296524 Canada Inc.
 - 4345177 Canada Inc.
 - 6165061 Canada Inc.
 - PSPIB-BV G.P. Inc.
 - West/PBI Incorporated et sa filiale
 - 3102444 Nova Scotia Limited

30. Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (suite)

- PSPIB-MSR Inc.
- PSPIB-RE Deposit Inc.
- PSPIB-RE Direct Inc.
- PSPIB-RE Finance Inc.
- PSPIB-RE Finance Partners Inc.
- PSPIB-RE Partners Inc.
- PSPIB-SDL Inc.
- PSPIB-SHRT Inc.
- PSPIB-SHRT U.S. Inc.
- PSPLUX et sa filiale
 - ESS-LUX et sa filiale
 - PSPEUR

31. Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- CPP Investment Board (USRE) Inc.
- CPP Investment Board European Holdings S.à.r.l.
- Société de placements immobiliers de l'Office d'investissement du RPC
- Société de placements privés de l'Office d'investissement du RPC

32. Ridley Terminals Inc.

33. Société canadienne des postes

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 2875039 Canada Limitée (100 %) et sa filiale
 - Les investissements Purolator Ltée (80,82 % + 10,13 % détenu directement par SCP, voir plus bas) et ses filiales
- 964102 Ontario Inc. (100 %)
- Courrier Purolator Ltée (100 %) et ses filiales
 - Canadian Teleservices Corporation (100 %)
 - Distribution Management Services Inc. (100 %)
 - Purolator Customs Services Ltd. (100 %)
 - Purolator Holdings U.S. Ltd. (100 %) et sa filiale
 - Purolator USA Inc. (100 %)
 - Purolator Trade Solutions Ltd. (51,0 %)
 - Supercourier (1987) Ltd. (100 %)

Filiale en propriété majoritaire (50 à 99 %)

- Innovaposte Inc. (51,0 %)

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Co-operative Vereniging International Post
- Corporation U.A. (5,92 %) et ses filiales
 - IPC CV (100%)
- Les investissements Purolator Ltée (10,19 %)

33. Société canadienne des postes (*suite*)

- 2875047 Canada Limited (100 %)
- 3906949 Canada Inc. (100 %) et ses filiales
 - Intelcom Courier Canada Inc. (50,0 %) et sa société affiliée
 - Progistix-Solutions Inc. (2,63 %)
 - Progistix-Solutions Inc. (97,37 %) et ses filiales
 - Assured Logistics Inc. (100 %)
 - 6076386 Canada Inc. (100 %)
- Postes Canada internationale limitée (100 %) et sa filiale
 - Nieuwe Post Nederlandse Antillen N.V. (100 %)
- Société de portefeuille EPO Inc. (100 %) et sa filiale
 - EPO Inc. (100 %)

34. Société canadienne d'hypothèques et de logement

Filiale ne propriété exclusive (100%)

- Fiducie du Canada pour l'habitation

35. Société d'assurance-dépôts du Canada

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Adelaide Capital Corporation

36. Société de développement du Cap-Breton

37. Société des ponts fédéraux Limitée, La

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Corporation du Pont international de la voie maritime Ltée, La
- Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les

Filiale en propriété majoritaire (50 à 99 %)

- St. Mary's River Bridge Company

38. Société d'expansion du Cap-Breton

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Marine Farming Limited²
- Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton³
- DARR (Cape Breton) Limited
- Gulf Bras d'Or Estates Limited²

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Bell Bay Golf Developments Incorporated
- Lynnwood Inn Limited

39. Société du Centre national des Arts

2. Société inactive.

3. La Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton, filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue par décret (C.P. 2000-1341) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

40. Société immobilière du Canada limitée

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Parc Downsview Park Inc.⁴
- Société immobilière du Canada CLC limitée
- Société du Vieux-Port de Montréal Inc.⁵

41. Société Radio-Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- ARTV (37,0 %)
- Cable North Microwave Limited (1 action)
- Master FM Limited (20,0 %)
- Sirius Canada Inc. (25,05 %)
- The Canadian Documentary Channel (29,0 %)
- TV5 Monde (6,7 %)
- Visnews Limited (1 action)

42. Téléfilm Canada

43. VIA Rail Canada Inc.

-
4. Parc Downsview Park inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret (C.P. 2003-1304) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.
 5. La Société du Vieux-Port de Montréal inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

IV. Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts

Le présent chapitre fournit des renseignements sur ce qui suit :

- ▶ les sociétés à capital-actions appartenant en partie au gouvernement fédéral;
- ▶ les sociétés n'ayant pas de capital-actions (p. ex., les sociétés à but non lucratif) à l'égard desquelles le gouvernement est habilité à nommer au moins un membre du conseil d'administration ou autre organe de direction, ou à en approuver la nomination;
- ▶ les organismes créés conformément à un accord international, dont le gouvernement fédéral détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer des membres de l'organe de direction ou à en approuver la nomination.

Dans le cas des sociétés à capital-actions, la liste présentée indique la proportion de la propriété fédérale. Dans le cas des sociétés sans capital-actions, la liste inclut les ratios indiquant le nombre d'administrateurs du conseil nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.

Le dernier élément vise à illustrer le degré d'influence exercée par le gouvernement fédéral sur une entité, dans les cas où l'on ne peut pas exprimer le contrôle selon une proportion d'actionnariat. Ainsi, dans ce contexte un « représentant du gouvernement fédéral » peut désigner une personne nommée par décret du gouverneur en conseil ou par l'un des nombreux autres mécanismes, notamment, la nomination par un ministre ou par une société d'État. Les fonctionnaires fédéraux membres *d'office* des conseils d'administration sont également considérés comme des administrateurs nommés par le gouvernement fédéral à ces fins.

Ce chapitre ne comprend pas les établissements publics comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Bien qu'ils soient similaires aux sociétés d'État du fait qu'ils sont détenus à 100 p. 100 par le gouvernement fédéral, les établissements publics sont expressément exclus de la définition d'une « société d'État » contenue dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Les établissements publics sont plutôt définis comme des ministères, aux termes de la LGFP, et, en tant que tels, sont assujettis à un régime de responsabilisation différent.

Les sociétés énumérées dans le présent chapitre sont groupées comme suit:

Entreprises mixtes

Celles-ci sont des entreprises dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à des intervenants du secteur privé. Au 31 mars 2006, il n'y a aucune entreprise à signaler.

Entreprises en coparticipation

Celles-ci sont des entreprises dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre. Cependant, le reste appartient à un autre ordre de gouvernement.

Organisations internationales

Organisations créées en vertu d'accords internationaux, dont le Canada détient des actions ou à l'égard desquelles il est habilité à nommer ou à élire des membres de l'organe de direction.

Sociétés à régie partagée

Sociétés dont le Canada ne possède pas d'actions, mais pour lesquelles il a, directement ou par l'intermédiaire d'une société d'État, en vertu d'une loi, de statuts constitutifs, de lettres patentes, de règlements, ou de toute entente contractuelle (y compris le financement ou les accords de contribution), le droit de nommer un ou plusieurs membres votant de l'organe de direction.

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Sociétés dont les actions sont reçues par le Canada et qui tiennent lieu de redevances.

Nombre d'autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts

Comparaison sur 12 mois

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	31 mars 2006	31 mars 2005
Entreprises mixtes	0	0
Entreprises en coparticipation	2	3
Organisations internationales	18	18
Sociétés à régie partagée	141	144
Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	44	40

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts – modifications pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006

Entreprises en coparticipation

Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud Supprimée

Sociétés à régie partagée

Corporation Camp Spatial Canada Supprimée

Les 3^e championnats de monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF - Sherbrooke 2003 Supprimée

Quartier international de Montréal Supprimée

Société d'accueil des jeux d'été du Canada Régina 2005 Inc. Supprimée

Yukon Agricultural Association (YAA) Ajoutée

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Bugaboos Eyewear Corporation Supprimée

Centillion Industries Inc. Ajoutée

Jurassic Oils & Gas Ltd. Ajoutée

Pêcheries G.E.M. Ltée Ajoutée

Perfectly Natural Solutions Inc. Ajoutée

Verb Exchange Inc. Ajoutée

Sociétés à régie partagée – Changements de portefeuille ministériel

Commission canadienne du blé

- auparavant sous la responsabilité du président du Conseil du Trésor, maintenant sous celle du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Fondation pour la recherche et le développement industriel Canada-Israël

- auparavant sous la responsabilité du ministre de l'Industrie, maintenant sous celle du Commerce international

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

- auparavant sous la responsabilité du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, maintenant sous celle du président du Conseil du Trésor

Sociétés à régie partagée – Changements de nom

Centre de diversification des cultures Canada-Manitoba

- auparavant connu sous le nom de Centre de diversification des cultures du Manitoba

Corporation du Secrétariat du commerce intérieur

- auparavant connu sous le nom de Secrétariat du commerce intérieur

Entreprises en coparticipation

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
---	---------------------------------------	---	---	---------------------------

Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

North Portage Development Corporation (exploitée sous le nom The Forks North Portage Partnership)

Favoriser la relance socio-économique des régions de Portage du Nord et de La Fourche au centre-ville de Winnipeg.	Bureau 200 350, avenue Portage Winnipeg MB R3C 0C3 (204) 943-7752	<i>Loi sur les corporations du Manitoba, 1983</i>	31 mars A = 92,2 M\$ P = 32,4 M\$ Ernst & Young s.r.l.	33,00 %
--	--	---	--	---------

Ministre des Ressources naturelles

Lower Churchill Development Corporation Limited

Établir le mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.	C.P. 12700 St John's NL A1B 3T5 (709) 737-1400	<i>Newfoundland Companies Act, 1978</i>	31 décembre A = 5,2 M\$ P = 0 M\$ Deloitte & Touche s.r.l.	49,00 %
---	--	---	--	---------

Organisations internationales

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'adminis- trateurs ¹
Ministre de l'Environnement²				
Comité international du Niagara				
Déterminer la quantité d'eau requise aux fins du Traité et enregistrer les quantités d'eau utilisées pour la production d'électricité.	a/s Environnement Canada Service météorologique du Canada Région de l'Ontario 867, ch. Lakeshore C.P. 5050 Burlington ON L7R 4A6 (905) 336-4580	Le Traité concernant la dérivation d'eau du Niagara, de 1950, administré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le State Department des États-Unis	Inconnu	1/2
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif public mixte				
Le Comité fournit des avis au Conseil de la Commission nord-américaine de coopération environnementale à propos de questions liées à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, « accord auxiliaire » de l'Accord de libre-échange nord-américain.	Pièce 200 393, rue Saint-Jacques O. Montréal QC H2Y 1N9 (514) 350-4300	Le Comité a été créé en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement	Inconnu	5/15
Conseil international de contrôle du lac des Bois				
Le lac des Bois fait partie des eaux internationales limitrophes. Le Conseil international de contrôle du lac des Bois est chargé d'approuver les débits sortants du lac des Bois lorsque le niveau du lac est supérieur ou inférieur à certaines élévations.	a/s Environnement Canada Direction des utilisations durables de l'eau, DGCPE 4 ^e étage 351, boulevard Saint-Joseph Gatineau QC K1A 0H3 (819) 997-2529	Le Conseil a été créé conformément à un traité canado-américain (Convention et protocole concernant le lac des Bois, 1925)	Inconnu	1/2

1. Dans le cas des sociétés à capital-actions, un pourcentage représente la proportion du capital-actions détenue par le gouvernement fédéral. Dans le cas des entités sans capital-actions, une fraction indique le nombre d'administrateurs du conseil ou de l'organe de direction de l'entité nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.

2. Les données pour ce ministère sont en date du 31 mars 2005.

Organisations internationales

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Participation fédérale ou nomination d'adminis- trateurs	
			Vérificateur	
Ministre de l'Environnement (suite)				
Commission internationale du lac Memphrémagog				
Une tribune pour le règlement des conflits relatifs à la régulation des niveaux du lac Memphrémagog, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s Environnement Canada Région du Québec Bureau 300 100, boulevard Alexis-Nihon St-Laurent QC H4M 2N8 (514) 283-1628	Le Conseil a été créé en vertu d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis.	Inconnu	1/2
International Porcupine Caribou Board				
Fournir des conseils et des recommandations au sujet des aspects de la préservation de la harde de caribous de la Porcupine et de son habitat qui nécessitent une coordination internationale.	a/s Environnement Canada Région du Pacifique et du Yukon Service canadien de la faune 91782, Alaska Highway Whitehorse YT Y1A 5B7 (867) 393-6700	Accord conclu par le Canada et les É.-U. sur la préservation de la harde de caribous de la Porcupine, 1987	Inconnu	4/8
Ministre des Affaires étrangères				
Banque africaine de développement				
Contribuer au développement économique et à la promotion sociale des pays membres, individuellement et collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Afrique.	Organisme de réinstallation temporaire 15, avenue du Ghana C.P. 323 1002 Tunis Belvédère TUNISIE 011-216-71-333-511	Entente signée par les pays membres, 1963, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	3,72 %
Banque asiatique de développement				
Favoriser l'essor économique et la promotion sociale des pays en développement membres de la Banque. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Asie.	C.P. 789 1099 Manille PHILIPPINES 011-632-6005	Entente signée par les pays membres, 1965, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	4,53 %

Organisations internationales

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'adminis- trateurs
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Banque de développement des Caraïbes				
Contribuer à la croissance et au développement économique harmonieux des pays membres et à leur intégration en portant une attention spéciale et urgente aux besoins des pays moins développés de la région. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	C.P. 408 Wilday St. Michael Bridgetown BARBADE 1-8-246-429-3550	Entente signée par les pays membres, 1969, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	9,50 %
Banque interaméricaine de développement				
Contribuer à accélérer le développement socio-économique des pays membres de la région en développement, individuellement ou collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	1300 New York Ave. NW Washington DC 20577 ÉTATS-UNIS (202) 623-1000	Entente signée par les pays membres, 1959, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Ernst & Young s.r.l.	4,00 %
Commission de la frontière internationale				
Maintenir la démarcation et la représentation graphique de la frontière sur les terres et les eaux, entre le Canada et les États-Unis, et régler tous les travaux de construction, en-deçà de trois mètres de la ligne de démarcation.	Bureau 575 615, rue Booth Ottawa ON K1A 0E9 (613) 992-1294	Traité de Washington, 1908 et 1925, <i>Loi sur la Commission frontalière</i> , 1960	Inconnu	1/2
Ministre des Anciens combattants				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth				
Entretien des sépultures et monuments commémoratifs et tenir les dossiers sur les membres des armées du Commonwealth morts au cours des deux grandes guerres mondiales.	2 Marlow Rd. Maidenhead Berkshire ROYAUME-UNI SL6 7DX (0628) 34221	Charte royale, 1917	Grant Thornton s.r.l.	1/14

Organisations internationales

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'adminis- trateurs
Ministre des Finances				
Agence multilatérale d'assurance des investissements				
Encourager le flux des investissements à des fins productives entre les pays membres, complétant ainsi les activités de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de la Société financière internationale et d'autres institutions financières de développement international.	1818 H Street NW Washington DC 20433 ÉTATS-UNIS (202) 473-1000	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, 1988</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	3,11 %
Association internationale de développement				
Promouvoir le développement économique, augmenter la productivité et ainsi relever les niveaux de vie des pays en voie de développement.	1818 H Street NW Washington DC 20433 ÉTATS-UNIS (202) 473-1000	Articles de convention; 1960, <i>Loi sur l'Association internationale de développement, 1960</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	2,95 %
Banque européenne pour la reconstruction et le développement				
Mettre sur pied une entreprise privée dynamique et faciliter la transition des économies centralisées aux économies de marché dans la nouvelle Europe.	One Exchange Square London EC2A 2JN ANGLETERRE 44-20-7338-6000	<i>Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, 1991</i>	PriceWaterhouse-Coopers (London) s.r.l.	3,43 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement				
Aider à la reconstruction et au développement des territoires des pays membres.	1818 H Street NW Washington DC 20433 ÉTATS-UNIS (202) 473-1000	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, 1945</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	2,85 %
Fonds monétaire international				
Favoriser le bien-être économique par l'expansion du commerce, le maintien d'accords commerciaux ordonnés et la diminution de la balance des paiements.	700-19th St. NW Washington DC 20431 ÉTATS-UNIS (202) 623-7000	Entente signée par les pays membres, 1945	Deloitte & Touche s.r.l.	2,99 %

Organisations internationales

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'adminis- trateurs
Ministre des Finances (suite)				
Société financière internationale				
Promouvoir le développement économique en encourageant la croissance d'entreprises productives dans les pays membres, et en assurant un complément aux travaux de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.	2121 Pennsylvania Ave. NW Washington DC 20433 ÉTATS-UNIS (202) 473-1000	Articles de convention; crédit 731, <i>Loi no 6 portant affectation de crédits</i> , 1956	Deloitte & Touche s.r.l.	3,44 %
Ministre du Patrimoine canadien				
Agence mondiale antidopage				
Promouvoir et coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage sous toutes ses formes.	Tour de la Bourse Bureau 700 800, Place Victoria Montréal QC H4Z 1B7 (514) 904-9232	Incorporée en vertu de la législation suisse sur les organismes sans but lucratif, 1999	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	1/36

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral ³
Ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Centre d'affaires Info entreprises				
Offrir de l'information sur les programmes et services gouvernementaux fédéraux et provinciaux destinés aux gens d'affaires.	Bureau 6000 380, rue Saint-Antoine O. Montréal QC H2Y 3Y7 (514) 496-4636	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, partie III, 2003	À désigner	2/11 ⁴
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)				
Promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès des étudiants, des diplômés et de tout le personnel de l'UQAC et de soutenir les activités de développement des autres maisons d'enseignement supérieur de la région.	555, boul. de l'Université Chicoutimi QC G7H 2B1	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1998	Raymond Chabot Grant Thornton s.r.l.	1/10
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse				
Aider les jeunes Montréalais défavorisés qui contribuent au développement économique de Montréal par la création de leurs propres entreprises.	Bureau 10 425, Place Jacques Cartier, Montréal QC H2Y 3B1 (514) 872-8401	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1995	Samson Bélaïr Deloitte et Touche s.r.l.	1/20
Fonds commun des SADC du Québec				
Gestion des liquidités grâce au réseau des SADC et prêts de dépannage aux membres.	Bureau 530 979, rue de Bourgogne Montréal QC G1W 2L4	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1999	Lemieux Nolet s.r.l.	1/5
Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)				
Favoriser le développement économique de Montréal par des investissements ponctuels dans les petites entreprises locales au moyen d'un fonds d'investissement de capitaux.	Bureau 100 5703, rue Sherbrooke E. Montréal QC H1N 3M1	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1988	Harel Drouin – PKF s.r.l.	1/12

3. Cette fraction indique le nombre d'administrateurs du conseil ou de l'organe de direction de l'entité nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.

4. Des membres du secteur privé ont été nommés par le ministre responsable de l'Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec. Ils ne sont pas des employés fédéraux et ne représentent pas l'Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec.

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (suite)				
Montréal International				
Contribuer au développement économique de Montréal métropolitain et accroître son rayonnement international.	Bureau 8000 380, rue Saint-Antoine O. Montréal QC H2Y 3X7	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1996	Raymond Chabot Grant Thornton s.r.l.	1/26
Société de développement à l'exportation de Longueuil				
Offrir des conseils et des avis en matière d'exportation aux entreprises situées sur le territoire de la nouvelle ville de Longueuil.	Bureau 120 204, boul. de Montarville Longueuil QC J4B 6S2 (450) 645-2335	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, partie III, 1988	Faucher Daviault s.r.l.	2/9
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.				
Appuyer le démarrage et le développement d'entreprises aquicoles sur le territoire de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord.	C.P. 310 153, rue de la Reine Gaspé QC G4X 1T5	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1998	Eric Duguay C.A.	1/14 ⁵
Société du Havre de Montréal				
Réaliser un plan directeur d'intervention pour le havre de Montréal.	3 ^e étage 303, rue Notre-Dame E. Montréal QC H2Y 3Y8 (514) 872-9345	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, partie III, 2002	Raymond Chabot Grant Thornton s.r.l.	7/30

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre responsable de la Commission canadienne du blé

Agriculture and Food Council of Alberta

Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à l'Alberta par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Suite 402 1101-5 ^e Street Nisku AB T9E 7N3 (780) 955-3714	<i>Societies Act</i> de la province de l'Alberta, 1994	Meyers Norris Penny s.r.l.	2/27
---	---	--	-------------------------------	------

5. À la suite de la signature de nouvelles ententes, le ratio est passé de 2/12 à 1/14 depuis le 5 janvier 2006.

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre responsable de la Commission canadienne du blé (suite)				
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie bovine de l'Alberta.	Alberta Beef Producers 320-6715, 8th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-4401	Entente complémentaire pour le développement du secteur du bœuf entre le Canada et l'Alberta, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG s.r.l.	1/7
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie porcine de l'Alberta.	4828-89th Street Edmonton AB T6E 5K1 (780) 491-3527	Entente complémentaire sur le développement du secteur du porc entre le Canada et l'Alberta (16 avril 1997) et accord modificateur (19 mai 1998), <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG s.r.l.	1/7
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie de la betterave à sucre de l'Alberta.	Alberta Sugar Beet Growers' Marketing Board 4900-50th Street Taber AB T1G 1T3 (403) 223-1110	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie de la betterave à sucre, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	BDO Dunwoody s.r.l.	1/7
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund				
Fournir de l'aide financière aux agriculteurs terre-neuviens pour développer le secteur agricole primaire et celui de la valeur ajoutée à Terre-Neuve et au Labrador.	Department of Forest Resources and Agrifoods P.O. Box 2006 Corner Brook NL A2H 6J8 (709) 637-2077	Accord Canada- Terre-Neuve et Labrador sur l'innovation agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Vérificateur provincial de Terre-Neuve	1/6

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Norm et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
--	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre responsable de la Commission canadienne du blé (*suite*)

Centre de développement du porc du Québec Inc.

Exercer un leadership dans le développement et le transfert de technologies de pointe afin de contribuer activement à l'amélioration de la qualité, de l'efficacité d'une industrie porcine québécoise durable.	Bureau 340 2795, boul. Laurier Sainte-Foy QC G1V 4M7 (418) 650-2440	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, Partie III, 1992	Raymond Chabot Grant Thornton s.r.l.	1/18
---	--	---	--	------

Centre de diversification des cultures Canada-Manitoba (CDCCM)

Organisme créé par l'industrie et chargé de trouver et d'évaluer de nouvelles récoltes et de nouvelles techniques ainsi que de nouvelles possibilités de valeur ajoutée dans un système agricole durable, et d'en démontrer et faciliter l'utilisation. Le CDCCM possède trois emplacements représentant toute une gamme de sols et de climats. Le Centre mène une grande partie de ses travaux en collaboration avec des organismes, des groupes et des particuliers de l'extérieur. Le Centre offre une aide variée aux travaux de recherche et de démonstration, ce qui comprend un soutien technique et l'utilisation de ses installations et de ses terrains.	C.P. 309 Carberry MB R0K 0H0 (204) 834-6000	<i>Loi sur le ministère de l'Agriculture,</i> 1993	Meyers Norris Penny s.r.l.	4/12
--	---	--	-------------------------------	------

Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)

Renforcer l'économie rurale et axée sur les ressources du Nouveau-Brunswick par le développement, l'application et la commercialisation de la biotechnologie et d'innovations technologiques.	C.P. 636 Succ. A Fredericton NB E3B 5A6 (506) 444-2444	Accord sur le fonds du Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick, <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.</i> Incorporation provinciale conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick, 1996	Teed, Saunders, Doyle Co. s.r.l. (Fredericton)	2/11
---	---	--	--	------

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Norm et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
--	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre responsable de la Commission canadienne du blé (*suite*)

Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé est constituée dans le but de favoriser le commerce interprovincial et l'exportation du blé et de l'orge produits au Canada.	C.P. 816, succ. Main 423, rue Main Winnipeg MB R3C 2P5 (204) 983-0239	<i>Loi sur la Commission canadienne du blé</i> , 1935 et modifications de la <i>Loi sur la commission canadienne du blé</i> , 1998	Deloitte & Touche s.r.l.	5/15
--	--	--	--------------------------	------

Conseil de l'adaptation agricole

Stimuler la croissance, à long terme, l'emploi et la concurrence dans le secteur agroalimentaire et les collectivités rurales de l'Ontario et favoriser le développement de technologies novatrices qui aideront l'industrie ontarienne à s'adapter et à devenir plus concurrentielle dans une économie mondiale.	192 Nicklin Road Guelph ON N1H 7L5 (519) 822-7554	<i>Loi sur les organisations agricoles et horticoles</i> de la province de l'Ontario, 1995	Hillson Co. s.r.l. (Guelph)	1/18
---	---	--	--------------------------------	------

Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)

Donner des conseils au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur les activités de recherche et de développement de nature à améliorer le dialogue afin d'aider le secteur bio alimentaire à atteindre son objectif de développement durable.	Direction de l'innovation scientifique et technologique MAPAQ 9 ^e étage 200, chemin Sainte-Foy Québec QC G1R 4X6 (418) 380-2103	Gouvernement du Québec; <i>Loi sur le vérificateur général</i>	Vérificateur général du Québec	1/23
--	---	--	--------------------------------	------

Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)

Administrer les fonds attribués par divers organismes fédéraux ou provinciaux pour le secteur agricole.	Bureau 110 555, boul. Roland-Therrien Longueuil QC J4H 4E7 (450) 679-0540, poste 8353	<i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , Partie III, 1996	Raymond Chabot Grant Thornton s.r.l.	1/9
---	---	--	--	-----

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre responsable de la Commission canadienne du blé (*suite*)

Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.

Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués au Québec par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Bureau 200 9001, boul. de l'Acadie Montréal QC H4N 3H7 (514) 858-2000	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, Partie III	Samson Béclair Deloitte & Touche s.r.l.	1/12
---	--	---	--	------

Growing Alberta

Société créée par l'industrie de l'agroalimentaire pour faire la promotion du secteur agricole et alimentaire auprès d'auditoires urbains.	Suite 201 8704-51st Avenue Edmonton AB T6E 5E8 (780) 466-7905	<i>Alberta Corporations Act</i> , sans but lucratif, partie IX, 2003	KPMG s.r.l.	2/13
--	--	--	-------------	------

Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire

Lancer, encourager, promouvoir et réaliser des projets de recherche et de développement novateurs qui contribuent au mieux-être économique du Canada et du Manitoba.	Administrateur Agrifood R & D Council Manitoba Association of Agricultural Societies C.P. 72 Morris MB R0G 1K0 (204) 746-8186	Accord de mise en œuvre du cadre fédéral-provincial-territorial sur une politique agricole et agroalimentaire pour le vingt et unième siècle, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Hamilton and Asselstine, CA s.r.l.	2/13
--	--	---	------------------------------------	------

Institut international du Canada pour le grain

Créer des programmes d'éducation et des activités techniques afin de faire la promotion et de favoriser le développement des marchés mondiaux pour les grandes cultures du Canada et leurs produits.	Bureau 1000 303, rue Main Winnipeg MB R3C 3G7 (204) 984-5344	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1972	Deloitte & Touche s.r.l.	3/5
--	---	--	--------------------------	-----

Investment Agriculture Foundation of British Columbia

Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à la Colombie-Britannique par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	C.P. 8248 Victoria BC V8W 3R9 (250) 356-1662	<i>Society Act</i> de la province de la Colombie-Britannique, 1996	BDO Dunwoody s.r.l.	1/15
---	--	--	---------------------	------

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Norm et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre responsable de la Commission canadienne du blé (suite)				
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.				
Conseil de l'industrie qui administre les fonds attribués au Manitoba par le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) d'AAC afin d'encourager l'industrie agricole et le Manitoba agrorural à s'adapter à la transformation des débouchés grâce à la diversification et à des activités à valeur ajoutée.	Bureau 802 294, avenue Portage Winnipeg MB R3C 0B9 (204) 982-4791	<i>Loi sur les corporations</i> de la province du Manitoba, 1996	Meyers Norris Penny s.r.l.	2/22
Nova Scotia Technology Development 2000				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer la recherche agricole à long terme dirigée par l'industrie en Nouvelle-Écosse.	Nova Scotia Department of Agriculture & Fisheries Harlow Institute 176 College Road C.P. Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur Technology Development 2000, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	2/10
Nunavut Harvesters Association (NHA)				
Conseil de l'industrie qui administre les fonds attribués au territoire par le gouvernement fédéral afin de promouvoir l'apport de solutions de l'industrie aux nouveaux problèmes, d'exploiter les débouchés du marché en mettant à profit les résultats de la recherche et de partager de l'information pour favoriser l'avancement du secteur.	C.P. 249 Rankin Inlet NU X0C 0G0	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 2002	Robert Stewart Comptables agréés / conseillers en gestion s.r.l.	1/5
POS Pilot Plant Corporation				
Excellence du service fondée sur la présentation, par un personnel consciencieux, de solutions en matière de bioprocédés visant à accroître la compétitivité de nos clients.	118 Veterinary Road Saskatoon SK S7N 2R4 (306) 978-2800	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1973 Lettres patentées	KPMG s.r.l.	1/14

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre responsable de la Commission canadienne du blé (suite)				
Saskatchewan Council for Community Development				
Soutenir et promouvoir le développement communautaire en agissant à titre de catalyseur en matière de coopération, d'habilitation et de développement dans les collectivités et offrir des programmes de qualité aux collectivités rurales de la Saskatchewan.	C.P. 21038 Saskatoon SK S7H 5N9 (306) 975-6847	Alinéa 4(a) de la <i>Loi sur le Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i> Enregistré comme une organisation à but non lucratif, 1996	Davies Breen & Hrynewich s.r.l.	2/14
Société canadienne d'enregistrement des animaux				
Assurer des services aux membres des 50 associations d'éleveurs et en leur nom. Voir au maintien des livres généalogiques sur le bétail et les chevaux.	2417, Holly Lane Ottawa ON K1V 0M7 (613) 731-7110	<i>Loi sur la généalogie des animaux</i> , 1988	Newton & Co. s.r.l.	1/51
Territorial Farmers Association NWT				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués aux Territoires du Nord-Ouest par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	C.P. 4386 Hay River NT X0E 1G3 (867) 874-4706	<i>Loi sur les sociétés des Territoires du Nord-Ouest</i> , 1973	Ashton Chartered Accountants s.r.l.	1/5
Western Grains Research Foundation				
Lancer, encourager, appuyer et mener des recherches dans le domaine de la production des céréales et dans les domaines de la promotion économique et du développement des marchés des produits dérivés des céréales.	210-111 Research Drive Saskatoon SK S7N 3R2 (306) 975-0060	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1981	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	1/18

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre responsable de la Commission canadienne du blé (*suite*)

Yukon Agricultural Association (YAA)

Un conseil industriel pour administrer les fonds que le gouvernement fédéral a alloués au territoire en vue de promouvoir l'adoption de solutions pilotées par l'industrie pour composer avec les nouveaux enjeux et conquérir les marchés tout en approfondissant les recherches et en partageant l'information afin de contribuer à l'avancement du secteur.	203-302 Steele Street Whitehorse YT Y1A 2C5 (867) 668-6864	<i>Loi sur les sociétés du Yukon</i> , 1985	BDO Dunwoody Chartered Accountants s.r.l.	1/11
--	--	---	---	------

Ministre de la Santé

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

Favoriser un débat éclairé, sensibiliser davantage le public et accroître la participation des Canadiens en ce qui concerne les questions liées à l'alcool et aux drogues; communiquer des renseignements sur la nature, l'ampleur et les conséquences de l'abus de l'alcool et des drogues, ainsi qu'aider et appuyer les organismes offrant des programmes de traitement, de prévention et de sensibilisation dans ce domaine.	Bureau 300 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 235-4048	<i>Loi sur le Centre canadien de lutte contre la toxicomanie</i> , 1988	Van Berkon & Ritz, Chartered Accountants s.r.l.	6/15
--	---	---	---	------

Conseil canadien de la santé

Surveiller et produire des rapports publics annuellement sur la mise en œuvre de l'Accord de 2003 sur le renouvellement des soins de santé. Des responsabilités supplémentaires ont été assignées au Conseil dans le plan décennal de 2004 des premiers ministres pour consolider les soins de santé entourant les éléments dans le plan et diriger le Conseil à présenter annuellement un rapport sur le statut de la santé et les progrès réalisés de la santé.	Bureau 900 90, avenue Eglinton Est Toronto ON M4P 2Y3 (416) 481-7397	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 2004	Deloitte & Touche s.r.l.	1/26
---	---	--	-----------------------------	------

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Norm et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
--	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre de la Santé (*suite*)

Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé

Commanditer et favoriser la recherche appliquée sur les systèmes de santé, en accroître la qualité et la pertinence et faciliter la prise de décision fondée sur des données probantes par les responsables des politiques et les gestionnaires des systèmes de santé.	Bureau 301 11, avenue Holland Ottawa ON K1Y 4S1 (613) 728-2238	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1997	Ernst & Young s.r.l.	3/12
--	---	--	-------------------------	------

Inforoute Santé du Canada Inc.

a) Accélérer le développement et l'adoption de systèmes modernes d'information et de communication dans le domaine de la santé;	Bureau 2500 1155, boul. René-Lévesque Ouest Montréal QC H3B 2K4 1 888 868-0550	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Partie II, 2001.	Ernst & Young s.r.l.	2/13
b) définir et promouvoir des normes régissant les données partagées afin d'assurer la compatibilité des réseaux d'info-santé;				
c) sans limiter les dispositions qui précèdent, en conformité avec les objectifs précisés en a) et b) : appuyer l'adoption de telles normes en matière d'info-santé et de technologies d'information compatibles dans le domaine de la santé; conclure, au besoin, des ententes de collaboration avec le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires, les sociétés, les organismes sans but lucratif et les autres personnes afin d'élaborer et d'adopter des normes et des technologies; intégrer des normes afin de protéger les renseignements personnels et assurer la confidentialité des dossiers individuels de même que la sécurité de l'info-santé; entreprendre le travail dans les deux langues officielles du Canada.				

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre de la Santé (*suite*)

Institut canadien d'information sur la santé

<p>Servir de mécanisme national pour la coordination de l'élaboration et de la maintenance d'un système d'information détaillée et intégrée sur la santé au Canada; coordonner la diffusion de renseignements précis et opportuns nécessaires pour :</p> <p>(i) instaurer une politique appropriée concernant la santé;</p> <p>(ii) gérer efficacement le système de santé canadien;</p> <p>(iii) sensibiliser la population aux facteurs ayant une incidence sur la santé.</p>	<p>Bureau 200 377, rue Dalhousie Ottawa ON K1N 9N8 (613) 241-7860</p>	<p><i>Loi sur les corporations canadiennes</i>, 1995</p>	<p>Ernst & Young s.r.l.</p>	<p>2/16</p>
---	---	--	-------------------------------------	-------------

Institut canadien sur la sécurité des patients (ICSP)

<p>Assumer un rôle directeur dans les dossiers relatifs à la sécurité et à la qualité des services offerts aux patients afin d'améliorer la qualité du système de soins de santé canadien par la coordination entre les secteurs et les systèmes, l'adoption de pratiques exemplaires, la prestation de conseils sur les stratégies efficaces pour améliorer la sécurité des patients, et la sensibilisation des intervenants, des patients et du public à la sécurité des patients.</p>	<p>Suite 1414 10235-101 Street Edmonton AB T5J 3G1 (780) 409-8090 1 866 421-6933</p>	<p><i>Loi sur les corporations canadiennes</i>, Partie II ICSP incorporé, 2003</p>	<p>Deloitte & Touche s.r.l.</p>	<p>1/9</p>
--	--	--	---	------------

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre de la Santé (*suite*)

Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCSETS)

Favoriser l'utilisation appropriée des technologies de la santé en influençant les décideurs par la collecte, l'analyse, la production et la diffusion d'information à propos de l'efficacité pratique et du coût des technologies et de leur incidence sur la santé, et faciliter l'échange d'information, la mise en commun des ressources et la coordination des priorités en matière d'évaluation des technologies de la santé.	Bureau 600 865, avenue Carling Ottawa ON K1S 5S8 (613) 226-2553	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1980 OCSETS incorporé, 1989	McCay Duff & Company s.r.l.	1/13
---	--	--	-----------------------------	------

Ministre de la Santé et ministre responsable de l'Agence de santé publique du Canada

Prix humanitaire Terry Fox Inc.

Encourager les jeunes Canadiens à tendre vers de hauts idéaux, à l'exemple de Terry Fox, en décernant des bourses commémoratives qui permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs études. Établir, maintenir et administrer un fonds de dotation.	c/o Simon Fraser University Burnaby BC V5A 1S6 (604) 291-3057	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1980	Deloitte & Touche s.r.l.	2/12 ⁶
--	---	--	--------------------------	-------------------

6. Le ratio est passé de 2/11 à 2/12, corrigé par rapport à l'année précédente. La loi exige que 12 membres siègent au conseil.

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Norm et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
--	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre de l'Environnement⁷

Commission de contrôle du lac des Bois

Le lac des Bois fait partie des eaux internationales limitrophes. La Commission de contrôle du lac des Bois est chargée de la régularisation des niveaux du lac des Bois et du lac Seul, ainsi que des débits dans les rivières Winnipeg et English en aval de ces lacs à leur confluent, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s Ingénieur en chef Secrétariat du lac des Bois 351, boul. Saint-Joseph Gatineau QC K1A 0H3	La Commission a été créée conformément à l'article 2 de la <i>Loi sur la Commission de contrôle du lac des Bois</i> (adoptée en 1921 et modifiée en 1958). Elle a également été autorisée par un traité canado-américain (Convention et protocole visant à régler le niveau du lac des Bois, 1925).	Inconnu	1/4
--	--	---	---------	-----

Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA)

La Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère finance de la recherche qui contribue à une meilleure compréhension des processus et des prévisions, fournit de l'information appropriée aux décideurs, explique l'incidence des problèmes climatiques et atmosphériques sur la santé humaine et sur l'environnement naturel en plus de renforcer la capacité scientifique du Canada.	Bureau 901 350, rue Sparks Ottawa ON K1R 7S8 (613) 238-2223	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 2000	Ouseley Harvey Clipsham Deep s.r.l.	3/13
--	--	--	---	------

Habitat faunique Canada

Promouvoir la préservation, la restauration et l'amélioration de l'habitat faunique au Canada en vue de maintenir la diversité, la répartition et l'abondance de la flore et de la faune à l'état naturel.	Bureau 310 1750, croissant Courtwood Ottawa ON K2C 2B5 (613) 722-2090	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1984	KPMG s.r.l.	6/12
--	--	--	-------------	------

7. Les données pour ce ministère sont en date du 31 mars 2005.

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre de l'Environnement (*suite*)

Ouranos

Favoriser les recherches sur le climat global et régional, rehausser la compréhension générale des décideurs, membres d'Ouranos, déterminer et évaluer les incidences des changements climatiques, etc.	19 ^e étage, tour Ouest 550, rue Sherbrooke Ouest Montréal QC H3A 1B9	<i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , Partie III, 2002	À déterminer	1/11
---	---	---	--------------	------

Ministre de l'Industrie

Corporation du Secrétariat du commerce intérieur

La réduction ou l'élimination des obstacles à la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des investissements sont essentiels à la promotion d'un marché intérieur ouvert, efficient et stable qui renforce la compétitivité des entreprises canadiennes et le développement durable.	Bureau 850 125, rue Gary Winnipeg MB R3C 3P2	<i>Loi de mise en oeuvre de l'Accord sur le commerce intérieur</i> , 1996 Incorporé, 2005	Ernst & Young s.r.l.	1/13
---	--	--	-------------------------	------

Fondation canadienne de l'innovation

Renforcer la capacité de recherche canadienne en engageant des fonds dans le développement de l'infrastructure de recherche au Canada dans les universités, les hôpitaux, les collèges et les établissements canadiens sans but lucratif.	Bureau 450 230, rue Queen Ottawa ON K1P 5E4 (613) 947-6496	<i>Loi d'exécution du budget</i> , 1997	Ernst & Young s.r.l.	7/15
---	---	---	-------------------------	------

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie (suite)				
La Fondation Pierre-Elliott-Trudeau				
Établir un dialogue entre d'éminents chercheurs en sciences sociales et d'autres parties intéressées par les questions liées aux politiques publiques, aux professions, au monde des affaires, aux arts et au secteur bénévole. La Fondation réalise un tel dialogue en attribuant des bourses d'études, des bourses de recherche et des stages dirigés par des mentors à des étudiants de doctorat, des chercheurs établis et des professionnels œuvrant dans le domaine des politiques publiques.	1514, avenue Dr Penfield Montréal QC H3G 1B9	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1985 Incorporée, 2001	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	2/18
Génome Canada				
Appuyer une initiative nationale de recherche en génomique au profit des Canadiens.	21 ^e étage 150, rue Metcalfe Ottawa ON K2P 1P1 (613) 751-4460	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Partie II, 2000 Accord de financement amendé et réaffirmé en 2005	KPMG s.r.l.	4/16
Ministre des Affaires étrangères				
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique				
Promouvoir et appuyer la coopération entre le Canada et les autres pays pour la promotion et le renforcement des institutions visant les droits de la personne.	Bureau 1100 1001, boul. de Maisonneuve E. Montréal QC H2L 4P9 (514) 283-6073	<i>Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique</i> , 1988	Vérificateur général du Canada	10/13
Commission du parc international Roosevelt de Campobello				
Administrer en tant que site commémoratif, dédié au Président Franklin Delano Roosevelt.	459, route 774 Welshpool NB E5E 1A4 (506) 752-2922	<i>Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello</i> , 1964	Foster, Carpenter, Black & Co. s.r.l.	3/6

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre des Affaires étrangères (*suite*)

Fondation Asie-Pacifique du Canada

Raffermer les liens entre les citoyens et les institutions du Canada et ceux de la région Asie-Pacifique.	Bureau 220 890, rue West Pender Vancouver BC V6C 1J9 (604) 684-5986	<i>Loi sur la Fondation Asie-Pacifique du Canada</i> , 1984 <i>Projet de Loi C-43</i> , Modifications à la loi	Deloitte & Touche s.r.l.	5/13
---	--	--	--------------------------	------

Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Northern Native Fishing Corporation

Préserver les flottes de navire de pêche et les permis connexes pour le profit à long terme des pêcheurs autochtones, et encourager leur développement comme exploitants indépendants de l'entreprise.	Site 19, Comp. 45 R.R. 3 Station Main Kitsum Kalum Reserve Terrace CB V8G 4R6 (250) 638-0986	<i>Loi sur les sociétés de la Colombie-Britannique</i> , 1982	Carlyle Shepherd & Co. s.r.l.	2/6
--	--	---	-------------------------------	-----

Ministre des Anciens combattants

Fonds du Souvenir

Veiller à fournir des funérailles dignes aux anciens combattants admissibles.	Bureau 401 505, boul. René-Lévesque Montréal QC H2Z 1Y7 (514) 866-2727	Charte fédérale, 1921	Conseils et Vérification Canada	1/12
---	---	--------------------------	------------------------------------	------

Ministre des Pêches et des Océans

Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries

Prendre les dispositions pour que les employés canadiens de toute commission internationale de pêches établie et maintenue par le Canada et/ou les États-Unis, dont l'administration centrale est située dans n'importe quel pays, soient protégés par une caisse de retraite ou un régime d'assurance et voir à leur administration.	a/s ministère des Pêches et Océans 200, rue Kent Ottawa ON K1A 0E6 (613) 993-1860	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1957	Inconnu	4/8
---	--	--	---------	-----

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources humaines et du Développement social				
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire				
Accorder des bourses à des étudiants qui en ont besoin et qui font preuve de mérite afin de faciliter l'accès aux études postsecondaires de façon à ce que les Canadiens puissent acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour participer à l'économie et à la société en évolution.	Bureau 800 1000, rue Sherbrooke O. Montréal QC H3A 3R2	<i>Loi sur l'exécution du budget</i> , 1998	Ernst & Young s.r.l.	6/15
Ministre des Ressources naturelles				
ASEP - NB Inc.				
Promouvoir l'emploi des Autochtones dans le secteur forestier au Nouveau-Brunswick.	47, rue Church Eel Ground First Nation NB E1V 4G2 (506) 622-4735	<i>Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick</i>	Teed Saunders Doyle & Co. s.r.l.	2/9
Association des arpenteurs des terres du Canada				
Établir, maintenir les normes d'admissibilité et d'exercice, ainsi que régir les arpenteurs des terres du Canada; établir et maintenir les normes de conduite, de connaissances et de compétence de ses membres et des titulaires de licence; régir l'activité des membres et des titulaires de licence; collaborer avec d'autres organisations à la promotion de l'arpentage et exercer les autres attributions découlant de la présente loi.	Bureau 100E 900, rue Dynes Ottawa ON K2C 3L6 (613) 723-9200	<i>Loi sur l'arpentage des terres du Canada</i> , 1999	Phomin Leslie comptables agrés s.r.l.	3/9
Canadian Energy Research Institute				
Effectuer des recherches économiques indépendantes et de grande qualité dans le domaine de l'énergie et des questions et politiques environnementales connexes afin d'aider les entreprises et les organisations gouvernementales canadiennes.	Suite 150 3512-33 Street NW Calgary AB T2L 2A6 (403) 282-1231	<i>Societies Act</i> de la province de l'Alberta, 1996 <i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1998	J. Benaschak Professional Corporation s.r.l.	3/25

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Congrès forestier mondial 2003				
Préparation du Congrès forestier mondial XII, Ville de Québec, Canada, du 21 au 28 septembre 2003	1055, du P.E.P.S. C.P. 3800 Sainte-Foy QC G1R 4C7	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 2001	Malette s.r.l.	1/4
Fondation canadienne de l'arbre, La				
Favoriser la sensibilisation et l'éducation de la population en ce qui a trait aux forêts canadiennes, et se faire l'instigateur d'un mouvement communautaire à ce chapitre en élaborant un code de déontologie au Canada, en coordonnant les initiatives et en sollicitant la collaboration des intervenants ainsi que des fonds en faveur de la plantation d'arbres dans le milieu urbain et rural.	Bureau 402 222, rue Somerset O. Ottawa, ON K2P 2G3 (613) 567-5545	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	KPMG Peat Marwick Thorne s.r.l.	0/11 ⁸
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable				
La Fondation administrera le Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD) pour la mise au point et la démonstration de nouvelles technologies prometteuses en matière de développement durable, notamment des technologies liées aux problèmes de changement climatique et de la qualité de l'air, de l'eau et du sol.	Bureau 250 230, rue Queen Ottawa ON K1P 5E4	<i>Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable</i> (sanctionnée en 2001)	KPMG s.r.l.	7/15
Forintek Canada Corporation				
Jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne le développement technologique de l'industrie canadienne des produits du bois, grâce à la création et à la mise en œuvre de concepts, de procédés, de produits et de programmes d'enseignement novateurs.	University of British Columbia 2665 East Mall Vancouver BC V6T 1W5 (604) 224-3221	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1979	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	2/22

8. La société prévoit demander des changements à son statut de société à régie partagée; aucune nomination fédérale n'est prévue.

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Institut canadien de recherches en génie forestier				
Effectuer des activités de recherche et de développement dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations liées à la récolte et au transport du bois, ainsi qu'à l'amélioration du matériel utilisé aux fins de la sylviculture et de l'exploitation forestière des bois privés.	580, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H9R 3J9 (514) 694-1140	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1976	Samson Béclair Deloitte & Touche s.r.l.	3/20
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers				
Rehausser la compétitivité technique des entreprises membres en leur fournissant des données de recherche et une technologie améliorée.	570, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H9R 3J9 (514) 630-4100	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1950	Samson Béclair Deloitte & Touche s.r.l.	2/21
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes de la <i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i> mise en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. L'Office est financé à l'aide de contributions égales provenant du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.	Centre TD 6 ^e étage 1791, rue Barrington Halifax NS B3N 3K9 (902) 422-5588	<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i> , 1988	Deloitte & Touche s.r.l.	2/5 ⁹

9. En plus des deux administrateurs nommés par le fédéral, le président est nommé conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement de Terre-Neuve.

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Norm et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
--	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre des Ressources naturelles (*suite*)

Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers

Administrer les dispositions pertinentes de la <i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i> mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de Terre-Neuve et du Labrador. L'Office est financé à l'aide de contributions égales provenant du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.	Place TD 5 ^e étage 140, rue Water St. John's NL A1C 6H6 (709) 778-1400	<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i> , 1987	Deloitte & Touche s.r.l.	3/7 ¹⁰
---	---	--	--------------------------	-------------------

Petroleum Technology Research Centre Inc.

Initier et appuyer la recherche et le développement de projets dans le but d'améliorer la production et le recouvrement de ressources pétrolières canadiennes.	6 Research Drive Regina SK S4S 7J7	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1998	Vertis Group s.r.l.	1/12
--	---------------------------------------	--	---------------------	------

Société du complexe forestier des Maritimes

Établir un complexe régional sylvicole dans les Maritimes.	Hugh John Flemming Forestry Centre 1350, rue Regent Fredericton NB E3C 2G6 (506) 452-6950	<i>Loi sur la Société du complexe forestier des Maritimes</i> , Nouveau-Brunswick, 1980	Deloitte & Touche s.r.l.	3/10
--	---	---	--------------------------	------

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités¹¹

Administration du pont du port de Saint John

Construire un pont qui traverse le port de Saint John, conclure des ententes concernant le financement, la construction et l'exploitation financière du pont et percevoir des droits de péage et autres aux fins de l'exploitation et de l'entretien du pont.	29, rue King Ouest Saint John NB E2M 7Y8 (506) 635-1320	Loi établissant une administration du pont du port de Saint John dans la ville de Saint John (N.-B.), 1962	Deloitte & Touche s.r.l.	1/7
---	---	--	--------------------------	-----

10. En plus des trois administrateurs nommés par le fédéral, le président est nommé conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

11. Les données pour ce ministère sont en date du 31 mars 2005.

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports, Infrastructures et Communautés (suite)				
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority				
Construire le Peace Bridge entre Buffalo (New York) et Fort Erie (Ontario) et en assurer l'entretien et l'exploitation.	121 Garrison Road Fort Erie ON L2A 6G6 (905) 871-1608	<i>Loi constituant la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company, 1934</i>	Ernst & Young s.r.l.	5/10
Commission portuaire d'Oshawa				
Administrer et contrôler le port ainsi que les ouvrages et les biens immobiliers qui relèvent de sa juridiction. Exploiter le port et faire fonction d'agent catalyseur pour favoriser l'utilisation des installations du port et l'amélioration des échanges commerciaux au pays et à l'étranger.	1050, rue Farewell Oshawa ON L1H 6N6 (905) 576-0400	<i>Loi sur les Commissions portuaires, 1985</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	2/3
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent				
Gérer et exploiter la Voie maritime du Saint-Laurent conformément à une entente de gestion conclue entre la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et Sa Majesté la Reine.	202, rue Pitt Cornwall ON K6J 3P7	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1998</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	1/9
NAV CANADA				
Acquérir, posséder, gérer, exploiter et développer le système canadien de navigation aérienne civile d'une manière sûre, efficiente et économique.	77, rue Metcalfe Ottawa ON K1P 5L6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1996</i> <i>Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile, 1996</i>	KPMG s.r.l.	3/15
Administrations aéroportuaires canadiennes				
Gérer, exploiter et aménager l'aéroport ou les aéroports dont elles sont responsables.				
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	1000, privé Airport Parkway Ottawa ON K1V 9B4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1995</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	2/14
Aéroport de Québec Inc.	Aéroport international Jean-Lesage Local 203 500, rue Principale Sainte-Foy QC G2G 2T9	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1996</i>	Raymond Chabot s.r.l.	2/15

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre des Transports, Infrastructures et Communautés (*suite*)

Administrations aéroportuaires canadiennes (*suite*)

Aéroports de Montréal	1100, boul. René-Lévesque Ouest Montréal QC H3B 4X8	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1989</i>	Raymond Chabot s.r.l.	2/13
Calgary Airport Authority	Calgary International Airport 2000 Airport Road NE Calgary AB T2E 6W5	<i>Regional Airports Authority Act (Alberta), 1990 Incorporée, 1992</i>	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	2/17
Charlottetown Airport Authority Inc.	Bureau 132 250, avenue Maple Hills Charlottetown PE C1C 1N2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1996</i>	Grant Thornton s.r.l.	2/11
Edmonton Regional Airports Authority	C.P. 9860 Edmonton AB T5J 2T2	<i>Regional Airports Authority Act (Alberta), 1990</i>	KPMG s.r.l.	2/13
Gander International Airport Authority Inc.	C.P. 392 Gander NL A1V 1W8	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1996</i>	Blair Jewer	2/13
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Unité 22 2570, autoroute 102 Lincoln NB E3B 9G1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1996 Incorporée, 2001</i>	Thornton McCain s.r.l.	2/11
Greater London International Airport Authority	1750 Grumlin Road London ON N5V 3B6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1995 Incorporée, 1998</i>	Ernst & Young s.r.l.	2/11
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Unité 12 1575, rue Champlain Dieppe NB E1A 7P5	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1995</i>	Grant Thornton s.r.l.	2/13
Greater Toronto Airports Authority	3111 Convair Drive C.P. Box 6031 Toronto AMF ON L5P 1B2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1993</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	2/15
Halifax International Airport Authority	C.P. 40 Elmsdale NS B0N 1M0	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1995</i>	Ernst & Young s.r.l.	2/13
Prince George Airport Authority Inc.	Suite 201 1399-6th Avenue Prince George BC V2L 5L6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 2000</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	2/11

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre des Transports, Infrastructures et Communautés (suite)

Administrations aéroportuaires canadiennes (suite)

Regina Airport Authority	Bureau 1 5201, avenue Regina Regina SK S4W 1B3	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Partie II, 1997 Incorporée, 1999	KPMG s.r.l.	2/15
Saint John Airport Inc.	4180, chemin Loch Lomond Saint John NB E2N 1L7	Constituée en vertu d'une loi provinciale, 1997	Teed Saunders Doyle & Co. s.r.l.	2/10
Saskatoon Airport Authority	Suite 1 2625 Airport Drive Saskatoon SK S7L 7L1	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Partie II, 1995	Deloitte & Touche s.r.l.	2/12
St. John's International Airport Authority	Unité 301 38, rue Pearson St. John's NL A1A 3R1	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Partie II, 1996 Incorporée, 1998	Ernst & Young s.r.l.	2/12
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Bureau 340 100, rue Princess Thunder Bay ON P7E 6S2	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Partie II, 1995 Incorporée, 1997	Ernst & Young s.r.l.	2/9
Vancouver International Airport Authority	C.P. 23750 Airport Postal Outlet Richmond BC V7B 1Y7	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Partie II, 1990	KPMG s.r.l.	2/12
Victoria Airport Authority	1640, boul. Electra C.P. 201 Sidney BC V8L 5V4	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Partie II, 1995	KPMG s.r.l.	2/12
Winnipeg Airports Authority Inc.	Édifice Administratif Bureau 249 2000, avenue Wellington Winnipeg MB R3H 1C2	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Partie II, 1993	KPMG s.r.l.	2/15

Administrations portuaires du Canada

Gérer l'infrastructure et les services maritimes sur une base commerciale tout en favorisant la participation des utilisateurs du port et de la collectivité dans laquelle il est situé et en tenant compte de leurs opinions.

Administration portuaire de Belledune	112, promenade Shannon Belledune NB E8G 2W1	<i>Loi maritime du Canada</i> , 2000	Allen Paquet & Arseneau s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Halifax	Pier 19 1215 Marginal Road P.O. Box 336 Halifax NS B3J 2P6	<i>Loi maritime du Canada</i> , 1999	Grant Thornton s.r.l.	5/7

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Norm et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports, Infrastructures et Communautés (suite)				
Administrations portuaires du Canada (suite)				
Administration portuaire de Hamilton	605, rue James N Hamilton ON L8L 1K1 (905) 525-4330	<i>Loi maritime du Canada, 2001</i>	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Montréal	Édifice du port de Montréal, aile n° 1 Cité du Havre Montréal QC H3C 3R5	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Raymond Chabot Grant Thornton s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Nanaimo	104, rue Front C.P. 131 Nanaimo BC V9R 5K4	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Meyers Norris Penny s.r.l.	5/7
Administration portuaire de North Fraser	7911 Grauer Road Richmond BC V7B 1N4	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	BDO Dunwoody s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Port Alberni	2750 Harbour Road Port Alberni BC V9Y 7X2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Hill Lacoursière & Mollon s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Prince Rupert	200-215 CowBay Prince Rupert BC V8J 1A2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	KPMG s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Québec	150, rue Dalhousie C.P. 2268 Québec QC G1K 7P7	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Mallette s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Saint John	5 ^e étage 133, rue Prince William Saint John NB E2L 2B5	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Ernst & Young s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Sept-Îles	1, quai Mgr-Blanche Sept-Îles QC G4R 5P3	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Mallette Maheu s.r.l.	5/7
Administration portuaire de St. John's	1, rue Water C.P. 6178 St. John's NL A1C 5X8	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Thunder Bay	100, rue Main Thunder Bay ON P7B 6R9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	BDO Dunwoody s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Toronto	60, rue Harbour Toronto ON M5J 1B7	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Deloitte & Touche s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Trois-Rivières	Bureau 300 1545, rue du Fleuve Trois-Rivières QC G9A 5K2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Morin Cadieux Matteau Normand s.r.l.	5/7
Administration portuaire de Vancouver	100 The Point 999 Canada Place Vancouver BC V6C 3T4	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	KPMG s.r.l.	6/9
Administration portuaire de Windsor	Bureau 502 251, rue Goyeau Windsor ON N9A 6V2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Collins Barrow s.r.l.	5/7

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre des Transports, Infrastructures et Communautés (*suite*)

Administrations portuaires du Canada (*suite*)

Administration portuaire du fleuve Fraser	Bureau 500 713, rue Columbia New Westminster BC V3M 1B2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton s.r.l.	5/7
Administration portuaire du Saguenay	6600, chemin du Terminal Ville de La Baie QC G7B 3N9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Malette s.r.l.	5/7

Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Milit-Air Inc.

Milit-Air Inc. a pour but d'entreprendre des activités de formation des pilotes militaires canadiens et étrangers au Canada de manière sûre, efficace et économique, notamment par des activités proposées dans le cadre du programme « Entraînement en vol de l'OTAN au Canada ».	Calgary AB	<i>Loi sur les corporations canadiennes, Partie II, 1998</i>	KPMG s.r.l.	1/5
--	------------	--	-------------	-----

Ministre du Commerce international

Fondation pour la recherche et le développement industriel Canada-Israël

La Fondation pour la recherche et le développement industriel Canada-Israël vise à renforcer la coopération économique et le commerce et, ainsi, accroître le niveau des échanges bilatéraux. La raison d'être du Programme est de favoriser des rapports plus étroits en recherche et développement, en particulier dans les secteurs de l'économie fortement axés sur le savoir, à titre de moyen productif d'accroître les rapports commerciaux à long terme. Le programme a été mis en œuvre par la Fondation qui a été établie par le secteur privé.	Bureau 3 371A, rue Richmond Ottawa ON K2A 0E7	Société privée à but non lucratif, constituée 1994	Ouseley Hanvey Clipsham Deep s.r.l.	3/6
---	---	--	---	-----

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien				
Association canadienne des entraîneurs				
Diriger l'amélioration des activités de formation des entraîneurs et le perfectionnement des dirigeants sportifs, la réalisation et la promotion de ces activités de concert avec des partenaires, notamment grâce à un programme national avant-gardiste d'entraînement et de formation des dirigeants sportifs qui offre une formation dans un contexte général de leadership sportif fondé sur les besoins des participants sportifs, depuis le terrain de jeu jusqu'au podium.	Bureau 300 141, av. Laurier O. Ottawa ON K1P 5S3 (613) 235-5000	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1971	Ouseley Hanvey Clipsham Deep s.r.l.	1/16 ¹²
Association de développement olympique de Calgary				
Favoriser le développement d'athlètes canadiens de sport d'hiver; administrer le Fonds de dotation olympique; assurer le fonctionnement et l'entretien du Parc olympique du Canada.	88 Canada Olympic Rd. SW Calgary AB T2M 4N3 (403) 286-2632	<i>Societies Act</i> de la province de l'Alberta, 1979	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	1/20
Association pour l'exportation du livre canadien				
L'AELC est une association de l'industrie qui aide les éditeurs canadiens à se positionner et à accroître leurs ventes sur les marchés étrangers en fournissant des renseignements sur ces marchés et un soutien financier, promotionnel et logistique.	Bureau 504 1, rue Nicholas Ottawa ON K1N 7B7 (613) 562-2324	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1972	Logan Katz s.r.l.	2/12
Centre canadien multisport – Atlantique				
Appuyer les athlètes de haute performance et la formation des entraîneurs dans le Canada atlantique en offrant les services essentiels à la poursuite de l'excellence athlétique et personnelle.	Suite 308 5516 Spring Garden Rd Halifax NS B3J 3G6 (902) 425-0942	<i>Nova Scotia Act</i> , 1999	Deloitte & Touche s.r.l.	1/15

12. Le ratio est passé de 4/12 à 1/16. Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du sport ont modifié la structure de gouvernance et le mandat de l'organisation.

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Centre canadien multisport – Calgary				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	a/s Physical Education Faculty University of Calgary Room 125, Olympic Oval 2500 University Drive NW Calgary AB T2N 1N4 (403) 220-8196	<i>Societies Act</i> de la province de l'Alberta, 1994	PriceWaterhouse Coopers s.r.l.	1/12
Centre canadien multisport – Grand Victoria				
Créer un environnement dynamique pour favoriser la performance sportive à tous les niveaux en intégrant la prestation de services de calibre mondial aux athlètes, l'excellence des entraîneurs et des initiatives de développement sportif à long terme.	4636 Elk Drive Victoria BC V8Z 5M1 (250) 744-3583	<i>Society Act</i> de la province de la Colombie-Britannique, 1994	Norgaard Neale Campden Ltd. s.r.l.	1/11
Centre canadien multisport – Manitoba				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	a/s Université du Manitoba Centre Frank Kennedy Bureau 138 17, chemin Dafoe Winnipeg MB R3T 2N2 (204) 474-6604	<i>Loi sur les corporations</i> du Manitoba	Hemingway Silver s.r.l.	1/14
Centre canadien multisport – Saskatchewan				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	1870, rue Lorne Regina SK S4P 2L7 (306) 975-0809	Sous SaskSport Inc., 1972	Virtus Group s.r.l.	1/16
Centre canadien multisport – Toronto				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	Bureau 606A 1185, avenue Eglinton. E. North York ON M3C 3C6 (416) 426-7184	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Ontario, 1998	James G.A. Gibbs s.r.l.	1/12

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Centre de règlement des différends sportifs du Canada				
Fournir à la collectivité sportive canadienne un service de niveau national de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance dans ce domaine.	Bureau 560 3100, Le Carrefour Laval QC H7T 2K7 (450) 686-1246 1 866 733-7767	<i>Loi sur l'activité physique et le sport, 2003</i>	BDO Dunwoody s.r.l.	12/12
Centre national multisport – Montréal				
Aider les athlètes de haut niveau à mieux se préparer en vue de l'atteinte de performances maximales lors des Jeux olympiques, Championnats du monde et autres compétitions internationales d'envergure.	1000, avenue Émile-Journeault Montréal QC H2M 2E7 (514) 872-1999	<i>Loi sur les compagnies du Québec, Partie III, 1997</i>	Gosselin et associés s.r.l.	1/10
Comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2010 à Vancouver				
Organiser et administrer la tenue des jeux Olympiques et Paralympiques de 2010 à Vancouver et à Whistler	Bureau 400 1095, rue West Pender Vancouver BC V6E 2M6 (778) 382-2010	<i>Loi sur les sociétés canadiennes, Partie II, 2003</i>	Ernst & Young s.r.l.	3/20
Conseil des Jeux du Canada				
Assurer l'organisation d'une grande manifestation sportive nationale multidisciplinaire à l'intention des meilleurs jeunes athlètes de toutes les provinces et territoires.	Bureau 701 2197, promenade Riverside Ottawa ON K1H 7X3 (613) 526-2320	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1991</i>	Ouseley Harvey Clipsham Deep s.r.l.	3/14
Conseil du sport de haut niveau – Québec				
Initier et appuyer des projets visant l'amélioration des services et des conditions d'entraînement offerts aux athlètes de haut niveau de la région de la Capitale-nationale et de la région de Chaudière-Appalaches dans le respect des champs de compétence respectifs des partenaires impliqués.	1155, boul. de la Rive-Sud Saint-Romuald QC G6W 5M6 (418) 572-0330	<i>Loi sur les compagnies du Québec, Partie III, 2000</i>	Lemieux Nolet, Comptables agrés et consultants s.r.l.	1/15

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Fonds canadien de télévision, Le				
Appuyer la production d'émissions significatives sur le plan culturel et de haute qualité pour les Canadiens, et leur télédiffusion aux heures de grande écoute en français, en anglais et dans des langues autochtones. Ces émissions englobent les dramatiques, les émissions de variété, les émissions pour enfants, les documentaires et les émissions des arts de la scène, produites par les secteurs de production de la majorité et de la minorité de l'une ou l'autre des langues officielles.	5 ^e étage 111, rue Queen E. Toronto ON M5C 1S2 (416) 214-4400 1 877 975-0766	<i>Loi sur les sociétés canadiennes</i> , Partie II, 1996	KPMG s.r.l.	5/20
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth				
Financer les programmes visant à élaborer des normes élevées de performance et d'excellence concurrentielle dans le sport amateur canadien et international.	4636 Elk Drive Victoria BC V8Z 5M1 (250) 744-3583	<i>Loi sur les corporation canadiennes</i> , 1994 <i>Society Act</i> de la province de la Colombie-Britannique, 1994	Dale Matheson Carr Hilton s.r.l.	1/5
Hamilton 2003 Championnats du monde de cyclisme sur route				
Organiser et gérer les Championnats du monde de cyclisme sur route de 2003 à Hamilton.	a/s David Bradley Orlick Industries Inc. 411, avenue Parkdale N. C.P. 591 LCD#1 Hamilton ON L8L 8G1 (905) 544-1997 poste 303	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 2000	KPMG s.r.l.	0/12 ¹³
PacificSport Centre canadien multisport – Vancouver				
Offrir un environnement de calibre mondial permettant aux athlètes et aux entraîneurs canadiens de gagner sur la scène internationale.	500-1333 West Broadway Vancouver BC V6H 4C1 (604) 737-3003	<i>Society Act</i> de la province de la Colombie-Britannique, 1998	Staley, Okada & Partners s.r.l.	1/16

13. Depuis le 31 mars 2006, cette entité est en voie de liquidation. Toutes les obligations financières ont été respectées. Il n'y a plus de représentant au conseil.

Sociétés à régie partagée

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Adminis- trateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	--

Ministre du Patrimoine canadien (suite)

Société d'accueil des Jeux d'hiver du Canada Whitehorse 2007 Inc.

Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, diriger, administrer et superviser les Jeux d'hiver de Whitehorse Canada 2007, au nom du Canada, du Territoire du Yukon et au nom d'autres groupes.	1105 1st Avenue Whitehorse YK Y1A 1A3	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 2002	BDO Dunwoody s.r.l.	2/18
--	--	--	------------------------	------

TV5 Québec Canada

Promouvoir la diversité culturelle par l'intermédiaire d'un service de télévision spécialisé et donner aux téléspectateurs un accès à une variété d'émissions produites dans la Francophonie internationale.	Bureau 101 1755, boul. René-Lévesque E. Montréal QC H2K 4P6 (514) 522-5322	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , Partie II, 1991	Samson Bélair Deloitte & Touche s.r.l.	2/9
--	--	--	--	-----

Premier ministre

Institut Vanier de la famille

Favoriser le bien-être spirituel et matériel des familles canadiennes et, pour y arriver, étudier leur milieu et leurs caractéristiques sociales, physiques, mentales, morales et financières.	94, promenade Centerpoint Nepean ON K2G 6B1 (613) 228-8500	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1965	McCay Duff & Company s.r.l.	2/18
--	--	--	-----------------------------------	------

Nature Trust of British Columbia, The

Acheter et préserver des étendues de terre ayant une importance écologique en Colombie-Britannique.	260-1000 Roosevelt Crescent North Vancouver, BC V7P 1M3 (604) 924-9771	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1971	KPMG s.r.l.	1/11
---	--	--	-------------	------

Président du Conseil du Trésor

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Transformer le secteur riverain de Toronto pour l'usage et le plaisir de la population de Toronto, de l'Ontario et du Canada, favoriser la croissance économique et redéfinir comment la ville, la province et le pays sont perçus à l'échelle mondiale.	Bureau 822 207, rue Queens Quay Ouest Toronto ON M5J 1A7 (416) 214-1344	<i>Loi sur la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto</i> , 2002	Deloitte Touche s.r.l.	4/13
--	---	---	---------------------------	------

Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Tel que prévu à l'article 147 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (LFI), chaque fois qu'un syndic de faillite effectue un paiement à un créancier suite à une réclamation contre une société du secteur privé en faillite, le superintendant des faillites perçoit un prélèvement.

Le syndic de faillite est une personne nommée par le tribunal des faillites pour superviser la distribution des actifs d'une société en faillite à ses créanciers.

Bien que ce prélèvement prenne habituellement la forme d'un montant en numéraire correspondant à un pourcentage de la réclamation (fixé par la LFI), il arrive dans de rares occasions que ce prélèvement soit versé sous forme d'actions. Le superintendant des faillites détient ces actions au nom de la Couronne jusqu'à ce que toutes les restrictions qui s'opposent à leur vente soient levées; les actions sont alors vendues au comptant ou transférées, à moins qu'elles ne soient déclarées sans valeur.

Soulignons que la plupart des actions remises au superintendant à titre de prélèvement ne produisent aucun revenu pour la Couronne. Néanmoins, le Bureau du superintendant des faillites maintient un registre de toutes les actions reçues à titre de prélèvement. Voici une liste du portefeuille des actions détenues à l'heure actuelle en fonction de la date à laquelle le gouvernement les a prises en charge. Les actions feront partie de la liste jusqu'à ce qu'elles soient écoulées.

	Date de réception	Nom de la compagnie
1.	3 septembre 1991	Amertek Inc.
2.	2 octobre 1991	Kenloch Distillers Ltd.
3.	28 septembre 1993	Les laboratoires Quelab inc.
4.	8 octobre 1993	Carvern International
5.	14 décembre 1995	Autoskill International Inc.
6.	18 octobre 1996	Canadian Manoir
7.	4 novembre 1996	Madison Partners Limited
8.	19 novembre 1996	The Vivant Group Inc.
9.	3 décembre 1996	Madison Partners Limited
10.	23 décembre 1996	The Vivant Group Inc.
11.	27 février 1997	Les Développements Phénix (1995) inc.
12.	28 mai 1997	Goldenhill Cattle Company Ltd.
13.	23 février 1998	Omnitech Migration International Inc.

14.	16 juin 1998	Sitraco Inc.
15.	22 octobre 1998	Groupe Immobilier Grilli inc.
16.	31 décembre 1998	Unibex Inc.
17.	28 septembre 1999	Data Trax Systems Ltd.
18.	11 février 2000	Cosem Neurostim Itée
19.	30 mai 2001	Hyal Pharmaceutical Corporation
20.	11 juin 2001	Consolidated Stone Industries Inc.
21.	19 juin 2001	InterUnion Financial Corporation
22.	28 septembre 2001	Ebdental Inc.
23.	15 octobre 2001	Canplats Resources Corporation
24.	23 janvier 2002	Planète Medica inc.
25.	28 février 2002	PlainTree Systems Inc.
26.	10 mai 2002	International Pursuit Corporation
27.	5 septembre 2002	Sahelian Goldfields Inc.
28.	5 février 2003	Process Capital Corp.
29.	6 mars 2003	Dynasty Motocar Corporation
30.	4 avril 2003	Sécurité Auratek inc.
31.	2 septembre 2003	Custom Assemblies Limited
32.	23 octobre 2003	B.C. Pacific Capital Corporation
33.	30 octobre 2003	1395884 Ontario Limited
34.	5 novembre 2003	Techcana Inc.
35.	5 février 2004	IANett International Systems Ltd.
36.	4 mars 2004	1239370 Ontario Inc.
37.	10 mai 2004	ASF Capital Corporation
38.	19 novembre 2004	Corporation Rutel Networks
39.	1 ^{er} février 2005	Kewl Corporation
40.	14 février 2005	Xogen Technologies Inc.
41.	24 mars 2005	Corporation Capital Gilbralta Springs
42.	7 septembre 2005	Verb Exchange Inc.
43.	5 octobre 2005	Centillion Industries Inc.
44.	15 novembre 2005	Verb Exchange Inc.
45.	17 mars 2006	Jurassic Oil & Gas Ltd.
46.	29 mars 2006	Perfectly Natural Solutions Inc.
47.	30 mars 2006	Pêcheries G.E.M. Itée

V. Listes complètes des sociétés d'État, de leurs filiales
et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient
des intérêts

Liste détaillée des sociétés d'État, de leurs filiales¹ et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts² par portefeuille ministériel

Affaires étrangères
Sociétés d'État mère
Centre de recherches pour le développement international
Organisations internationales
Banque africaine de développement Banque asiatique de développement Banque de développement des Caraïbes Banque interaméricaine de développement Commission de la frontière internationale
Sociétés à régie partagée
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique Commission du parc international Roosevelt de Campobello Fondation Asie-Pacifique du Canada
Affaires indiennes et du Nord canadien
Sociétés d'État mère
Institut de la statistique des premières nations
Sociétés à régie partagée
Northern Native Fishing Corporation
Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec
Sociétés à régie partagée
Centre d'affaires Info entreprises Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC) Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse Fonds commun des SADC du Québec Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM) Montréal International Société de développement à l'exportation de Longueuil Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine Inc. (SODIM) Société du Havre de Montréal

1. Afin de visualiser les liens entre les diverses filiales, veuillez consulter le chapitre III (Portefeuille des sociétés d'État)
2. À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Sociétés d'État mère

Société d'expansion du Cap-Breton

Filiales en propriété exclusive

Cape Breton Marine Farming Limited

Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton, fait rapport comme Société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

DARR (Cape Breton) Limited

Gulf Bras D'Or Estates Limited

Autres filiales et partenariats légaux

Bell Bay Golf Developments Incorporated

Lynnwood Inn Limited

Agriculture et Agroalimentaire

Sociétés d'État mère

Commission canadienne du lait

Financement agricole Canada

Sociétés à régie partagée

Agriculture and Food Council of Alberta

Canada-Alberta Beef Industry Development Fund

Canada-Alberta Hog Industry Development Fund

Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund

Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund

Centre de développement du porc du Québec Inc.

Centre de diversification des cultures Canada-Manitoba (CDCCM)

Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)

Commission canadienne du blé

Conseil de l'adaptation agricole

Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)

Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)

Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, Inc.

Growing Alberta

Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire

Institut international du Canada pour le grain

Investment Agriculture Foundation of British Columbia

Manitoba Rural Adaptation Council Inc.

Nova Scotia Technology Development 2000

Nunavut Harvesters Association (NHA)

POS Pilot Plant Corporation

Sociétés à régie partagée (suite)

Saskatchewan Council for Community Development
Société canadienne d'enregistrement des animaux
Territorial Farmers Association NWT
Western Grains Research Foundation
Yukon Agricultural Association (YAA)

Anciens combattants

Organisations internationales

Commission des sépultures de guerre du Commonwealth

Sociétés à régie partagée

Fonds du Souvenir

Commerce international

Sociétés d'État mère

Corporation commerciale canadienne
Exportation et développement Canada

Filiales en propriété exclusive

Exinvest Inc. (pour Exportation et développement Canada)

Sociétés à régie partagée

Fondation pour la recherche et le développement industriel Canada-Israël

Conseil du Trésor (Président du)

Sociétés d'État mère

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Filiales en propriété exclusive

Blue & Gold Private Investments Inc.
Galvaude Private Investments Inc.
Infra-PSP GP Partners Inc.
Ivory Private Investments Inc.
Port-aux-Choix Private Investments Inc.
PSP Capital Inc.
PSP Finco Inc.
PSPIB G.P. Finance Inc.
PSPIB G.P. Inc.
PSPIB G.P. Partners Inc.
PSPIB Immobilier International Inc.
PSPIB IRP60 Inc.
PSPIB Michigan G.P. Inc.

Filiales en propriété exclusive (suite)

PSPiB Realty Holdings U.S. LP
PSPiB-AFP Inc.
PSPiB-FLSA Inc.
PSPiB-MSR Inc.
PSPiB-RE Deposit Inc.
PSPiB-RE Direct Inc.
PSPiB-RE Finance Inc.
PSPiB-RE Finance Partners Inc.
PSPiB-RE Partners
PSPiB-SDL Inc.
PSPiB-SHRT Inc.
PSPiB-SHRT U.S. Inc.
PSPLUX

Autres filiales et partenariats légaux

3102444 Nova Scotia Limited
3478092 Canada Inc.
4296524 Canada Inc.
4345177 Canada Inc.
6165061 Canada Inc.
ESS-LUX
PSPiB Realty Holdings U.S. LP
PSPiB Realty U.S. Inc.
PSPiB U.S. Nominee Inc.
PSPiB-BV G.P. Inc.
PSPiB-LS Inc.
PSPiB-Newbury G.P. Inc.
PSPiB-Star Inc.
PSPEUR
West/PBI Incorporated

Sociétés à régie partagée

Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Entreprises en coparticipation

North Portage Development Corporation (exploitée sous le nom The Forks North Portage Partnership)

Environnement

Organisations internationales

Comité international du Niagara
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif public mixte
Conseil international de contrôle du lac des Bois
Commission internationale du lac Memphrémagog
International Porcupine Caribou Board

Sociétés à régie partagée

Commission de contrôle du lac des Bois
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA)
Habitat faunique du Canada
Ouranos

Finances

Sociétés d'État mère

Banque du Canada
Corporation de développement des investissements du Canada (La)
Office d'investissement du régime de pensions du Canada
Société d'assurance-dépôts du Canada

Filiales en propriété exclusive

Adelaide Capital Corporation (pour la Société d'assurance-dépôts du Canada)
Canada Eldor Inc. (pour la Corporation de développement des investissements du Canada)
Canada Hibernia Holding Corporation (pour la Corporation de développement des investissements du Canada)
CPP Investment Board (USRE) Inc. (pour l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada)
CPP Investment Board European Holdings S.à.r.l. (pour l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada)
Société de placements immobiliers de l'Office d'investissement du RPC (pour l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada)
Société de placements privés de l'Office d'investissement du RPC (pour l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada)

Autres filiales et partenariats légaux

Hibernia Management and Development Company Ltd. (pour la Corporation de développement des investissements du Canada)

Organisations internationales

Agence multilatérale d'assurance des investissements
Association internationale de développement
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
Banque internationale pour la reconstruction et le développement
Fonds monétaire international
Société financière internationale

Industrie

Sociétés d'État mère

Banque de développement du Canada
Commission canadienne du tourisme
Conseil canadien des normes

Filiales en propriété exclusive

BDC Capital Inc. (pour la Banque de développement du Canada)

Sociétés à régie partagée

Corporation du Secrétariat du commerce intérieur
Fondation canadienne de l'innovation
Fondation Pierre-Elliott-Trudeau (La)
Génome Canada

Patrimoine canadien

Sociétés d'État mère

Conseil des Arts du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Musée canadien de la nature
Musée canadien des civilisations
Musée des beaux-arts du Canada
Musée national des sciences et de la technologie
Société du Centre national des Arts
Société Radio-Canada
Téléfilm Canada

Autres filiales et partenariats légaux

ARTV (de la Société Radio-Canada)
Cable North Microwave Limited (de la Société Radio-Canada)
Master FM Limited (de la Société Radio-Canada)
Sirius Canada Inc. (de la Société Radio-Canada)
The Canadian Documentary Channel (de la Société Radio-Canada)
TV5 Monde (de la Société Radio-Canada)
Visnews Limited (de la Société Radio-Canada)

Organisations internationales

Agence mondiale antidopage

Sociétés à régie partagée

Association canadienne des entraîneurs
Association de développement olympique de Calgary
Association pour l'exportation du livre canadien
Centre canadien multisport – Atlantique
Centre canadien multisport – Calgary

Sociétés à régie partagée (suite)

Centre canadien multisport – Grand Victoria
Centre canadien multisport – Manitoba
Centre canadien multisport – Saskatchewan
Centre canadien multisport – Toronto
Centre de règlement des différends sportifs du Canada
Centre national multisport – Montréal
Comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2010 à Vancouver
Conseil des Jeux du Canada
Conseil du sport de haut niveau – Québec
Fonds canadien de télévision (Le)
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth
Hamilton 2003 Championnats du monde de cyclisme sur route
PacificSport Centre canadien multisport – Vancouver
Société d'accueil des Jeux d'hiver du Canada Whitehorse 2007 Inc.
TV5 Québec Canada

Pêches et Océans

Sociétés d'État mère

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Sociétés à régie partagée

Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries

Premier ministre

Sociétés à régie partagée

Institut Vanier de la famille
Nature Trust of British Columbia, The

Ressources humaines et Développement social

Sociétés d'État mère

Société canadienne d'hypothèque et de logement

Filiales en propriété exclusive

Fiducie du Canada pour l'habitation

Sociétés à régie partagée

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Ressources naturelles

Sociétés d'État mère

Énergie atomique du Canada limitée
Société de développement du Cap-Breton

Filiales en propriété exclusive

AECL Technologies B.V. (de Énergie atomique du Canada limitée)
AECL Technologies Inc. (de Énergie atomique du Canada limitée)

Entreprises en coparticipation

Lower Churchill Development Corporation Limited

Sociétés à régie partagée

ASEP - NB Inc.
Association des arpenteurs des Terres du Canada
Canadian Energy Research Institute
Congrès forestier mondial 2003
Fondation canadienne de l'arbre
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable
Forintek Canada Corporation
Institut canadien de recherches en génie forestier
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers
Petroleum Technology Research Centre Inc.
Société du complexe forestier des Maritimes

Santé

Sociétés à régie partagée

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies
Conseil canadien de la santé
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé
Inforoute Santé du Canada Inc.
Institut canadien d'information sur la santé
Institut canadien sur la sécurité des patients (ICSP)
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)

Santé (Agence de santé publique du Canada)

Sociétés à régie partagée

Prix humanitaire Terry Fox Inc.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Sociétés d'État mère

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
Administration de pilotage de l'Atlantique
Administration de pilotage des Grands Lacs
Administration de pilotage des Laurentides
Administration de pilotage du Pacifique
Administration du pont Blue Water
Commission de la capitale nationale
Marine Atlantique S.C.C.
Monnaie royale canadienne
Ridley Terminals Inc.
Société canadienne des postes
Société des ponts fédéraux Limitée (La)
Société immobilière du Canada Limitée
VIA Rail Canada Inc.

Filiales en propriété exclusive

2875039 Canada Limitée (pour la Société canadienne des postes)
2845047 Canada Limitée (pour la Société canadienne des postes)
3906949 Canada Inc. (pour la Société canadienne des postes)
Corporation du Pont international de la voie maritime Ltée, La (pour La Société des ponts fédéraux Limitée)
Parc Downsview Park Inc. (fait rapport comme société d'État mère) (pour La Société immobilière du Canada Limitée)
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les (pour La Société des ponts fédéraux Limitée)
Postes Canada internationale limitée (pour la Société canadienne des postes)
RCMH-MRCF Inc. (pour la Monnaie royale canadienne)
Société de portefeuille EPO Inc. (pour la Société canadienne des postes)
Société du Vieux-Port de Montréal inc. (fait rapport comme société d'État mère) (pour La Société immobilière du Canada Limitée)
Société immobilière du Canada CLC limitée (pour la Société immobilière du Canada Limitée)

Autres filiales et partenariats légaux

964102 Ontario Inc. (pour la Société canadienne des postes)
6076386 Canada Inc. (pour la Société canadienne des postes)
Assured Logistics Inc. (pour la Société canadienne des postes)
Canadian Teleservices Corporation (pour la Société canadienne des postes)
Co-operative Vereniging International Post (pour la Société canadienne des postes)
Corporation U.A. (pour la Société canadienne des postes)
Courrier Purolator Ltée (pour la Société canadienne des postes)
Distributions Management Services Inc. (pour la Société canadienne des postes)
EPO Inc. (pour la Société canadienne des postes)

Autres filiales et partenariats légaux (suite)

Innovaposte Inc. (pour la Société canadienne des postes)
IPC CV (pour la Société canadienne des postes)
Intelcom Courier Canada Inc. (pour la Société canadienne des postes)
Les investissements Purolator Itée (pour la Société canadienne des postes)
Nieuwe Porst Nederlandse Antillen N.V. (pour la Société canadienne des postes)
Progistix-Solutions Inc. (pour la Société canadienne des postes)
Purolator Customs Services Ltd. (pour la Société canadienne des postes)
Purolator Holdings U.S. Ltd. (pour la Société canadienne des postes)
Purolator Trade Solutions Ltd. (pour la Société canadienne des postes)
Purolator USA Inc. (pour la Société canadienne des postes)
St. Mary's River Bridge Company (pour La Société des ponts fédéraux Limitée)
Services spécialisés TGM Inc. (pour la Monnaie royale canadienne)
Supercourier (1987) Ltd. (pour la Société canadienne des postes)

Sociétés à régie partagée

Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa
Administration du pont du port de Saint John
Administration portuaire de Belledune
Administration portuaire de Halifax
Administration portuaire de Hamilton
Administration portuaire de Montréal
Administration portuaire de Nanaimo
Administration portuaire de North Fraser
Administration portuaire de Port Alberni
Administration portuaire de Prince Rupert
Administration portuaire de Québec
Administration portuaire de Saint-John
Administration portuaire de Sept-Îles
Administration portuaire de St. John's
Administration portuaire de Thunder Bay
Administration portuaire de Toronto
Administration portuaire de Trois-Rivières
Administration portuaire de Vancouver
Administration portuaire de Windsor
Administration portuaire du fleuve Fraser
Administration portuaire du Saguenay
Aéroport de Québec Inc.
Aéroports de Montréal
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority
Calgary Airport Authority Inc.
Charlottetown Airport Authority Inc.

Sociétés à régie partagée (suite)

Commission portuaire d'Oshawa
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent
Edmonton Regional Airports Authority
Gander International Airport Authority Inc.
Greater Fredericton Airport Authority Inc.
Greater London International Airport Authority
Greater Moncton Airport Authority Inc.
Greater Toronto Airports Authority
Halifax International Airport Authority
NAV CANADA
Prince George Airport Authority Inc.
Regina Airport Authority
Saint John Airport Inc.
Saskatoon Airport Authority
St. John's International Airport Authority
Thunder Bay International Airports Authority Inc.
Vancouver International Airport Authority
Victoria Airport Authority
Winnipeg Airports Authority Inc.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Sociétés d'État mère

Construction de Défense (1951) Limitée

Sociétés à régie partagée

Milit-Air Inc.

Liste détaillée des sociétés d'État, de leurs filiales et autres sociétés³ dans lesquelles le Canada détient des intérêts⁴ par ordre alphabétique

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
2845047 Canada Limitée	Filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
2875039 Canada Limitée	Filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
3102444 Nova Scotia Limited	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
3478092 Canada Inc.	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
3906949 Canada Inc.	Filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
4296524 Canada Inc.	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
4345177 Canada Inc.	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
6076386 Canada Inc.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
6165061 Canada Inc.	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
964102 Ontario Inc.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Adelaide Capital Corporation	Filiale en propriété exclusive de la Société d'assurance-dépôt du Canada	Finances
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités

3. Afin de visualiser les liens entre les diverses filiales, veuillez consulter le chapitre III (Portefeuille des sociétés d'État).

4. À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration du pont Blue Water	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Belledune	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Hamilton	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Nanaimo	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de North Fraser	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Port Alberni	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Prince Rupert	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Québec	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Saint-John	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Sept-Îles	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de St. John's	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Thunder Bay	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Toronto	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Trois-Rivières	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Administration portuaire de Windsor	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire du fleuve Fraser	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Administration portuaire du Saguenay	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
AECL Technologies B.V. (de Énergie atomique du Canada Limitée)	Filiale en propriété exclusive de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
AECL Technologies Inc. (de Énergie atomique du Canada Limitée)	Filiale en propriété exclusive de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
Aéroport de Québec Inc.	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Aéroports de Montréal	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Agence mondiale antidopage	Organisation internationale	Patrimoine canadien
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisation internationale	Finances
Agriculture and Food Council of Alberta	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
ARTV (de la Société Radio-Canada)	Autre filiale de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
ASEP - NB Inc.	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association des arpenteurs des Terres du Canada	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Association internationale de développement	Organisation internationale	Finances
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Assured Logistics Inc. (pour la Société canadienne des postes)	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Banque africaine de développement	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque asiatique de développement	Organisation internationale	Affaires étrangères

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Banque de développement des Caraïbes	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque de développement du Canada	Société d'État mère	Industrie
Banque du Canada	Société d'État mère	Finances
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisation internationale	Finances
Banque interaméricaine de développement	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisation internationale	Finances
BDC Capital Inc. (pour la Banque de développement du Canada)	Filiale en propriété exclusive de la Banque de développement du Canada	Industrie
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Autre filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Agence de promotion économique du Canada atlantique
Blue & Gold Private Investments Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Cable North Microwave Limited (de la Société Radio-Canada)	Autre filiale de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Calgary Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Canada Eldor Inc.	Filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Canadian Energy Research Institute	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Canadian Teleservices Corporation	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton	Agence de promotion économique du Canada atlantique
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée	Santé
Centre canadien multisport – Atlantique	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Grand Victoria	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Manitoba	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Saskatchewan	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Toronto	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre d'affaires Info entreprises	Société à régie partagée	Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)	Société à régie partagée	Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de diversification des cultures Canada-Manitoba (CDCCM)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère	Affaires étrangères
Centre de règlement des différends sportifs du Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2010 à Vancouver	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Comité international du Niagara	Organisation internationale	Environnement
Commission canadienne du blé	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Commission canadienne du lait	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Commission canadienne du tourisme	Société d'État mère	Industrie
Commission de contrôle du lac des Bois	Société à régie partagée	Environnement
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Commission de la frontière internationale	Organisation internationale	Affaires étrangères
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisation internationale	Anciens combattants
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Commission internationale du lac Memphrémagog	Organisation internationale	Environnement
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif public mixte	Organisation internationale	Environnement
Commission portuaire d'Oshawa	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Congrès forestier mondial 2003	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Conseil canadien de la santé	Société à régie partagée	Santé
Conseil canadien des normes	Société d'État mère	Industrie
Conseil de l'adaptation agricole	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Conseil du sport de haut niveau – Québec	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisation internationale	Environnement
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Co-operative Vereniging International Post	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère	Commerce international
Corporation de développement des investissements du Canada (La)	Société d'État mère	Finances
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Corporation du Pont international de la voie maritime Ltée, La	Filiale en propriété exclusive de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Corporation du Secrétariat du commerce intérieur	Société à régie partagée	Industrie
Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton	Filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton (fait rapport comme Société d'État mère)	Agence de promotion économique du Canada atlantique
Corporation U.A.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Courrier Purolator Ltée	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
CPP Investment Board (USRE) Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Finances
CPP Investment Board European Holdings S.à.r.l.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Finances

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton	Agence de promotion économique du Canada atlantique
Distributions Management Services Inc.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Edmonton Regional Airports Authority	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère	Ressources naturelles
EPO Inc.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
ESS-LUX	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
Exinvest Inc.	Filiale en propriété exclusive de Exportation et développement Canada	Commerce international
Exportation et développement Canada	Société d'État mère	Commerce international
Fiducie du Canada pour l'habitation	Filiale en propriété exclusive de la Société canadienne d'hypothèque et de logement	Ressources humaines et Développement social
Financement agricole Canada	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée	Industrie
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	Société à régie partagée	Santé
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Société à régie partagée	Ressources humaines et Développement social
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA)	Société à régie partagée	Environnement
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	Société à régie partagée	Ressources naturelles

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée	Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec
Fondation Pierre-Elliott-Trudeau (La)	Société à régie partagée	Industrie
Fondation pour la recherche et le développement industriel Canada-Israël	Société à régie partagée	Commerce international
Fonds canadien de télévision (Le)	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Fonds commun des SADC du Québec	Société à régie partagée	Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec
Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)	Société à régie partagée	Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Fonds du souvenir	Société à régie partagée	Anciens combattants
Fonds monétaire international	Organisation internationale	Finances
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Galvaude Private Investments Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Génome Canada	Société à régie partagée	Industrie
Greater Fredericton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Growing Alberta	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton	Agence de promotion économique du Canada atlantique
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée	Environnement
Halifax International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Hamilton 2003 Championnats du monde de cyclisme sur route	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Autre filiale de la Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Inforoute Santé du Canada Inc.	Société à régie partagée	Santé
Infra-PSP GP Partners Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Innovaposte Inc.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Institut canadien d'information sur la santé	Société à régie partagée	Santé
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien sur la sécurité des patients (ICSP)	Société à régie partagée	Santé
Institut de la statistique des premières nations	Société d'État mère	Affaires indiennes et du Nord canadien
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée	Premier ministre
Intelcom Courier Canada Inc.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
International Porcupine Caribou Board	Organisation internationale	Environnement
Investment Agriculture Foundation of British Columbia	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
IPC CV	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Ivory Private Investments Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
Les investissements Purolator Itée	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation	Ressources naturelles
Lynnwood Inn Limited	Autre filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Agence de promotion économique du Canada atlantique
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Master FM Limited (de la Société Radio-Canada)	Autre filiale de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Milit-Air Inc.	Société à régie partagée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Montréal International	Société à régie partagée	Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec
Musée canadien de la nature	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée canadien des civilisations	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée	Premier ministre
NAV CANADA	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Nieuwe Porst Nederlandse Antillen N.V.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
North Portage Development Corporation (exploitée sous le nom The Forks North Portage Partnership)	Entreprise en coparticipation	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Northern Native Fishing Corporation	Société à régie partagée	Affaires indiennes et du Nord canadien
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Nunavut Harvesters Association (NHA)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)	Société à régie partagée	Santé
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Société d'État mère	Conseil du Trésor (Président du)
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère	Finances
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère	Pêches et Océans
Ouranos	Société à régie partagée	Environnement
PacificSport Centre canadien multisport – Vancouver	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Parc Downsview Park Inc.	Filiale en propriété exclusive de La Société immobilière du Canada Limitée (fait rapport comme société d'État mère)	Transports, Infrastructure et Collectivités
Petroleum Technology Research Centre Inc.	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale en propriété exclusive de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Port-aux-Choix Private Investments Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Postes Canada internationale limitée	Filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Prince George Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée	Santé (Agence de santé publique)

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Progistix-Solutions Inc.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
PSP Capital Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSP Finco Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPEUR	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB G.P. Finance Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB G.P. Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB G.P. Partners Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB Immobilier International Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB IRP60 Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB Michigan G.P. Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB Realty Holdings U.S. LP	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB Realty Holdings U.S. LP	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB Realty U.S. Inc.	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB U.S. Nominee Inc.	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-AFP Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-BV G.P. Inc.	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
PSPIB-FLSA Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-LS Inc.	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-MSR Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-Newbury G.P. Inc.	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-RE Deposit Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-RE Direct Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-RE Finance Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-RE Finance Partners Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-RE Partners	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-SDL Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-SHRT Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-SHRT U.S. Inc.	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPIB-Star Inc.	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
PSPLUX	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
Purolator Customs Services Ltd.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Purolator Trade Solutions Ltd.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Purolator USA Inc.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
RCMH-MRCF Inc.	Filiale en propriété exclusive de la Monnaie royale canadienne	Transports, Infrastructure et Collectivités
Regina Airport Authority	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Ridley Terminals Inc.	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Saskatchewan Council for Community Development	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Services spécialisés TGM Inc.	Autre filiale de la Monnaie royale canadienne	Transports, Infrastructure et Collectivités
Sirius Canada Inc.	Autre filiale de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Société canadienne d'hypothèque et de logement	Société d'État mère	Ressources humaines et Développement social
Société canadienne des postes	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société d'accueil des Jeux d'hiver du Canada Whitehorse 2007 Inc.	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère	Finances
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère	Agence de promotion économique du Canada atlantique
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée	Pêches et Océans
Société de développement à l'exportation de Longueuil	Société à régie partagée	Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine Inc. (SODIM)	Société à régie partagée	Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère	Ressources naturelles
Société de placements immobiliers de l'Office d'investissement du RPC	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Finances
Société de placements privés de l'Office d'investissement du RPC .	Filiale en propriété exclusive de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Finances
Société de portefeuille EPO Inc.	Filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto	Société à régie partagée	Conseil du Trésor (Président du)
Société des ponts fédéraux Limitée (La)	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du complexe forestier des Maritimes	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Société du Havre de Montréal	Société à régie partagée	Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec
Société du Vieux-Port de Montréal inc.	Filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada Limitée (fait rapport comme société d'État mère)	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société financière internationale	Organisation internationale	Finances
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada Limitée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société immobilière du Canada Limitée	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Société Radio-Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
St. Mary's River Bridge Company	Autre filiale de la Société des ponts fédéraux Limitée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Supercourier (1987) Ltd.	Autre filiale de la Société canadienne des postes	Transports, Infrastructure et Collectivités
Téléfilm Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Territorial Farmers Association NWT	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
The Canadian Documentary Channel (de la Société Radio-Canada)	Autre filiale de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
TV5 Monde (de la Société Radio-Canada)	Autre filiale de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
TV5 Québec Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Vancouver International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère	Transports, Infrastructure et Collectivités
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Visnews Limited (de la Société Radio-Canada)	Autre filiale de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
West/PBI Incorporated	Autre filiale de l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public	Conseil du Trésor (Président du)
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports, Infrastructure et Collectivités
Yukon Agricultural Association (YAA)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire

VI. Dépôt des rapports des sociétés d'État au Parlement

Le paragraphe 152(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) prévoit la présentation d'un rapport sur le dépôt des rapports des sociétés d'État. Le rapport doit indiquer quels résumés du plan d'entreprise et rapports annuels devant être déposés au Parlement au plus tard le 31 juillet ont effectivement été déposés.

Les sociétés d'État font notamment rapport au Parlement au moyen du résumé du plan d'entreprise et du rapport annuel. Le ministre de tutelle de chaque société d'État qui figure aux parties I et II de l'annexe III de la LGFP dépose au Parlement un résumé du plan d'entreprise, un résumé du budget d'investissement et un rapport annuel. En outre, les sociétés d'État énumérées à la partie I de l'annexe III¹ doivent déposer un résumé du budget de fonctionnement. Au total, 37 sociétés d'État (sur une possibilité de 46) doivent, conformément à la LGFP, déposer des rapports et, par conséquent, seules leurs données figurent dans le présent chapitre.

Ces résumés du plan d'entreprise et des budgets renseignent le Parlement sur les priorités stratégiques et la situation financière de chaque société d'État. Les résumés reposent sur le plan d'entreprise et les budgets approuvés et concernent les activités et les investissements prévus ou futurs de la société et, s'il y a lieu, de ses filiales en propriété exclusive. Le rapport annuel qui suit renseigne le Parlement sur le rendement réel de la société par rapport aux objectifs, aux stratégies et aux activités approuvés par le gouvernement et présentés dans les résumés du plan d'entreprise et des budgets déposés précédemment.

Délais prescrits pour le dépôt au Parlement et les résultats obtenus

Les délais prescrits par la Loi pour le dépôt devant chacune des chambres du Parlement du résumé du plan d'entreprise, des résumés des budgets et du rapport annuel sont les suivants :

Résumé du plan d'entreprise original ou modifié : dans les 30 jours de séance suivant l'approbation du plan d'entreprise par le gouverneur en conseil.

Résumés des budgets d'investissement et de fonctionnement : dans les 30 jours de séance suivant l'approbation des budgets par le Conseil du Trésor. Lorsque les budgets de fonctionnement et/ou d'investissement sont intégrés au plan d'entreprise, la date limite de dépôt des résumés des budgets est la même que celle du résumé du plan d'entreprise.

1. La Banque du Canada, le Conseil des Arts du Canada, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, la Société Radio-Canada, la Fondation canadienne des relations raciales, le Centre de recherches pour le développement international, la Société du Centre national des Arts, l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public et Téléfilm Canada ne sont tenus ni de soumettre à l'approbation du gouverneur en conseil leur plan d'entreprise ni de déposer au Parlement le résumé de leur plan d'entreprise et de leurs budgets d'investissement et/ou de fonctionnement.

Les plans d'entreprise de 29 des 37 sociétés qui doivent soumettre des plans d'entreprise ont été approuvés; les résumés de ces sociétés devaient donc être remis entre le 1^{er} août 2005 et le 31 juillet 2006. De ces 29 sociétés, 26 ont déposé les résumés requis dans les délais prescrits. Dans le cas des huit autres sociétés, l'approbation (ou l'absence d'approbation) de leur plan d'entreprise n'a pas permis de fixer les délais de dépôt (30 jours de séance après l'approbation) de façon à ce que les résumés requis soient inclus dans la période à l'étude.

Rapport annuel : Les sociétés doivent présenter un rapport annuel au ministre de tutelle dans les trois mois suivant la fin de son exercice. Le ministre de tutelle dispose de 15 jours de séance pour déposer le rapport annuel devant chacune des chambres du Parlement. Le délai de dépôt des rapports annuels est déterminé en fonction de la date à laquelle le ministre de tutelle a accusé réception du rapport, lorsque cette date est connue, ou est fixé à trois mois après la clôture de l'exercice de la société, le délai le plus court étant retenu.

Tous les délais de dépôt sont calculés en fonction du nombre réel, et non du nombre prévu, de jours de séance. Étant donné qu'il est impossible de prévoir les jours de séance à venir, les délais postérieurs au 31 juillet 2006 n'ont pas été inclus.

Des 37 sociétés ayant des rapports annuels dont les délais de dépôt étaient fixés au cours de la période allant du 1^{er} août 2005 au 31 juillet 2006, 36 ont été déposés à temps.

Résultats globaux : Comme il a été mentionné, une proportion élevée de sociétés ont déposé leurs divers documents (rapports annuels, résumés du plan d'entreprise et résumés des budgets d'investissement et de fonctionnement) dans les délais prescrits par la Loi cette année, ce qui représente une nette amélioration par rapport à l'année dernière.

Malgré les résultats positifs enregistrés par les sociétés ayant de nouveaux rapports dont les délais de dépôt étaient fixés durant la période à l'étude, de nombreux rapports demeuraient toujours en retard depuis le cycle d'établissement de rapports précédent. Lorsque le nombre de rapports déjà en retard est ajouté à celui des sociétés dont l'approbation du plan d'entreprise n'a pas suscité une date de dépôt au cours de la période à l'étude, les statistiques présentent des résultats globaux moins favorables.

Le tableau 10 fournit un résumé des statistiques sur tous les dépôts en retard pour la période se terminant le 31 juillet 2006. Bien que dans l'ensemble un moins grand nombre de rapports aient été déposés en retard (59 en 2006 par opposition à 97 en 2005), la proportion de ces rapports ayant été déposés avec un retard considérable (plus de 30 jours de séance suivant la date prescrite de leur dépôt) est près du double de celle de l'an dernier (53 p. 100 en 2006 par opposition à 29 p. 100 en 2005).

Certains retards dans les dates de dépôt peuvent être attribués à la période des élections qui a donné lieu à la mise en place de nouveaux ministres (et personnels) pour chaque portefeuille. Les plans d'entreprise ont ensuite été présentés à des fins d'approbation le plus tôt possible après la reprise des travaux au Parlement. Toutefois, dans certain cas, les résumés ont été déposés après le délai de 30 jours de séance permis.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada continue d'évaluer les dépôts en retard des 15 dernières années et a entrepris une analyse des multiples raisons fondamentales de ces retards. Compte tenu du nombre et de la diversité des facteurs retardant le dépôt des documents, facteurs sur lesquels les sociétés d'État ou les ministres de tutelle n'ont parfois aucun contrôle, il faudra envisager diverses solutions pour réduire considérablement le nombre de dépôts en retard au cours des prochaines années. On élabore actuellement des propositions pour améliorer le processus de consultation et les échéanciers connexes et pour mieux suivre le cheminement de la documentation tout au long de ce processus.

Conformément au paragraphe 152(2) de la LGFP, la vérificatrice générale du Canada doit inclure dans son rapport annuel au Parlement un énoncé attestant l'exactitude des renseignements figurant dans le présent chapitre. Une vérification de ces renseignements a été effectuée par le Bureau du vérificateur général du Canada, et le rapport de la vérificatrice générale du Canada est annexé au présent chapitre.

Rapport du vérificateur

À la Chambre des communes

Conformément au paragraphe 152(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, j'ai vérifié, pour l'exercice terminé le 31 juillet 2006, les renseignements présentés dans le rapport *Dépôt des rapports des sociétés d'État au Parlement* inclus dans le *Rapport annuel au Parlement : Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* de 2006. La responsabilité de ces rapports incombe au président du Conseil du Trésor. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les renseignements contenus dans le rapport visé par l'article 152 en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes relatives aux missions de certification établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les renseignements divulgués dans le rapport sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des dates et des autres éléments d'information fournis dans le rapport.

À mon avis, les renseignements présentés dans le rapport intitulé *Dépôt des rapports des sociétés d'État au Parlement* sont exacts, à tous les égards importants, conformément à sa section « Délais prescrits pour le dépôt au Parlement et les résultats obtenus ».

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 10 novembre 2006

Tableau 10 : Sommaire des statistiques des retards de dépôts – 2006

Chambre des communes	Nombre de jours de séance passés depuis la date limite					Total
	1-15	16-30	31-60	61-90	91+ ²	
Rapport annuel			2		1	3
Résumé du plan d'entreprise	3		1	1		5
Résumé du plan d'entreprise modifié			2		2	4
Résumé du budget d'investissement	3		1	1		5
Résumé du budget d'investissement modifié		1	2		1	4
Résumé du budget de fonctionnement	3		1	1		5
Résumé du budget de fonctionnement modifié		1	2		1	4
Total	9	2	11	3	5	30

* La Chambre des communes a siégé 81 jours entre le 1^{er} août 2005 et le 31 juillet 2006

Sénat	Nombre de jours de séance passés depuis la date limite					Total
	1-15	16-30	31-60	61-90	91+	
Rapport annuel	1	1		1	1	4
Résumé du plan d'entreprise	2	1	1		1	5
Résumé du plan d'entreprise modifié	1	1	1	1		4
Résumé du budget d'investissement	2	1	1		1	5
Résumé du budget d'investissement modifié	1	1		1		3
Résumé du budget de fonctionnement	2	1	1		1	5
Résumé du budget de fonctionnement modifié	1	1	1			3
Total	10	7	5	3	4	29

* Le Sénat a siégé 44 jours entre le 1^{er} août 2005 et le 31 juillet 2006

2. Sont inclus, non seulement les documents qui ont été déposés en retard mais aussi ceux qui n'ont pas encore été déposés.

Dépôt des rapports des sociétés d'État mères au Parlement pendant l'exercice se terminant le 31 juillet 2006

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-09-21	2005-11-01	2005-09-28
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2006-04-11	2006-04-04	2006-05-31	2006-04-05
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2006-04-11	2006-04-04	2006-05-31	2006-04-05
2005-2006 à 2009-2010 ³	Résumé du plan d'entreprise	2006-04-11	2006-04-04	2006-05-31	2006-04-05
Administration de pilotage de l'Atlantique (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-04-26	2006-05-17	2006-04-27
2006	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-05-03	n.d. ⁴	2006-05-04
2006	Résumé du budget de fonctionnement	2006-05-31	2006-05-03	n.d.	2006-05-04
2006 à 2010	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-05-03	n.d.	2006-05-04
Administration de pilotage des Grands Lacs (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2004	Rapport annuel	2005-05-02	2005-08-17	2005-05-18	2005-09-28
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-04-26	2006-05-17	2006-04-27
2005	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2005-06-02	non ⁵	2005-06-28	non
2005 à 2009	Résumé du plan d'entreprise – modification	2005-06-02	non	2005-06-28	non
Administration de pilotage des Laurentides (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-04-26	2006-05-17	2006-04-27
Administration de pilotage du Pacifique (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-04-26	2006-05-17	2006-04-27
2006	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-05-11	n.d.	2006-05-16
2006	Résumé du budget de fonctionnement	2006-05-31	2006-05-11	n.d.	2006-05-16
2006 à 2010	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-05-11	n.d.	2006-05-16

3. Le Plan d'entreprise pour l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien n'a été approuvé que pour l'année 2005-2006.

4. La date limite n'est pas encore déterminée.

5. Le rapport n'a pas encore été déposé.

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Administration du pont Blue Water (fin de l'exercice : 31 août)					
2004-2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-04-26	2006-05-17	2006-04-27
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2005-11-21	2005-11-21	2006-05-17	2005-11-22
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2005-11-21	2005-11-21	2006-05-17	2005-11-22
2005-2006 à 2009-2010	Résumé du plan d'entreprise	2005-11-21	2005-11-21	2006-05-17	2005-11-22
Banque de développement du Canada (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-04	2005-07-20	2005-09-28	2005-09-28
2005-2006	Rapport annuel	n.d.	2006-06-21	n.d.	2006-06-22
2006-2007	Résumé du budget d'investissement	2006-06-16	2006-06-20	n.d.	2006-06-21
2006-2007	Résumé du budget de fonctionnement	2006-06-16	2006-06-20	n.d.	2006-06-21
2006-2007 à 2010-2011	Résumé du plan d'entreprise	2006-06-16	2006-06-20	n.d.	2006-06-21
Commission canadienne du lait (fin de l'exercice : 31 juillet)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-11-28	2005-10-31	2006-05-02	2005-11-01
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2005-11-21	2005-11-04	2006-05-17	2005-11-22
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2005-11-21	2005-11-04	2006-05-17	2005-11-22
2005-2006 à 2009-2010	Résumé du plan d'entreprise	2005-11-21	2005-11-04	2006-05-17	2005-11-22
Commission canadienne du tourisme (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-05-03	2006-05-17	2006-05-04
2005	Résumé du budget d'investissement – modification	2005-11-22	non	2006-05-17	non
2005	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2005-11-22	non	2006-05-17	non
2005 à 2009	Résumé du plan d'entreprise – modification	2005-11-22	non	2006-05-17	non
Commission de la capitale nationale (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-08-17	2005-11-01	2005-09-28

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Conseil canadien des normes (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-09-21	2005-11-01	2005-09-28
2006-2007	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2006-2007	Résumé du budget de fonctionnement	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2006-2007 à 2010-2011	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
Construction de Défense (1951) Limitée (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-07-20	2005-11-01	2005-09-28
2004-2005	Résumé du budget d'investissement	2004-12-08	2005-09-21	2005-02-15	2005-09-28
2004-2005	Résumé du budget de fonctionnement	2004-12-08	2005-09-21	2005-02-15	2005-09-28
2004-2005 à 2008-2009	Résumé du plan d'entreprise	2004-12-08	2005-09-21	2005-02-15	2005-09-28
Corporation commerciale canadienne (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-08-17	2005-11-01	2005-09-28
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2005-10-17	2005-10-17	2005-11-01	2005-10-18
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2005-10-17	2005-10-17	2005-11-01	2005-10-18
2005-2006 à 2009-2010	Résumé du plan d'entreprise	2005-10-17	2005-10-17	2005-11-01	2005-10-18
Corporation de développement des investissements du Canada, La (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-05-03	2006-05-17	2006-05-03
2006	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-05-16	n.d.	2006-05-17
2006 à 2010	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-05-16	n.d.	2006-05-17
Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-07-20	2005-10-26	2005-09-28
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2005-06-02	2005-11-28	2005-06-28	2005-11-25
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2005-06-02	2005-11-28	2005-06-28	2005-11-25
2005-2006 à 2009-2010 ⁶	Résumé du plan d'entreprise	2005-06-02	2005-11-28	2005-06-28	2005-11-25

6. Le Plan d'entreprise pour la Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton n'a été approuvé que pour l'année 2005-2006.

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Énergie atomique du Canada Limitée (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-08-17	2005-11-01	2005-09-28
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2005-10-17	2005-08-17	2005-11-01	2005-09-28
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2005-10-17	2005-08-17	2005-11-01	2005-09-28
2005-2006 à 2009-2010	Résumé du plan d'entreprise	2005-10-17	2005-08-17	2005-11-01	2005-09-28
Exportation et développement Canada (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-05-01	2006-05-17	2006-05-02
2005	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2005	Résumé du budget de fonctionnement	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2005-05-31
2005 à 2009	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2006	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2006	Résumé du budget de fonctionnement	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2006 à 2010	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
Financement agricole Canada (fin de l'exercice : 31 mars)					
2005-2006	Rapport annuel	n.d.	2006-07-19	n.d.	non
2006-2007	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2006-2007	Résumé du budget de fonctionnement	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2006-2007 à 2010-2011	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
Marine Atlantique S.C.C. (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-04-28	2006-05-17	2006-05-02
2005	Résumé du budget d'investissement	2005-06-21	2005-08-17	2005-07-19	2005-09-28
2005	Résumé du budget de fonctionnement	2005-06-21	2005-08-17	2005-07-19	2005-09-28
2005 à 2009 ⁷	Résumé du plan d'entreprise	2005-06-21	2005-08-17	2005-07-19	2005-09-28

7. Le Plan d'entreprise pour Marine Atlantique S.C.C. n'a été approuvé que pour l'année 2005.

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Monnaie royale canadienne (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-05-03	2006-05-17	2006-05-04
2004	Résumé du budget d'investissement – modification	2005-02-16	2006-05-11	2005-03-22	2006-05-16
2004 à 2008	Résumé du plan d'entreprise – modification	2005-02-16	2006-05-11	2005-03-22	2006-05-16
2006	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-05-29	n.d.	2006-05-30
2006 à 2010	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-05-29	n.d.	2006-05-30
Musée canadien de la nature (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-08-17	2005-10-27	2005-09-28
2006-2007	Résumé du budget d'investissement	2006-06-16	2006-06-16	n.d.	2006-06-20
2006-2007	Résumé du budget de fonctionnement	2006-06-16	2006-06-16	n.d.	2006-06-20
2006-2007 à 2010-2011	Résumé du plan d'entreprise	2006-06-16	2006-06-16	n.d.	2006-06-20
Musée canadien des civilisations (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-08-17	2005-10-27	2005-09-28
2006-2007	Résumé du budget d'investissement	2006-06-16	2006-06-16	n.d.	2006-06-20
2006-2007	Résumé du budget de fonctionnement	2006-06-16	2006-06-16	n.d.	2006-06-20
2006-2007 à 2010-2011	Résumé du plan d'entreprise	2006-06-16	2006-06-16	n.d.	2006-06-20
Musée des beaux-arts du Canada (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-20	2005-09-21	2005-10-25	2005-09-28
2006-2007	Résumé du budget d'investissement	2006-06-16	2006-06-16	n.d.	2006-06-20
2006-2007	Résumé du budget de fonctionnement	2006-06-16	2006-06-16	n.d.	2006-06-20
2006-2007 à 2010-2011	Résumé du plan d'entreprise	2006-06-16	2006-06-16	n.d.	2006-06-20
Musée national des sciences et de la technologie (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-08-17	2005-10-26	2005-09-28

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Office de commercialisation du poisson d'eau douce (fin de l'exercice : 30 avril)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-10-04	2005-11-25	2005-10-18
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2005-05-31	2006-04-04	n.d.	2006-04-05
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2006-05-31	2006-04-04	n.d.	2006-04-05
2005-2006 à 2009-2010	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-04-04	n.d.	2006-04-05
Parc Downsview Park Inc. (fin de l'exercice: 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-09-21	2005-11-01	2005-09-28
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2005-11-22	2005-11-21	2006-05-17	2005-11-22
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2005-11-22	2005-11-21	2006-05-17	2005-11-22
2005-2006 à 2009-2010	Résumé du plan d'entreprise	2005-11-22	2005-11-21	2006-05-17	2005-11-22
Queens Quay West Land Corporation (fin de l'exercice: 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-09-21	2005-11-01	2005-09-28
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2005-11-21	2005-10-20	2006-05-17	2005-10-25
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2005-11-21	2005-10-20	2006-05-17	2005-10-25
2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	2005-11-21	2005-10-20	2006-05-17	2005-10-25
2004-2005	Résumé du budget d'investissement	2005-11-21	2005-10-20	2006-05-17	2005-10-25
2004-2005	Résumé du budget de fonctionnement	2005-11-21	2005-10-20	2006-05-17	2005-10-25
2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2005-11-21	2005-10-20	2006-05-17	2005-10-25
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2005-11-21	2005-10-20	2006-05-17	2005-10-25
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2005-11-21	2005-10-20	2006-05-17	2005-10-25
2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2005-11-21	2005-10-20	2006-05-17	2005-10-25
Ridley Terminals Inc. (fin de l'exercice: 31 décembre)					
2004	Rapport annuel	2005-05-02	2006-06-09	2005-05-18	2006-06-13
2004	Résumé du budget d'investissement – modification	2005-06-14	2006-04-04	2005-07-05	2006-04-05
2004	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2005-06-14	2006-04-04	2005-07-05	2006-04-05
2004 à 2008	Résumé du plan d'entreprise – modification	2005-06-14	2006-04-04	2005-07-05	2006-04-05
2005	Rapport annuel	2006-05-03	non	2006-05-17	non
2005	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-05-10	n.d.	2006-05-11

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Ridley Terminals Inc. (fin de l'exercice: 31 décembre) (suite)					
2005	Résumé du budget de fonctionnement	2006-05-31	2006-05-10	n.d.	2006-05-11
2005 à 2009	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-05-10	n.d.	2006-05-11
Société canadienne des postes (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-05-02	2003-05-29	2005-09-28
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-05-03	2006-05-17	2006-05-04
2005	Résumé du budget d'investissement	2005-10-05	2005-07-20	2005-10-27	2005-09-28
2005 à 2009 ⁸	Résumé du plan d'entreprise	2005-10-05	2005-07-20	2005-10-27	2005-09-28
Société canadienne d'hypothèques et de logement (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-05-03	2006-05-17	2006-05-04
2005	Résumé du budget d'investissement – modification	2006-04-03	2005-11-23	2006-05-30	2005-11-24
2005	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2006-04-03	2005-11-23	2006-05-30	2005-11-24
2006	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2006	Résumé du budget de fonctionnement	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2006 à 2010	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-05-30	n.d.	2006-05-31
2006	Résumé du budget d'investissement – modification	n.d.	2006-07-19	n.d.	non
2006	Résumé du budget de fonctionnement – modification	n.d.	2006-07-19	n.d.	non
Société d'assurance-dépôts du Canada (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-09-21	2005-11-01	2005-09-28
2006-2007	Résumé du budget d'investissement	2006-06-06	2006-06-05	n.d.	2006-06-06
2006-2007	Résumé du budget de fonctionnement	2006-06-06	2006-06-05	n.d.	2006-06-06
2006-2007 à 2010-2011	Résumé du plan d'entreprise	2006-06-06	2006-06-05	n.d.	2006-06-06
Société de développement du Cap-Breton (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-07-20	2005-11-01	2005-09-28
2005-2006	Rapport annuel	n.d.	2006-07-19	n.d.	non

8. Le Plan d'entreprise pour la Société canadienne des postes n'a été approuvé que pour l'année 2005.

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Société de développement du Cap-Breton (fin de l'exercice : 31 mars) (suite)					
2006-2007	Résumé du budget d'investissement	2006-06-16	2006-06-09	n.d.	2006-06-13
2006-2007	Résumé du budget de fonctionnement	2006-06-16	2006-06-09	n.d.	2006-06-13
2006-2007 à 2010-2011	Résumé du plan d'entreprise	2006-06-16	2006-06-09	n.d.	2006-06-13
Société des ponts fédéraux Limitée, La (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-09-21	2005-11-01	2005-09-28
2006-2007	Résumé du budget d'investissement	2006-06-06	2006-05-12	n.d.	2006-05-16
2006-2007	Résumé du budget de fonctionnement	2006-06-06	2006-05-12	n.d.	2006-05-16
2006-2007 à 2010-2011	Résumé du plan d'entreprise	2006-06-06	2006-05-12	n.d.	2006-05-16
Société d'expansion du Cap-Breton (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-07-20	2005-10-27	2005-09-28
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2005-06-02	2005-07-20	2005-06-28	2005-09-28
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2005-06-02	2005-07-20	2005-06-28	2005-09-28
2005-2006 à 2009-2010	Résumé du plan d'entreprise	2005-06-02	2005-07-20	2005-06-28	2005-09-28
2005-2006	Résumé du budget d'investissement – modification	2006-05-31	non	n.d.	non
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2006-05-31	non	n.d.	non
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. (fin d'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-09-21	2005-11-01	2005-09-28
2005-2006	Résumé du budget d'investissement	2005-10-05	2005-10-03	2005-10-27	2005-10-18
2005-2006	Résumé du budget de fonctionnement	2005-10-05	2005-10-03	2005-10-27	2005-10-18
2005-2006 à 2009-2010 ⁹	Résumé du plan d'entreprise	2005-10-05	2005-10-03	2005-10-27	2005-10-18
Société immobilière du Canada limitée (fin de l'exercice : 31 mars)					
2004-2005	Rapport annuel	2005-10-21	2005-07-20	2005-11-01	2005-09-28
2006-2007	Résumé du budget d'investissement	2006-05-31	2006-06-09	n.d.	2006-06-13

9. Le Plan d'entreprise pour la Société du Vieux-Port de Montréal inc. n'a été approuvé que pour l'année 2005-2006.

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
2006-2007	Résumé du budget de fonctionnement	2006-05-31	2006-06-09	n.d.	2006-06-13
2006-2007 à 2010-2011	Résumé du plan d'entreprise	2006-05-31	2006-06-09	n.d.	2006-06-13
VIA Rail Canada Inc. (fin de l'exercice : 31 décembre)					
2004	Résumé du budget d'investissement	2004-03-26	2005-07-20	2004-04-20	2005-09-28
2004	Résumé du budget de fonctionnement	2004-03-26	2005-07-20	2004-04-20	2005-09-28
2004 à 2008	Résumé du plan d'entreprise	2004-03-26	2005-07-20	2004-04-20	2005-09-28
2005	Rapport annuel	2006-05-03	2006-04-26	2006-05-17	2006-04-27
2005	Résumé du budget d'investissement	2005-10-03	2005-07-20	2005-10-25	2005-09-28
2005	Résumé du budget de fonctionnement	2005-10-03	2005-07-20	2005-10-25	2005-09-28
2005 à 2009 ¹⁰	Résumé du plan d'entreprise	2005-10-03	2005-07-20	2005-10-25	2005-09-28
2005	Résumé du budget d'investissement – modification	2006-04-04	2006-04-04	2006-05-30	2006-04-05
2005	Résumé du budget de fonctionnement – modification	2006-04-04	2006-04-04	2006-05-30	2006-04-05
2005 à 2009 ¹¹	Résumé du plan d'entreprise – modification	2006-04-04	2006-04-04	2006-05-30	2006-04-05

10. Le Plan d'entreprise pour VIA Rail Canada Inc. n'a été approuvé que pour l'année 2005.

11. Le Plan d'entreprise modifié pour VIA Rail Canada Inc. n'a été approuvé que pour l'année 2005.

VII. Profils des sociétés

Introduction

Le profil de chaque société d'État mère comprend le nom des principaux responsables de la société, l'adresse de ses bureaux, son mandat ainsi que ses activités au 31 juillet 2006.

Le profil précise aussi le fondement législatif en vertu duquel la société a été constituée, fait état de la façon dont la *Loi sur la gestion des finances publiques* s'applique à la société et indique si la société est mandataire ou non de Sa Majesté. Le cas échéant, la société jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État et peut donc engager la responsabilité de l'État par ses actions.

Dans la mesure du possible, le profil décrit brièvement comment la société a été créée, pour quelle raison et comment son mandat et ses activités peuvent avoir évolué au fil des ans en fonction des changements apportés aux objectifs des politiques gouvernementales.

Les lecteurs qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements sur ces sociétés d'État, notamment des précisions sur leur rendement au cours de la dernière année, peuvent consulter le rapport annuel et le résumé du plan d'entreprise¹ des différentes sociétés déposés au Parlement conformément au paragraphe 125(4) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces rapports sont disponibles par l'intermédiaire du site <http://www.canada.gc.ca> et des sites Web des sociétés ou en communiquant directement avec celles-ci.

1. Ne s'applique qu'aux sociétés d'État visées par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Maurice Baril

Président et premier dirigeant

Jacques Duchesneau

Siège social

99, rue Bank, 13^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 6B9
Téléphone : 1 888-294-2202
Télécopieur : 613-991-6726
Site Web : www.acsta-catsa.gc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

2002; *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien*, qui fait partie de la *Loi d'exécution du Budget 2001*

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Prendre, soit directement, soit par l'entremise d'un fournisseur de services de contrôle, des mesures en vue de fournir un contrôle efficace des personnes – ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à une compagnie aérienne en vue de leur transport – qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée; et veiller à ce que le niveau de contrôle soit uniforme partout au Canada et exécuter également les autres fonctions liées à la sûreté du transport aérien que le ministre des Transports lui confère.

Profil de la société

La création de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) était au cœur de la réponse du gouvernement du Canada aux événements du 11 septembre 2001. L'ACSTA a été créée le 1^{er} avril 2002, et elle assume de nombreuses responsabilités importantes en matière de sécurité aérienne.

Pour réaliser son mandat, l'ACSTA contrôle le préembarquement des passagers et de leurs effets personnels. Elle s'occupe également de l'acquisition, du déploiement et de l'entretien des systèmes de détection d'explosifs aux aéroports, du contrôle des non-passagers, du contrôle des cartes d'identité dans les zones interdites, de la mise en œuvre et la surveillance du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens et contribue aux coûts des services de police liés aux mesures de sûreté de l'aviation civile.

L'ACSTA est également responsable de toute autre fonction en matière de sûreté du transport aérien que le ministre des Transports pourrait lui attribuer, conformément aux conditions que le ministre pourrait établir.

Administration de pilotage de l'Atlantique

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil

Vacant

Premier dirigeant

R. Anthony McGuinness

Siège social

Tour Cogswell
2000, rue Barrington, bureau 910
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K1
Téléphone : 902-426-2550
Télécopieur : 902-426-4004
Site Web : www.atlanticpilotage.com

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985,
ch. P-14)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; non-mandataire de Sa
Majesté

Mandat

Établir, exploiter, maintenir et administrer, pour
la sécurité de la navigation, un service de
pilotage efficace dans les eaux désignées par
l'Administration, en établissant des tarifs justes
et raisonnables.

Profil de la société

La *Loi sur le pilotage* a été sanctionnée le 1^{er} février 1972 à la suite de recommandations émanant de la Commission royale d'enquête sur le pilotage (1962-1971). En vertu de la *Loi sur le pilotage*, l'Administration de pilotage de l'Atlantique a été établie en tant que société d'État avec trois autres administrations de pilotage – l'Administration de pilotage des Grands Lacs, l'Administration de pilotage des Laurentides et l'Administration de pilotage du Pacifique.

Pour remplir son mandat, l'Administration de pilotage de l'Atlantique s'occupe d'engager et de former des marins pour le pilotage, accorde des licences aux pilotes et, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, rédige les règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Administration de pilotage des Grands Lacs

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil

Brian C. Ducharme

Premier dirigeant

Robert F. Lemire

Siège social

202, rue Pitt, 2^e étage
C.P. 95

Cornwall (Ontario) K6H 5R9

Téléphone : 613-933-2991

Télécopieur : 613-932-3793

Site Web : www.glpa-apgl.com

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); constituée en société en vertu de la *Loi sur les sociétés canadiennes* en mai 1972, en tant que filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent; réputée être une société mère au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et est devenue une société mère le 1^{er} octobre 1998, en vertu de la *Loi maritime du Canada*

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Établir, entretenir et administrer un service de pilotage efficace et sûr dans les eaux canadiennes de l'Ontario, du Manitoba et du Québec, au sud de l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert.

Profil de la société

La *Loi sur le pilotage* a été sanctionnée le 1^{er} février 1972 à la suite de recommandations émanant de la Commission royale d'enquête sur le pilotage (1962-1971). En vertu de la *Loi sur le pilotage*, l'Administration de pilotage des Grands Lacs a été établie en tant que société d'État avec trois autres administrations de pilotage – l'Administration de pilotage de l'Atlantique, l'Administration de pilotage des Laurentides et l'Administration de pilotage du Pacifique.

Pour réaliser son mandat, l'Administration de pilotage des Grands Lacs fournit des services de pilotage, coordonne ses activités avec un certain nombre d'organismes, dont la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et la Seaway Development Corporation des États-Unis, qui veillent au fonctionnement des écluses et au maintien d'un système de contrôle de la navigation dans la région. L'Administration de pilotage des Grands Lacs a le pouvoir, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de faire des règlements qui prescrivent l'établissement des zones de pilotage obligatoire, la définition des navires ou des catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire et les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Administration de pilotage des Laurentides

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil

Michel Beauregard

Premier dirigeant

Réjean Lanteigne

Siège social

555, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1501
Montréal (Québec) H2Z 1B1

Téléphone : 514-283-6320

Télécopieur : 514-496-2409

Site Web : www.pilotagestlaurent.gc.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985,
ch. P-14)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; non-mandataire de
Sa Majesté

Mandat

Exploiter, entretenir et administrer un service
de pilotage sûr et efficace dans les eaux du
Saint-Laurent comprises entre Les Escoumins
et l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert
ainsi que dans les eaux de la rivière Saguenay
et de la baie des Chaleurs au nord du
Cap d'Espoir.

Profil de la société

La *Loi sur le pilotage* a été sanctionnée le 1^{er} février 1972 à la suite de recommandations émanant de la Commission royale d'enquête sur le pilotage (1962-1971). En vertu de la *Loi sur le pilotage*, l'Administration de pilotage des Laurentides a été établie en tant que société d'État avec trois autres administrations de pilotage – l'Administration de pilotage de l'Atlantique, l'Administration de pilotage des Grands Lacs et l'Administration de pilotage du Pacifique.

Pour réaliser son mandat, l'Administration de pilotage des Laurentides sert trois circonscriptions de pilotage obligatoire, soit une circonscription pour le port de Montréal, une circonscription pour les eaux navigables entre Montréal et Québec, et une circonscription pour les eaux navigables entre Québec et Les Escoumins, y compris la rivière Saguenay. L'Administration possède et exploite aux Escoumins une station d'embarquement ainsi que des bateaux-pilotes capables d'offrir un service de transbordement à longueur d'année, et sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage et les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Administration de pilotage du Pacifique

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil

David Gardiner

Président et premier dirigeant

Kevin Obermeyer

Siège social

1130, rue West Pender, bureau 1000
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4A4
Téléphone : 604-666-6771
Télécopieur : 604-666-1647
Site Web : www.ppa.gc.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985,
ch. P-14)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; non-mandataire de
Sa Majesté

Mandat

Établir, exploiter, entretenir et administrer, pour
la sécurité de la navigation, un service de
pilotage fiable et efficace dans les eaux
côtières de la Colombie-Britannique, y compris
celles du fleuve Fraser.

Profil de la société

La *Loi sur le pilotage* a été sanctionnée le 1^{er} février 1972 à la suite de recommandations émanant de la Commission royale d'enquête sur le pilotage (1962-1971). En vertu de la *Loi sur le pilotage*, l'Administration de pilotage du Pacifique a été établie en tant que société d'État avec trois autres administrations de pilotage – l'Administration de pilotage de l'Atlantique, l'Administration de pilotage des Grands Lacs et l'Administration de pilotage des Laurentides.

Pour réaliser son mandat, l'Administration de pilotage du Pacifique fournit des services de pilotage dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs. L'Administration fournit des services d'embarquement et de débarquement aux pilotes (l'Administration exploite trois sites permanents d'embarquement), forme des pilotes et attribue des licences de pilotage côtier, poursuit la mise en œuvre de divers programmes, tels que le programme de perfectionnement des compétences pour les pilotes expérimentés et le programme de familiarisation pour compléter les connaissances globales des côtes qui s'adressent aux candidats. L'Administration finance la construction d'un nouveau bateau-pilote et, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, rédige les règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Administration du pont Blue Water

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil

Douglas G. Keddy

Président et premier dirigeant

Vacant

Siège social

1, rue Bridge
Point Edward (Ontario) N7V 4J5

Téléphone : 519-336-2720

Télécopieur : 519-336-7622

Site Web : www.bwba.org

Fin de l'exercice

31 août

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1964; *Loi sur l'Administration du pont Blue Water*; devenue une société d'État fédérale inscrite comme telle dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le 26 avril 2002

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Exploiter, entretenir et réparer la portion canadienne des deux ponts enjambant la rivière Sainte Claire entre Sarnia (Ontario) et Port Huron (Michigan), leurs approches et leurs ouvrages.

Profil de la société

L'Administration du pont Blue Water a été créée en 1964 en vertu de la *Loi sur l'Administration du pont Blue Water*, et, à l'origine, était formée en tant qu'administration binationale (société en régie partagée). Toutefois, les États-Unis ne se sont jamais prévalus de leur droit de nommer des membres au conseil d'administration. Par conséquent, tous les membres sont nommés par le gouverneur en conseil. L'Administration du pont Blue Water est considérée comme une société d'État depuis le 26 avril 2002.

Dans le cadre de son mandat, l'Administration du pont Blue Water possède et exploite la portion canadienne du pont Blue Water, lequel est situé entre Sarnia/Point Edward (Ontario) et Port Huron (Michigan), alors que le Michigan Department of Transportation possède et exploite la portion américaine. L'Administration du pont Blue Water est chargée de fixer et de recueillir les droits de péage pour l'utilisation du pont et de préparer un plan à long terme renouvelable pour le poste de péage canadien.

Banque de développement du Canada

Industrie

Ministre de tutelle

L'honorable Maxime Bernier, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Cedric E. Ritchie

Président et premier dirigeant

Jean-René Halde

Siège social

Édifice de la BDC
5, Place Ville Marie, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 5E7
Téléphone : 514-283-5904
Télécopieur : 514-283-7838
Site Web : www.bdc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Raymond Chabot Grant Thornton s.r.l.

Loi de constitution

1974; *Loi sur la Banque fédérale de développement* (L.R.C. 1985, ch. F-6); maintenue sous sa nouvelle dénomination en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* (L.C. 1995, ch. 28)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Soutenir l'esprit d'entreprise au Canada en offrant des services financiers et de gestion et en émettant des valeurs mobilières ou en réunissant de quelque autre façon des fonds et des capitaux pour appuyer ces services; et attacher une importance particulière aux besoins des petites et des moyennes entreprises.

Profil de la société

La Banque de développement du Canada (BDC) a été créée pour favoriser la création et la croissance des petites et moyennes entreprises canadiennes (PME), en leur offrant des services financiers (prêts, capital de risque et financement subordonné) et des services de consultation opportuns et appropriés.

En remplissant son mandat, la BDC fournit des services financiers complémentaires et constitue également une source pancanadienne de financement par actions et s'emploie tout particulièrement à soutenir la capacité d'innovation des PME en leur fournissant une vaste gamme de solutions de financement et de consultation.

Banque du Canada

Finances

Ministre de tutelle

L'honorable James Michael Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances

Gouverneur

David A. Dodge

Siège social

234, rue Wellington

Ottawa (Ontario) K1A 0G9

Sans frais : 1 800-303-1282

Télécopieur : 613-782-7713

Site Web : www.bank-banque-canada.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l.

Loi de constitution

1934; *Loi sur la Banque du Canada*

(L.R.C. 1985, ch. B-2)

Statut

Non-mandataire de Sa Majesté mais remplit les fonctions d'agent financier du gouvernement du Canada; exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Mandat

Formuler et appliquer la politique monétaire du Canada et agir en qualité d'agent financier du gouvernement. La Banque est la seule autorité à émettre la monnaie de papier mise en circulation au Canada.

Profil de la société

Lorsque la Banque du Canada a ouvert ses portes en 1935, elle a été investie d'un mandat essentiel à la prospérité économique de tous les Canadiens, mandat qui est demeuré pratiquement le même au fil du temps. La Banque s'emploie à maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible, à émettre des billets de banque sûrs ainsi qu'à favoriser la stabilité et l'efficacité du système financier; elle exerce également une surveillance générale des principaux systèmes de compensation et de règlement au pays. En outre, depuis sa création, la Banque gère les réserves de change et la dette de l'État en sa qualité d'agent financier du gouvernement du Canada.

Centre de recherches pour le développement international

Affaires étrangères

Ministre de tutelle

L'honorable Peter Gordon MacKay, C.P.,
député
Ministre des Affaires étrangères

Président du conseil

Gordon S. Smith

Présidente

Maureen O'Neil

Siège social

250, rue Albert
C.P. 8500
Ottawa (Ontario) K1G 3H9

Téléphone : 613-236-6163
Télécopieur : 613-565-8212
Site Web : www.idrc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1970; *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* (L.R.C. 1985, ch. I-19)

Statut

Exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf les articles 131 à 148), non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Lancer, encourager, appuyer et mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.

Profil de la société

En mai 1970, par suite d'un rapport de commission appelé *Partenaires du développement* (le rapport Pearson) et de consultations ultérieures connexes, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est devenu une société d'État.

Le CRDI est l'un des organismes chef de fil dans le monde voués à la production et à l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis auxquels font face les pays en développement. Le CRDI finance l'exécution de recherches appliquées par les chercheurs des pays en développement sur les problèmes qu'ils jugent cruciaux pour leurs populations. De plus, le CRDI apporte le soutien technique nécessaire à ces chercheurs. Ce faisant, le CRDI renforce les capacités d'exécution de la recherche et d'innovation dans les pays en développement, car il estime que les chercheurs et les innovateurs de ces pays se doivent de prendre l'initiative de produire et d'appliquer le savoir au bénéfice de leurs populations. Le CRDI favorise également les alliances et les échanges de connaissances entre les scientifiques, les universitaires et les professionnels du développement du Canada et des pays en développement. Par sa mission même, le CRDI appuie les objectifs de la politique étrangère et de la politique en matière d'innovation du Canada.

Commission canadienne du lait

Agriculture et Agroalimentaire

Ministre de tutelle

L'honorable Chuck Strahl, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Président du conseil et premier dirigeant

John Core

Siège social

Ferme expérimentale centrale
Édifice 55
Promenade de la CCN
960, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0Z2
Téléphone : 613-792-2000
Télécopieur : 613-792-2009
Site Web : www.cdc-ccl.gc.ca

Fin de l'exercice

31 juillet

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1966; *Loi sur la Commission canadienne du lait* (L.R.C. 1985, ch. C-15); (L.C. 1994, ch. 26 et ch. 38); (L.C. 1995, ch. 23)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

Profil de la société

La Commission canadienne du lait (CCL) a été établie le 31 octobre 1966 avec la mission de coordonner les politiques fédérales et provinciales en matière de lait et de créer un mécanisme de contrôle de la production du lait, ce qui contribuerait à stabiliser la production et à éviter des surplus coûteux.

Dans le cadre de son mandat, la CCL contribue à la promotion de l'utilisation des produits laitiers; mène des enquêtes sur les questions relatives à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier; achète, entrepose, transforme ou vend des produits laitiers dans le cadre des engagements du Canada envers l'Organisation mondiale du commerce (OMC); conseille le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur des questions relatives à la politique laitière et détermine les besoins intérieurs de lait de transformation et de crème, afin d'établir les quotas de mise en marché; fixe le prix cible de divers produits laitiers et achète ensuite ces produits excédentaires. Grâce à ses travaux de recherche et à ses activités de consultation ainsi qu'aux efforts déployés au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, la CCL contribue à l'établissement entre les intervenants de l'industrie et les gouvernements d'un consensus qui sous-tend la mise en marché coordonnée des produits laitiers au Canada.

Commission canadienne du tourisme

Industrie

Ministre de tutelle

L'honorable Maxime Bernier, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

L'honorable Charles Lapointe, C.P.

Présidente et première dirigeante

Michele McKenzie

Siège social

Bureau 1400, Four Bentall Centre
1055, rue Dunsmuir
C.P. 49230
Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1L2
Téléphone : 604-638-8300
Télécopieur : 604-638-8425
Site Web : www.canadatourisme.com

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

2001, *Loi sur la Commission canadienne du tourisme* (L.C. 2000, ch. C-5)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme au Canada; promouvoir le Canada comme destination touristique de choix; favoriser les relations de collaboration entre le secteur privé et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en ce qui concerne le tourisme au Canada; et fournir des renseignements touristiques sur le Canada au secteur privé et aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Profil de la société

L'industrie touristique canadienne est une part essentielle à l'économie canadienne et est indispensable à notre identité sociale et culturelle et à l'intégrité du Canada.

Le mandat de La Commission canadienne du tourisme (CCT) consiste à promouvoir l'image de marque renouvelée du tourisme au Canada afin d'inspirer et de motiver les visiteurs à voyager au Canada et à fournir à l'industrie touristique canadienne les outils et l'information stratégique dont elle a besoin pour assurer sa réussite. En collaboration avec ses partenaires des secteurs public et privé, la CCT exerce les activités suivantes : des campagnes publicitaires et promotionnelles collectives dans une foule de marchés au Canada, aux États-Unis, en Asie-Pacifique en Europe et en Amérique latine; des recherches macro-économiques, des études de marché et des enquêtes sur l'industrie; des activités ayant trait à l'enrichissement du produit touristique et à l'innovation; et la publication de *TOURISME* au quotidien, de *TOURISME* en ligne et de *TOURISME*, un magazine s'adressant à l'industrie.

Commission de la capitale nationale

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil et premier dirigeant

Marcel Beaudry

Siège social

40, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1P 1C7
Téléphone : 613-239-5555
Télécopieur : 613-239-5039
Site Web: www.capitaleducanda.gc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1958; *Loi sur la capitale nationale* (L.R.C. 1985, ch. N-4); modifiée en 1988 (L.C. 1988, ch. 54)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; organiser, parrainer ou promouvoir dans la région de la capitale nationale des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Profil de la société

Les travaux de la Commission de la capitale nationale (CCN) assurent que les terrains fédéraux et les programmes publics de la région de la capitale du Canada (RCC) contribuent à la création d'une capitale qui est une source de fierté ayant une importance nationale pour tous les Canadiens.

Dans le cadre de son mandat, la CCN anime et interprète la capitale comme le lieu par excellence où apprécier le patrimoine, la culture et les réalisations du Canada en présentant des événements à impact important, y compris la fête du Canada et le Bal de Neige, ainsi que par l'entremise de l'Infocentre de la capitale et d'autres programmes d'orientations visant à informer les visiteurs de la capitale, et en faisant connaître la capitale hors de la RCC. Aussi, la CCN oriente l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux dans la RCC et gère et protège ses biens, y compris les six résidences officielles, les terrains urbains, les parcs, les promenades, les ponts, le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure ainsi que d'autres terrains fédéraux clés et bâtiments dans la RCC.

Conseil canadien des normes

Industrie

Ministre de tutelle

L'honorable Maxime Bernier, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Hugh A. Krentz

Directeur exécutif

Peter D. Clark

Siège social

270, rue Albert, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7

Téléphone : 613-238-3222
Télécopieur : 613-569-7808
Site Web : www.scc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1970; *Loi sur le Conseil canadien des normes* (L.R.C. 1996, ch. 24)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Gérer le Système national de normalisation du Canada en encourageant une normalisation volontaire efficiente et efficace au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative. Les travaux de normalisation visent à faire progresser l'économie nationale, à contribuer au développement durable, à améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public. Ces activités ont également pour but d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Profil de la société

En 1964, le gouvernement fédéral a procédé à un examen complet des activités de normalisation du Canada. Cette étude a révélé l'existence d'un certain nombre de carences dans la façon dont le pays considérait la normalisation en termes de coordination, de planification à long terme, de soutien apporté par l'industrie et le gouvernement, et de participation du Canada aux activités de normalisation internationale. La réaction du gouvernement a été de créer le Conseil canadien des normes (CCN) en adoptant la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, qui recevait la sanction royale en 1970.

Le CCN représente en outre les intérêts du pays pour les questions liées aux normes tant à l'étranger qu'au sein des forums internationaux. Le CCN permet l'accréditation des organismes canadiens d'élaboration de normes et celle des organismes d'évaluation de la conformité du Canada et des pays désignés dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. Le CCN sert également, au Canada, de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALENA).

Les activités du CCN sont dictées par les termes de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) 2005-2008, qui consiste un schéma directeur conçu pour la réalisation des travaux canadiens de normalisation.

Conseil des Arts du Canada

Patrimoine canadien

Ministre de tutelle

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente du conseil

Karen Kain

Directeur et premier dirigeant

Robert Sirman

Siège social

350, rue Albert, 12^e étage

C.P. 1047

Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Téléphone : 613-566-4414

Numéro sans frais : 1 800-263-5588

Télécopieur : 613-566-4390

Site Web : www.conseildesarts.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1957; *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*
(L.R.C. 1995, ch. C-2)

Statut

Exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf les articles 131 à 148); non-mandataire de Sa Majesté; organisme de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*

Mandat

Favoriser et promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Profil de la société

En 1951, la publication du rapport de la Commission Massey présentait une recherche et une analyse complètes de la vie culturelle et de l'éducation au Canada. Ce rapport recommandait la création du Conseil des Arts du Canada. Le Conseil des Arts du Canada (le Conseil) fut donc établi le 28 mars 1957, en vertu de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*.

Pour mener à bien son mandat, le Conseil offre aux artistes et aux organismes artistiques professionnels canadiens une vaste gamme de subventions et de services dans les domaines de la musique, du théâtre, des lettres, de l'édition, des arts visuels, de la danse, des arts médiatiques, de l'interdisciplinarité et de la performance. Par ses activités en matière de communications, de recherche et de promotion des arts, il veille également à sensibiliser le public aux arts. Le Conseil décerne annuellement des prix à plus d'une centaine d'artistes. Il administre en outre le Programme Killam de prix et de bourses de recherche, les Prix littéraires du Gouverneur général et les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques. La Commission canadienne pour l'UNESCO et la Commission du droit de prêt public sont placées sous son égide.

Construction de Défense (1951) Limitée

Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministre de tutelle

L'honorable Michael Fortier, C.P.
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

John D. McLure

Président et premier dirigeant

Ross Nicholls

Siège social

Constitution Square
350, rue Albert, 19^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0K3
Téléphone : 613-998-9548
Numéro sans frais : 1 800-514-3555
Télécopieur : 613-998-1061
Site Web : www.dcc-cdc.gc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1951; *Loi sur la production de défense*
(L.R.C. 1985, ch. D-1); prorogée en vertu de la
Loi canadienne sur les sociétés par actions, le
21 novembre 1978

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de
Sa Majesté

Mandat

Fournir un large éventail de services relatifs
aux biens en vue d'appuyer la Défense
nationale dans la gestion des besoins liés à
son infrastructure d'installations.

Profil de la société

Construction de Défense Canada (CDC) a été établie en tant que société d'État en 1951 et a été créée initialement pour contribuer à la construction massive d'infrastructures de défense qui pourraient protéger les Canadiens pendant la guerre froide.

Pour réaliser son mandat, CDC fournit des services dans les domaines de la passation de marchés en ingénierie, la gestion des marchés et d'autres services liés à la propriété afin d'appuyer les projets de défense. L'engagement de CDC comprend l'appui aux programmes environnementaux de la Défense nationale (DN) ainsi que ses programmes de construction au pays et à l'étranger. L'industrie privée met en œuvre tous les travaux d'infrastructure et CDC sert d'intermédiaire entre la DN et les entrepreneurs en construction et fournisseurs ayant obtenu le contrat pour effectuer le travail. Le rôle de CDC consiste à assurer l'intégrité financière et la compétitivité du processus de passation des marchés, à établir des contrats solides qui protègent les intérêts du gouvernement et de ceux qui sont chargés d'exécuter les travaux, ainsi qu'à surveiller et à améliorer les délais d'exécution, le coût et la qualité des projets.

Corporation commerciale canadienne

Commerce international

Ministre de tutelle

L'honorable David Emerson, C.P., député
Ministre du Commerce international

Président du conseil

Alan R. Curleigh

Président et premier dirigeant

John McBride

Siège social

50, rue O'Connor, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1A 0S6

Téléphone : 613-996-0034

Numéro sans frais : 1 800-748-8191

Télécopieur : 613-995-2121

Site Web : www.ccc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1946; *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-14)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Aider à l'expansion du commerce extérieur du Canada et fournir une assistance aux personnes intéressées au Canada, soit à obtenir des marchandises et denrées de pays étrangers, soit à trouver des débouchés pour les marchandises et denrées qui peuvent être exportées du Canada.

Profil de la société

Établie en 1946, la Corporation commerciale canadienne (CCC) est l'agence canadienne de contrats et d'approvisionnements à l'international. La mission première de la CCC est le commerce international regroupant les acheteurs gouvernementaux étrangers et les exportateurs canadiens dans les marchés de la défense et des pays en voie de développement. L'an dernier, la CCC a conclu des projets dans 27 pays en facilitant les exportations de produits et de services canadiens d'une valeur de 1,5 milliard de dollars.

En collaboration avec d'autres partenaires gouvernementaux, la CCC gère les contrats de gouvernement à gouvernement et les demandes d'approvisionnement de gouvernements étrangers pour les marchés internationaux complexes. Dans les marchés des pays en voie de développement, la CCC apporte les pratiques commerciales canadiennes reconnues là où la participation du secteur public est nécessaire. Dans les marchés de la défense, la CCC facilite les échanges commerciaux par l'entremise d'ententes de gouvernement à gouvernement, puisque ce sont les questions de sécurité nationale qui dominent dans ce marché. La CCC gère aussi l'Accord sur le partage de la production de défense entre le Canada et les États-Unis, en aidant les compagnies canadiennes à soumissionner équitablement pour les contrats du United States Department of Defence.

Corporation de développement des investissements du Canada, La Finances

Ministre de tutelle

L'honorable James Michael Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Donald McQ. Shaver

Siège social

1 First Canadian Place
100, rue King Ouest, 37^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1C9

Téléphone : 416-304-3932
Télécopieur : 416-304-3933

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution

1982; *Loi canadienne sur les sociétés par action*; statuts constitutifs délivrés le 26 mai 1982

Statut

Partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Gérer les sociétés d'État et les investissements qui leur sont dévolus et, le cas échéant, voir à leur privatisation. En janvier 1995, le gouvernement a terminé son évaluation du rôle futur de la Corporation. En conséquence, son mandat actuel est de réduire progressivement ses activités en se départant de ses actifs restants de façon ordonnée et de préparer la Corporation à un démantèlement éventuel.

Profil de la société

La Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC), qui est une société de portefeuille gouvernemental, a été créée en 1982 afin de fournir des véhicules commerciaux pour les placements en actions du gouvernement et de gérer les portefeuilles commerciaux du gouvernement.

En 1995, on a demandé à la CDIC de céder ses biens et de préparer un démantèlement éventuel. La CDIC possède deux actifs : ce sont ces deux filiales. Dans le cadre de son mandat, la CDIC gère ces deux filiales en propriété exclusive, Canada Eldor Inc. (CEI) et la Société de gestion Canada Hibernia (SGCH). Cette dernière filiale gère la participation de 8,5 p. 100 que le gouvernement possède dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazifère extracôtier Hibernia. La CDIC gère également toute question en suspens découlant de désinvestissements antérieurs dont certaines éventualités relatives aux déchets ainsi que des litiges en cours.

Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministre de tutelle

L'honorable Peter Gordon MacKay, C.P., député
Ministre de l'Agence de promotion économique du
Canada atlantique

Président du conseil par intérim

Tom Rankin

Premier dirigeant

Rick Beaton

Siège social

70, rue Crescent
C.P. 1264
Sydney (Nouvelle-Écosse) B1S 2Z7

Téléphone : 902-564-7330

Télécopieur : 902-564-3825

Site Web : www.cbgef.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

25 août 2000; *Loi canadienne sur les sociétés
par actions*

Statut

Constituée en société en tant que filiale en
propriété exclusive de la Société d'expansion
du Cap-Breton et tenue de faire rapport comme
s'il s'agissait d'une société d'État mère,
conformément au décret C.P. 2000-1341;
mandataire de Sa Majesté

Mandat

Encourager et aider, de concert
éventuellement avec le gouvernement du
Canada ou de la Nouvelle-Écosse, leurs
organismes ou toute autre personne publique
ou privée, le financement et le développement
de l'industrie de l'île du Cap-Breton en vue de
créer des emplois en dehors du secteur de
l'industrie houillère et de diversifier l'économie
de l'île.

Profil de la société

La Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton (FICB) a été constituée en société le 25 août 2000 en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB), une société d'État ayant pour mandat de favoriser le développement économique de l'île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave, et ainsi compenser pour la fermeture de l'industrie minière locale.

Les ressources financières provenant des gouvernements fédéral et provincial contribuent au fonds et sont utilisées pour financer des projets de développement économique et pour encourager l'économie de l'île du Cap-Breton au cours de cette période de transition vers des types d'activités économiques autres que les mines. Le gouverneur en conseil a ordonné qu'une fois que le financement de la Corporation sera entièrement engagé à ces projets, que les actifs et les passifs restants soient transférés à la société mère, soit la Société d'expansion du Cap-Breton, et que la FICB soit dissoute d'ici la fin de l'exercice 2006-2007.

Énergie atomique du Canada limitée

Ressources naturelles

Ministre de tutelle

L'honorable Gary Lunn, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil par intérim

Jean-Pierre Soublière

Président et premier dirigeant

Robert G. Van Adel

Siège social

2251, promenade Speakman
Mississauga (Ontario) L5K 1B2

Téléphone : 905-823-9040

Numéro sans frais : 1 866-886-2325

Télécopieur : 905-823-7565

Site Web : www.aecl.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution

1952; partie I de la *Loi sur les corporations canadiennes*; prorogée le 8 juillet 1977 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, certificat relatif modifié le 5 juillet 1982

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Préserver et mettre en valeur la technologie nucléaire afin d'appuyer de façon sûre et en toute sécurité l'approvisionnement en énergie nucléaire du Canada et d'autres applications de la technologie nucléaire, assurer la gestion des déchets nucléaires et des obligations antérieures, ainsi que maximiser le rendement de son investissement dans la technologie nucléaire par la fourniture de produits et de services novateurs.

Profil de la société

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) qui a été fondée en 1952 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, est une entreprise intégrée de technologie nucléaire qui offre des services nucléaires à des sociétés de services publics exploitant des centrales nucléaires dans le monde entier. EACL conçoit et construit des produits de la technologie CANDU.

Les activités d'EACL englobent tous les aspects touchant la gestion du cycle de vie du réacteur CANDU, y compris la conception et la construction de réacteurs nucléaires et de produits connexes, les services, la prolongation de la durée de vie et le déclassement des centrales et la gestion des déchets. De plus, EACL gère la production et l'approvisionnement d'une partie importante des besoins en isotopes médicaux à l'échelle mondiale.

Au nom du gouvernement du Canada, EACL joue également un rôle unique en matière de politique publique dans le maintien et l'amélioration de la technologie nucléaire canadienne afin de satisfaire les besoins d'approvisionnement en électricité du Canada et de s'acquitter de ses obligations touchant la gestion des déchets hérités du passé.

Exportation et développement Canada

Commerce international

Ministre de tutelle

L'honorable David Emerson, C.P., député
Ministre du Commerce international

Président du conseil

Paul Gobeil

Président et premier dirigeant par intérim

Eric Siegel

Siège social

151, rue O'Connor
C.P. 655
Ottawa (Ontario) K1A 1K3

Téléphone : 613-598-2500

ATS : 1 866-574-0451

Numéro sans frais : 1 866-283-2957

Télécopieur : 613-237-2690

Site Web : www.edc.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1969; *Loi sur l'expansion des exportations* (L.R.C. 1985, ch. E-20); (L.C. 1993, ch. 26 en vigueur le 10 juin 1993); (L.C. 2001, ch. 33 en vigueur le 21 décembre 2001)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Soutenir et développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international.

Profil de la société

Exportation et développement Canada (EDC) a été créée comme société d'État, et comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada, de façon à soutenir et développer le commerce extérieur du Canada et augmenter la compétitivité du pays sur le marché international. Comme instrument de la politique publique et partenaire à part entière du programme de commerce extérieur et d'investissement du gouvernement du Canada, EDC s'efforce de faciliter les plans d'exportation et d'investissement des entreprises canadiennes pour les aider à réussir dans un marché mondial en pleine évolution.

Pour mener à bien son mandat, EDC fournit des services de financement commercial et de gestion des risques aux exportateurs canadiens. Elle obtient son financement en prélevant des commissions sur ses services, en appliquant des intérêts sur ses prêts et en émettant des titres d'emprunt sur les marchés financiers. Outre cette force financière, EDC met en œuvre des produits novateurs, crée des réseaux internationaux et présente une analyse approfondie de la conjoncture économique mondiale – secteur par secteur et pays par pays – qui l'aident à rester centrée sur les besoins des exportateurs canadiens et sur les opportunités qui leur sont offertes.

Financement agricole Canada

Agriculture et Agroalimentaire

Ministre de tutelle

L'honorable Chuck Strahl, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Présidente du conseil

Rosemary Davis

Président et premier dirigeant

John J. Ryan

Siège social

1800, rue Hamilton
C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
Téléphone : 306-780-8100
Numéro sans frais : 1 888-332-3301
Télécopieur : 306-780-5875
Site Web : www.fac-fcc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1959; *Loi sur le crédit agricole*; prorogée le 2 avril 1993, en vertu de la *Loi sur la Société du crédit agricole* (L.C. 1993, ch. 14); prorogée le 14 juin 2001, en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada* (L.C. 2001, ch. 22)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et des produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles, notamment aux fermes familiales et aux entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture.

Profil de la société

La création de Financement agricole Canada (FAC) remonte à 1929, soit lorsque la Commission du prêt agricole canadien a été mise en place pour fournir des hypothèques à long terme aux agriculteurs. La Société du crédit agricole a été établie en 1959 en vertu de la *Loi sur le crédit agricole*, et remplaçait la Commission du prêt agricole canadien. En 1993, la loi a été remplacée par la *Loi sur la Société du crédit agricole* afin d'offrir une plus grande gamme de services.

Le 14 juin 2001, la *Loi sur Financement agricole Canada* recevait la sanction royale. Cette loi mettait à jour la *Loi sur la Société du crédit agricole* (1993) pour contribuer à traiter de la nature changeante et complexe des besoins de l'industrie. La nouvelle loi permet de poursuivre les activités sous le nom de Financement agricole Canada et d'offrir une plus grande gamme de services aux producteurs et agri-entreprises, avec un engagement continu envers les activités agricoles primaires.

Dans le cadre de son mandat, FAC offre des solutions de financement souples aux producteurs primaires et aux agri-entreprises, procure des services de gestion financière et commerciale répondant aux nouveaux besoins de l'industrie agricole et les prévoyant, et fournit aux agriculteurs canadiens un accès à un plus grand nombre de services, ce qui les aidera à planifier leur réussite à long terme. FAC fournit ses services à partir de 100 bureaux établis partout au Canada, surtout dans les régions agricoles.

Fondation canadienne des relations raciales

Patrimoine canadien

Ministre de tutelle

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente du conseil par intérim

Andrée Ménard

Directeur exécutif

Vacant

Siège social

4576, rue Yonge, bureau 701
Toronto (Ontario) M2N 6N4

Téléphone : 416-952-3500

Numéro sans frais : 1 888-240-4936

Télécopieur : 416-952-3326

Site Web : www.crr.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Hilborn Ellis Grant s.r.l.

Loi de constitution

1996; *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*

Statut

Exempte de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf les articles 131 à 148); non-mandataire de Sa Majesté; organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*

Mandat

Faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et toute forme de discrimination raciale au Canada.

Profil de la société

En 1988, le gouvernement du Canada et l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise ont signé l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais. Par cette entente, le gouvernement fédéral s'engageait à créer la Fondation canadienne des relations raciales qui « favoriserait l'harmonie raciale et la compréhension interculturelle et contribuerait à éliminer le racisme ».

Le gouvernement fédéral a proclamé la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR), le 28 octobre 1996, qui a ouvert ses portes officiellement en novembre 1997. Le gouvernement l'a pourvue d'un fonds de dotation non renouvelable de 24 millions de dollars. La FCRR finance entièrement ses activités grâce aux revenus générés par l'investissement du fonds de dotation et à des dons.

Dans le cadre de son mandat, la FCRR s'efforce de sensibiliser la population aux causes et aux manifestations du racisme au Canada. Elle constitue une source d'information, fournissant un point de vue et des données de recherche qui contribueront à l'élimination du racisme, et elle diffuse des renseignements sur le site Web de la FCRR, des bibliographies annotées et des documents publiés.

Institut de la statistique des Premières nations

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministre de tutelle

L'honorable Jim Prentice, C.P., C.R., député
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Président du conseil

Vacant

Statisticien en chef des Premières nations

Vacant

Siège social

Nipissing First Nation

Statistique des Premières nations
2515, rue Bank
C.P. 40077
Ottawa (Ontario) K1V 0W8
Site Web : www.firststats.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

À déterminer

Loi de constitution

2006; *Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations*

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Fournir des renseignements et des analyses statistiques sur la situation financière, économique et sociale des Premières nations; promouvoir la qualité, la cohérence et la compatibilité des statistiques liées aux Premières nations; travailler avec les ministères et organismes fédéraux et provinciaux sur les statistiques liées aux Premières nations et leur fournir des conseils; travailler en collaboration avec Statistique Canada afin d'assurer que le système national de statistiques répond aux besoins des Premières nations; et renforcer la capacité en matière de statistiques des gouvernements des Premières nations.

Profil de la société

L'Institut de la statistique des Premières nations (ISPN), qui exerce ses activités sous le nom de Statistique des Premières Nations, a été créé pour répondre aux besoins des Premières nations en matière de données statistiques complètes, fiables et précises concernant les Premières nations, leur membres et autres personnes qui vivent sur les terres des Premières nations ou les utilisent.

Pour réaliser son mandat, l'ISPN travaille avec les Premières nations, les organisations et les institutions des Premières nations, y compris les trois autres institutions établies en vertu de la *Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations*, Statistique Canada, les ministères et organismes fédéraux et provinciaux et les organisations statistiques privées. L'ISPN se concentre sur l'analyse, l'interprétation et la diffusion de données statistiques; renforce les capacités des collectivités des Premières nations à mieux comprendre et utiliser les données dans le cadre de négociations et de la prise de décisions; et travaille avec Statistique Canada et les Premières nations afin d'améliorer la qualité de l'information recueillie auprès des Premières nations, en appuyant l'élaboration de méthodologies de collecte qui répondent aux besoins particuliers et à la culture des Premières nations.

Marine Atlantique S.C.C.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil par intérim

Vincent MacLean

Président et premier dirigeant

Roger Flood

Siège social

10, place Fort William, bureau 802
Centre Baine Johnston
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 1K4

Téléphone : 709-772-8957

Télécopieur : 709-772-8956

Site Web : www.marine-atlantic.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1977; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; statut et propriété modifiés au 30 décembre 1986 en vertu de *la Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.* (LC. 1986, ch. 36)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Fournir aux clients un réseau traversier sûr, écologique et de qualité assurant un service fiable, courtois et rentable entre Terre-Neuve et la partie continentale du Canada.

Profil de la société

Créée pour assurer un service de traversiers continus entre Terre-Neuve–Labrador et la Nouvelle-Écosse, Marine Atlantique S.C.C. offre ce service depuis plus de 100 ans. Marine Atlantique S.C.C. est devenue une société d'État en 1986. Elle continue à avoir une présence économique marquante dans la région et joue un rôle important pour le commerce et l'industrie touristique de Terre-Neuve-et-Labrador.

Pour réaliser son mandat, Marine Atlantique S.C.C. assure un lien par traversier entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (Terre-Neuve-et-Labrador). Marine Atlantique S.C.C. continue à exploiter une liaison de rechange saisonnière entre Argentia (Terre-Neuve-et-Labrador) et North Sydney. Elle détient et exploite quatre traversiers brise-glace de haute mer et trois gares maritimes de traversier.

Monnaie royale canadienne

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

Max C. Lewis

Président et premier dirigeant

Ian E. Bennett

Siège social

320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G8
Téléphone : 613-993-3500
Télécopieur : 613-990-4665
Site Web : www.monnaie.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1969; *Loi sur la Monnaie royale canadienne*
(L.R.C. 1985, ch. R-9)

Statut

Partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Frapper des pièces de monnaie en vue de réaliser des bénéfices et exercer des activités connexes.

Profil de la société

La Monnaie royale canadienne (la Monnaie) est chargée de frapper les pièces de monnaie de circulation pour le pays. Les activités de la société, qui a été constituée en 1908 à titre de département de la Monnaie du Royaume-Uni, ont été dévolues à la Couronne du Canada en 1931. La Monnaie royale canadienne a été un organisme ministériel jusqu'en 1969, année où elle a été constituée en société en vertu de la loi. En 1987, une structure de capital-actions a été créée pour la Monnaie. En 1999, la loi a été modifiée de nouveau pour donner à la Monnaie la qualité de personne physique ainsi que les droits, pouvoirs et privilèges qui y sont associés.

À titre de société d'État commerciale, la Monnaie génère des recettes en vendant toute une gamme de produits de monnayage et de services spécialisés à l'échelle nationale et internationale.

La Monnaie possède deux établissements, l'un à Ottawa et l'autre à Winnipeg. L'établissement d'Ottawa comprend le siège social de la société, l'affinerie d'or et les installations de production de pièces numismatiques, de pièces de monnaie-lingots, de médailles et de médaillons. L'établissement de Winnipeg, qui comporte des installations de placage, produit toutes les pièces de circulation canadiennes (1,519 milliard de pièces en 2005) ainsi que des pièces de circulation pour certains pays étrangers (1,120 milliard de pièces en 2005).

Musée canadien de la nature

Patrimoine canadien

Ministre de tutelle

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Robert Kenneth Armstrong, O.M.C.

Présidente et première dirigeante

Joanne DiCosimo

Siège social

Édifice commémoratif Victoria

240, rue McLeod

C.P. 3443, succursale D

Ottawa (Ontario) K1P 6P4

Téléphone : 613-566-4700

Numéro sans frais : 1 800-263-4433

Télécopieur : 613-364-4020

Site Web : www.nature.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada, ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Profil de la société

Le 1^{er} juillet 1990, le Musée canadien de la nature a été établi en tant que société d'État.

Pour réaliser son mandat, le Musée canadien de la nature procède à des recherches méthodiques et applique son expertise à des projets spécifiques dans divers domaines, tels que la biodiversité, les sciences de la terre et de la vie. Le Musée présente le patrimoine naturel du Canada par de nombreuses expositions permanentes et itinérantes, du cinéma haute-définition et des programmes spéciaux quotidiens à son site principal, soit l'Édifice commémoratif Victoria, à Ottawa.

Musée canadien des civilisations

Patrimoine canadien

Ministre de tutelle

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente du conseil

Claudette Roy

Président et premier dirigeant

Victor Rabinovitch

Siège social

100, rue Laurier
C.P. 3100, succursale B
Gatineau (Québec) J8X 4H2
Téléphone : 819-776-7116
Télécopieur : 819-776-7122
Site Web : www.civilisations.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Accroître dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous à l'égard des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la prospérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada, ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des renseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

Profil de la société

La Société du Musée canadien des civilisations (SMCC) englobe le Musée canadien des civilisations (MCC) – la collection nationale d'histoire sociale et culturelle du Canada – et ses musées affiliés, à savoir le Musée canadien de la guerre (MCG), qui est le musée national d'histoire militaire du Canada, et le Musée de la Nouvelle-France, qui est un musée entièrement virtuel.

Pour s'acquitter de son mandat, la SMCC coordonne la sélection des expositions du MCC qui abrite également cinq importantes salles d'expositions permanentes : la Salle du Canada, la Grande Galerie, la Salle des Premiers peuples, le Musée canadien des enfants et le Musée canadien de la poste, ainsi qu'un théâtre IMAX^{MD} et de multiples salles d'expositions spéciales dans ses installations situées à Gatineau (Québec).

Musée des beaux-arts du Canada

Patrimoine canadien

Ministre de tutelle

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Donald R. Sobey

Directeur et premier dirigeant

Pierre Théberge

Siège social

380, promenade Sussex
C.P. 427, succursale A
Ottawa (Ontario) K1N 9N4
Téléphone : 613-990-1985
Numéro sans frais : 1 800-319-2787
Télécopieur : 613-993-4385
Site Web : www.beaux-arts.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines, principalement axée sur le Canada, et amener les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Profil de la société

En 2005, le Musée des beaux-arts du Canada célébrait le 125^e anniversaire de sa fondation en 1880 par le Marquis de Lorne, gouverneur général, de pair avec l'Académie royale des arts du Canada. Avec la *Loi de la Galerie nationale du Canada* de 1913, le gouvernement fédéral assume la responsabilité du tout jeune musée. Il en assure l'intendance par l'entremise de lois successives, jusqu'à l'adoption de la *Loi sur les musées* qui, le 1^{er} juillet 1990, qui constitue le Musée des beaux-arts du Canada en société d'État. La Loi confirme également comme affilié du Musée des beaux-arts du Canada, le Musée canadien de la photographie contemporaine; fondé en 1985, celui-ci a célébré son 20^e anniversaire en 2005.

Pour s'acquitter de son mandat, le Musée des beaux-arts du Canada réalise quatre activités principales : l'activité de Collection qui consiste de recherches muséologiques, d'acquisitions, de la préservation et de la gestion de la collection; l'activité Rayonnement qui comprend les expositions, les prêts, l'éducation et les communications; l'activité Installations qui veille au fonctionnement des immeubles et immobilisations; et l'activité Gestion intégrée qui comprend la gouvernance, l'administration et les activités génératrices de recettes.

Musée national des sciences et de la technologie

Patrimoine canadien

Ministre de tutelle

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil par intérim

Walter Parsons

Président et premier dirigeant

Christopher J. Terry

Siège social

2380, chemin Lancaster
C.P. 9724, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 5A3
Téléphone : 613-991-3044
Numéro sans frais : 1 866-442-4416
Télécopieur : 613-990-3636
Site Web : www.technomuses.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Profil de la société

Les origines du Musée national des sciences et de la technologie (MNST) (qui opère maintenant sous son nom d'entreprise de Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada) remontent au rapport de 1951 de la Commission Massey qui recommandait la création d'un musée national des sciences et de la technologie pour recueillir, préserver, mener des recherches et interpréter le patrimoine technologique du Canada. Par la suite le MNST est devenu une société d'État en 1990.

Pour mener à bien son mandat, la Société est chargée de développer et de gérer une collection représentative d'objets et de documents scientifiques et techniques axée sur sept domaines principaux : l'aviation, les communications, la fabrication, les ressources naturelles, les ressources renouvelables, y compris l'agriculture, l'instrumentation scientifique et les transports. La Société gère trois musées : le Musée de l'agriculture du Canada, le Musée de l'aviation du Canada et le Musée des sciences et de la technologie du Canada. Chacun se livre à des travaux de conservation et met sur pied ses propres activités et stratégies de programmation en tenant compte de ses différents marchés et de sa clientèle.

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Conseil du Trésor (Président du)

Ministre de tutelle

L'honorable John Baird, C.P., député
Président du Conseil du Trésor

Président du conseil

Paul Cantor

Président et premier dirigeant

Gordon J. Fyfe

Siège social

440, avenue Laurier Ouest, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1R 7X6

Téléphone : 613-782-3095

Télécopieur : 613-782-6864

Bureau de Montréal

1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2030
Montréal (Québec) H3B 4W8

Téléphone : 514-937-2772

Télécopieur : 514-937-3155

Site Web : www.investpsp.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution

1999; *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (L.C. 1999, ch. 34)

Statut

Exempt de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf les articles 132 à 147); non mandataire de Sa Majesté

Mandat

Gérer, dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires des régimes en cause, les sommes transférées à l'Office d'investissement en application d'articles de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada* et maximiser le rendement de l'investissement sans prendre de risques de perte indus.

Profil de la société

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, établi en 1999 en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public*, investit dans les marchés financiers les fonds qui lui sont transférés, depuis le 1^{er} avril 2000, par le gouvernement du Canada pour les régimes de pensions des Forces canadiennes, de la fonction publique fédérale et de la Gendarmerie royale du Canada.

Pour réaliser son mandat, l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public fait des placements dans des actions d'entreprises privées, l'immobilier et d'autres catégories d'actifs, accroît le niveau de risque actif, tout en respectant les plafonds autorisés, afin d'augmenter le taux de rendement des régimes de pensions participants, améliore les capacités en gestion des transactions privées, renforce l'infrastructure et le personnel de soutien.

Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Finances

Ministre de tutelle

L'honorable James Michael Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances

Présidente du conseil

Gail Cook-Bennett

Président et premier dirigeant

David F. Denison

Siège social

1, rue Queen Est, bureau 2600
Toronto (Ontario) M5C 2W5

Téléphone : 416-868-4075

Télécopieur : 416-868-4083

Site Web : www.oirpc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution

1998; *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (L.C. 1997, ch. 40)

Statut

Exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Aider le Régime de pensions du Canada à s'acquitter de ses obligations envers les cotisants et les bénéficiaires que lui impose le *Régime de pensions du Canada*; gérer les sommes transférées en application de l'article 108.1 du *Régime de pensions du Canada*, ainsi que ses droit, titre ou intérêt dans les titres désignés, dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires de ce régime; et placer son actif en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du Régime de pensions du Canada ainsi que sur son aptitude à s'acquitter, chaque jour ouvrable, de ses obligations financières.

Profil de la société

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (l'Office d'investissement du RPC) a été établi à la suite d'un examen public du Régime de pensions du Canada (RPC) qui a été mené en 1996 pour s'assurer que les contributions en trop et le produit des obligations échues détenus par le RPC (lesquels seront tous transférés à l'Office d'investissement du RPC le 1^{er} avril 2007) obtiennent un rendement maximal. L'Office d'investissement du RPC a été créé en 1998 en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada*.

Pour réaliser son mandat, l'Office d'investissement du RPC investit les fonds non nécessaires au versement des prestations actuelles du RPC et investit les bénéfices disponibles dans des actions et des actifs à rendement réel, notamment de l'immobilier et de l'infrastructure.

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Pêches et Océans

Ministre de tutelle

L'honorable Loyola Hearn, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans

Président du conseil

Jim Bear

Président et premier dirigeant

Robert F. Hand

Siège social

1199, chemin Plessis
Winnipeg (Manitoba) R2C 3L4

Téléphone : 204-983-6601
Télécopieur : 204-983-6497

Fin de l'exercice

30 avril

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1969; *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* (L.R.C. 1985, ch. F-13)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Acheter tout le poisson légalement pêché et mis en vente afin de créer un marché régulier, promouvoir les marchés internationaux et accroître le commerce du poisson et les revenus des pêcheurs.

Créé avec la participation de chacune des provinces et de chaque territoire où il exerce ses activités, l'Office commercialise du poisson d'eau douce ainsi que des produits et des sous-produits du poisson venant de la région visée par son mandat, au Canada et à l'étranger. La participation des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Ontario ainsi que des Territoires du Nord-Ouest a été établie en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Profil de la société

En 1969, le rapport de la Commission McIvor recommandait la création de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED) afin d'améliorer l'état de l'industrie de la pêche commerciale et d'accroître les revenus des pêcheurs du Canada central et de l'Ouest. L'OCPED a été créé le 12 février 1969, en tant que société d'État.

Pour mener à bien son mandat, l'OCPED fonctionne comme une coopérative de producteurs, dont les bénéficiaires sont les pêcheurs commerciaux du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nord-Ouest de l'Ontario. L'Office procède à l'achat et à la commercialisation des produits de la pêche commerciale pour l'exportation et le marché interprovincial, et il procure le meilleur rendement économique aux pêcheurs commerciaux qu'il sert, en fournissant divers produits et services à ses clients.

Parc Downsview Park Inc.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil

David V. J. Bell

Président et premier dirigeant

Tony Genco

Siège social

1-35, route Carl Hall
Toronto (Ontario) M3K 2B6
Téléphone : 416-952-2222
Télécopieur : 416-952-2225
Site Web : www.pdp.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1998; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*

Statut

Filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée et tenue de faire rapport comme s'il s'agissait d'une société d'État mère, conformément au décret C.P. 2003-1304; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Gérer et aménager le parc Downsview qui couvre la majorité des terrains de l'ancienne Base des Forces canadiennes Toronto pour en faire des espaces verts urbains à vocation récréative qui seront gérés en fiducie pour le plus grand plaisir des générations futures.

Profil de la société

La société du Parc Downsview Park Inc. (PDP) a été constituée (sous le nom de CLC Downsview Inc.), le 17 juillet 1998, en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en tant que filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée. Des modifications ont été déposées le 12 janvier 1999 et le 2 février 1999; le 23 mars 2000, le nom officiel de l'entreprise a changé de CLC Downsview Inc. à Parc Downsview Park Inc.

Pour réaliser son mandat, PDP a fourni des études et des concepts détaillés en vue d'un plan complet du parc. PDP continue à planter des arbres dans la nouvelle zone forestière du parc et présente une variété d'événements saisonniers et de programmes communautaires; étend des initiatives pour générer des revenus, en particulier dans le secteur de la location de studios cinématographiques, de ses tenances écologiques et des événements de formation; et poursuit son travail en étroite collaboration avec des partenaires nationaux, régionaux et locaux pour élaborer un parc urbain unique à l'intérieur d'une collectivité écologique.

La société sera entièrement autonome sur le plan financier, ses principales sources de revenus devant provenir de la vente ou de la location de terrains et d'installations entourant le parc, ainsi que des dons versés à sa Fondation.

Queens Quay West Land Corporation*

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil

Vacant

Siège social

Sans objet

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1936; sous le nom de Terminal Warehouses Ltd. en vertu de la *Loi sur les compagnies de l'Ontario*; le 14 juillet 1978 sous le nom de Harbourfront Corporation en vertu de la *Loi sur les sociétés par action de l'Ontario*; reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 21 décembre 1984

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Apporter des solutions à toutes les questions en suspens et vendre tous les actifs restants. Ces mesures permettront de liquider la Queens Quay West Land Corporation.

Profil de la société

La Queens Quay West Land Corporation a été créée en 1936 et gérait les propriétés fédérales restantes sur le site d'Harbourfront, à Toronto, en vertu d'un accord conclu avec le gouvernement fédéral. La quasi-totalité du site, totalisant à l'origine quelque 100 acres, a été cédée à la ville de Toronto.

En août 1996, la gestion de la société a été transférée de la Corporation de développement des investissements du Canada à la Société immobilière du Canada CLC limitée, qui a fourni les employés et les installations et assurait l'administration de la société jusqu'à la dissolution de la société le 31 mars 2006.

*La Société a été liquidée le 31 mars 2006.

Ridley Terminals Inc.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil et premier dirigeant

Michael Tarr

Président et directeur de l'exploitation

Gregory A. Slocombe

Siège social

C.P. 8000
Prince Rupert (Colombie-Britannique) V8J 4H3
Téléphone : 250-624-9511
Télécopieur : 250-624-4990
Site Web : www.rti.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1981; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; devenue filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des ports en 1991; Ridley Terminals Inc. est devenue société d'État mère le 1^{er} novembre 2000, en vertu de l'article 177 de la *Loi maritime du Canada* (L.R.C. 1998, ch. 10)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

À titre de terminal maritime, fournir des services soutenus de qualité et de rendement élevé en matière de déchargement de wagons, d'entreposage de produits et de chargement.

Profil de la société

La Ridley Terminals Inc. (RTI) a été créée en 1981 pour fournir un terminal maritime qui appuie le développement des mines de charbon dans le nord-est de la Colombie-Britannique. RTI possède et exploite un terminal maritime dans l'île Ridley à Prince Rupert (Colombie-Britannique). Ses infrastructures et son matériel de déchargement de trains et de chargement de navires sont situés sur des terrains loués de l'Administration portuaire de Prince Rupert.

Pour réaliser son mandat, RTI poursuit ses efforts pour attirer des volumes additionnels de charbon en provenance du nord de l'Alberta et du nord-est de la Colombie-Britannique, en utilisant un marketing dynamique et concret des capacités et des avantages du terminal. La Société contribue grandement à la signature d'ententes pour d'autres installations et produits, tels que le soufre et les boulettes de bois visant à diversifier les produits manutentionnés au terminal. La RTI fonctionne sept jours par semaine, 12 heures par jour et elle a été recertifiée en vertu des normes ISO 14001 et OHSAS 18000.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Ressources humaines et Développement social

Ministre de tutelle

L'honorable Diane Finley, C.P., députée
Ministre des Ressources humaines et du
Développement social

Président du conseil

Dino Chiesa

Présidente et première dirigeante

Karen Kinsley

Siège social

700, chemin Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7
Téléphone : 613-748-2000
Télécopieur : 613-748-2098
Site Web : www.cmhc-schl.gc.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Raymond Chabot Grant Thornton s.r.l.

Loi de constitution

1946; *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement*; modifiée le 16 mars 1979 par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (L.R.C. 1985, ch. C-7)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté, sauf en ce qui concerne l'art. 13 de sa loi constitutive

Mandat

Promouvoir la construction, la réparation et la modernisation des habitations, l'amélioration des conditions de vie et de logement, le caractère abordable et la diversité du choix des logements, la disponibilité de financement à faible taux d'intérêt pour le logement et le bien-être national du secteur de l'habitation.

Profil de la société

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation. La SCHL a été créée en 1946 par la *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement* pour fournir des logements abordables aux anciens combattants qui revenaient de la guerre et pour offrir des conseils stratégiques ainsi que voir à l'exécution des programmes de logements au nom du gouvernement fédéral. La Société est devenue une importante institution nationale et le premier fournisseur d'assurance prêt hypothécaire et de titres hypothécaires du pays ainsi que le chef de file en matière de politiques, de programmes et de recherche sur le logement.

Actuellement, la SCHL fournit ses produits et des services aux Canadiens et appuie les objectifs stratégiques du gouvernement fédéral grâce aux principales activités suivantes : l'assurance et la titrisation; l'aide au logement; la recherche et la diffusion d'information; et les activités internationales.

Société canadienne des postes

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil

Gordon Feeney

Présidente et première dirigeante

Moya Greene

Siège social

Place des Postes
2701, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1A 0B1
Téléphone : 613-734-8440
Télécopieur : 613-734-6022
Site Web : www.postescanada.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution

1981; *Loi sur la Société canadienne des postes*
(L.R.C. 1985, ch. C-10)

Statut

Partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de Sa
Majesté

Mandat

Exploiter un service postal qui soit
financièrement autonome et dont les normes
de service répondent aux besoins des
Canadiens.

Profil de la société

La Société canadienne des postes (SCP) a été créée pour offrir des communications abordables et des solutions en services postaux d'un océan à l'autre. La SCP a été établie en tant que société d'État en 1981, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*.

Pour mener à bien son mandat, la SCP offre maintenant des solutions novatrices en matière de livraison physique et électronique, par exemple Postel. La SCP adapte ses produits dans le secteur des colis commerciaux pour répondre aux demandes de sa clientèle et appuie la croissance de la poste directe et du marketing. Pour évaluer la satisfaction de ses clients, la SCP utilise à la fois un outil de gestion accordant de la valeur aux clients et des sondages téléphoniques pour recueillir des commentaires.

Chaque année, la SCP se voit confier environ 10 milliards de messages et de colis. Ces envois sont traités dans 22 grands établissements et bien d'autres installations, pour être livrés à 14 millions d'adresses au Canada. La Société dessert ainsi quelque 31 millions de Canadiens et plus d'un million d'entreprises et d'institutions publiques. Le réseau de la SCP compte maintenant plus de 23 000 points d'achat où les clients ont accès aux services postaux. Ces points d'achat ont évolué au-delà du traditionnel bureau de poste vers des stands efficaces dans des lieux hautement fréquentés de commerce au détail.

Société d'assurance-dépôts du Canada

Finances

Ministre de tutelle

L'honorable James Michael Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Brian P. Davies

Président et premier dirigeant

Guy L. Saint-Pierre

Siège social

50, rue O'Connor, 17^e étage
C.P. 2340, succursale D
Ottawa (Ontario) K1P 5W5
Téléphone : 613-996-2081
Numéro sans frais : 1 800-461-2342
Télécopieur : 613-996-6095
Site Web : www.sadc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1967; *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (L.R.C. 1985, ch. C-3); (L.R.C. 1985, ch. 18 [2^e Supp.]); (L.R.C. 1985, ch. 18 [3^e Supp.]); (L.C. 1991, ch. 45); (L.C. 1992, ch. 1, 26 et 27); (L.C. 1993, ch. 34); (L.C. 1996, ch. 6); (L.C. 1997, ch. 15); (L.C. 1999, ch. 28 et 31); (L.C. 2001, ch. 9); (L.C. 2002, ch. 8); (L.C. 2003, ch. 22); (L.C. 2005, ch. 30)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Fournir une assurance contre les risques de perte totale ou partielle de dépôts; encourager la stabilité du système financier au Canada; et poursuivre ces fins visées à l'avantage des personnes qui détiennent des dépôts auprès d'institutions membres et de manière à minimiser les possibilités de perte pour elle-même.

Profil de la société

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) a été créée en 1967 afin d'assurer les dépôts bancaires, les dépôts dans des sociétés de fiducie et de prêts ainsi que les associations coopératives de crédit de détail fédérales contre les pertes en cas d'insolvabilité.

Pour réaliser son mandat, la SADC entreprend toute une gamme d'initiatives visant à mieux faire comprendre l'assurance-dépôts, à évaluer et à gérer de près les risques liés au fait d'assurer les dépôts en collaboration avec les organismes de réglementation, à gérer les relations avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les institutions membres et leurs associations et les autres parties intéressées. La SADC se tient au courant des questions d'ordre économique et stratégique et entreprend des initiatives pour réduire au minimum le coût de l'assurance-dépôts pour les déposants.

Les principales fonctions de la SADC concernent l'assurance et la gestion des risques, les réclamations et les recouvrements, ainsi que les communications et la sensibilisation des déposants.

Société d'expansion du Cap-Breton

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministre de tutelle

L'honorable Peter Gordon MacKay, C.P., député
Ministre de l'Agence de promotion économique du
Canada atlantique

Présidente du conseil et première dirigeante

Monique Collette

Siège social

70, rue Crescent
C.P. 1750
Sydney (Nouvelle-Écosse) B1S 2Z7
Téléphone : 902-564-3600
Télécopieur : 902-564-3825
Site Web : www.ecbc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1988; *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* (partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* [L.C. 1988, ch. 50])

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Encourager et aider, de concert éventuellement avec le gouvernement du Canada ou de la Nouvelle-Écosse, leurs organismes ou toute autre personne publique ou privée, le financement et le développement de l'industrie de l'île du Cap-Breton en vue de créer des emplois en dehors du secteur de l'industrie houillère et de diversifier l'économie de l'île.

Profil de la société

Pour compenser les répercussions économiques de la fermeture d'industries dans les secteurs du charbon et de l'acier, et la fermeture de la pêche du poisson de fond à l'île du Cap-Breton, le gouvernement du Canada a établi la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) en 1988. Plus particulièrement, la SECB a été créée pour favoriser la transition de l'économie de l'île du Cap-Breton vers de nouvelles industries.

En août 2000, une filiale a été intégrée pour appuyer la section du financement du mandat de la SECB. Cette filiale, la Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton (CFICB) se prépare à cesser ses opérations, et toutes les activités résiduelles seront assumées par la SECB pour l'exercice 2007-2008.

Pour réaliser son mandat, la SECB agit à titre de principal intervenant dans la création d'un environnement commercial qui favorise la création d'emplois durables et la croissance économique sur l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, en Nouvelle-Écosse, et fait la promotion de ces objectifs en collaboration avec les secteurs public et privé. La SECB exécute également des programmes de développement économique pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Société de développement du Cap-Breton

Ressources naturelles

Ministre de tutelle

L'honorable Gary Lunn, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

Gordon M. MacInnis

Président et premier dirigeant

Vacant

Siège social

70, rue Crescent
Sydney (Nouvelle-Écosse) B1S 2Z7

Téléphone : 902-563-0050

Télécopieur : 902-563-0054

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1967; *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, (L.R.C. 1985, ch. C-25)

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Administrer et financer la fermeture des opérations houillères et des programmes connexes de réduction de la main-d'œuvre.

Profil de la société

La Société de développement du Cap-Breton (SDCB) a été constituée en 1967, par une loi du Parlement, pour assumer le contrôle d'une mine de charbon en sérieuse difficulté. La Société, qui est située dans l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, a fermé sa seule mine de charbon en exploitation à l'automne 2001. Depuis, elle a vendu des installations de surface de la mine, notamment le quai, la voie ferrée et divers biens connexes dans le but de mettre fin à ses activités.

Les activités résiduelles de la Société concernent les obligations considérables qu'elle doit respecter à l'égard de ses anciens employés et de la remise en état des terrains et l'aliénation de tous les biens restants.

Société des ponts fédéraux Limitée, La

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président et premier dirigeant

Michel Fournier

Siège social

55, rue Metcalfe, bureau 1210
Ottawa (Ontario) K1P 6L5

Téléphone : 613-993-6880

Télécopieur : 613-993-6945

Site Web : www.federalbridge.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1998; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Fournir aux usagers des infrastructures sûres et efficaces à l'emplacement de ses deux filiales en propriété exclusive, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et La Corporation du Pont international de la voie maritime, Ltée, ainsi qu'aux installations canadiennes du pont des Mille-Îles.

Profil de la société

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) a été incorporée en 1998 pour assumer les responsabilités de gestion non liées à la navigation de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

La SPFL est également responsable des Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, de La Corporation du Pont international de la voie maritime, Ltée, ainsi que des activités canadiennes du pont international des Mille-Îles et du pont international de Sault Ste. Marie. La SPFL et sa filiale, St. Mary's River Bridge Company, ainsi que sa coentreprise, La Corporation du Pont international de la voie maritime, Ltée, s'autofinancent à même leurs propres revenus d'exploitation, alors que la filiale, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, dépend du gouvernement du Canada pour son financement.

Pour réaliser son mandat, la Société des ponts fédéraux Limitée réalise des travaux d'entretien continus et importants, des initiatives d'amélioration de la gestion et de planification proactive.

Société du Centre national des Arts

Patrimoine canadien

Ministre de tutelle

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente du conseil

Julia E. Foster

Président et premier dirigeant

Peter A. Herrndorf

Siège social

53, rue Elgin
C.P. 1534, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5W1
Téléphone : 613-947-7000
Numéro sans frais : 1 866-850-ARTS
Télécopieur : 613-996-9578
Site Web : www.nac-cna.ca

Fin de l'exercice

31 août

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1966; *Loi sur le Centre national des Arts*
(L.R.C. 1985, ch. N-3)

Statut

Exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf les articles 131 à 148); non-mandataire de Sa Majesté; organisme de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*

Mandat

Exploiter et administrer le Centre, développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale définie à l'annexe de la *Loi sur la capitale nationale* et aider le Conseil des Arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

Profil de la société

Conçu comme le plus important projet du gouvernement fédéral dans le cadre des célébrations du centenaire du pays, la Société du Centre national des Arts (CNA) a été créée en 1966, en vertu d'une loi du Parlement, et a reçu le mandat en tant que vitrine nationale des arts de la scène. Le CNA a officiellement ouvert ses portes le 2 juin 1969.

Pour s'acquitter de son mandat, le CNA monte des co-productions avec d'autres organismes de partout au pays. Il est l'hôte de plusieurs festivals et atteint des auditoires tant au Canada qu'ailleurs dans le monde par la voie des médias et de ses tournées internationales. Le CNA présente de la musique classique, de la danse, du théâtre français, du théâtre anglais, des variétés et une programmation régionale. De plus, il est le siège de l'Orchestre du Centre national des Arts.

Outre la billetterie et des campagnes de financement et de commandites, la Société tire la moitié de ses revenus totaux des locations de salles, des services de traiteur, du restaurant et du stationnement de son site du Canal Rideau à Ottawa.

Société du Vieux-Port de Montréal inc.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil

Bernard Lamarre

Présidente et première dirigeante

Claude Benoit

Siège social

333, rue de la Commune Ouest
Montréal (Québec) H2Y 2E2

Téléphone : 514-283-5256

Télécopieur : 514-283-8423

Site Web : www.vieuxportdemontreal.com

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1981; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*

Statut

Filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée; conformément au décret C.P. 1987-86, la Société doit faire rapport de ses activités à titre de société d'État mère; mandataire de Sa Majesté

Mandat

Développer et promouvoir le site du Vieux-Port de Montréal et gérer et entretenir les biens immobiliers de l'État à cet emplacement devant servir à des activités récréotouristiques et culturelles à l'intention de la population en général.

Profil de la société

La Société du Vieux-Port de Montréal inc. (SVPM) a été incorporée le 26 novembre 1981 à titre de filiale à cent pour cent de la Société immobilière du Canada limitée (SICL).

Pour réaliser son mandat, la SVPM gère et aménage un parc urbain à caractère riverain à vocation récréotouristique et culturelle dans la ville de Montréal, selon deux unités d'affaires distinctes : les Quais du Vieux-Port et le Centre des sciences de Montréal.

Les Quais du Vieux-Port assurent la diffusion des arts et de la diversité canadienne, la mise en valeur de l'histoire maritime et portuaire du site, la pratique d'activités récréotouristiques, les services aux visiteurs et l'offre d'activités et de services à caractère commercial dont des stationnements.

Le Centre des sciences de Montréal (CSM) assure la diffusion des sciences et technologies via des expositions interactives permanentes et temporaires, le cinéma IMAX^{MD}Telus, le ciné-jeu Immersion ainsi que des programmes d'actions culturelles et éducatives. De plus, le CSM fait la promotion du savoir-faire des entreprises canadiennes.

Société immobilière du Canada limitée

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des
Collectivités

Président du conseil

Marc Rochon

Président et premier dirigeant par intérim

Jim Lynes

Siège social

1, avenue University, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J 2P1
Téléphone : 416-952-6100
Numéro sans frais : 1 888-252-5263
Télécopieur : 416-952-6200
Site Web : www.clc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution

1956; lettres patentes; réorganisation en vertu
de la *Loi canadienne sur les sociétés par
actions*, le 19 septembre 1977; certificat de
continuation le 7 juillet 1981 en vertu de la *Loi
canadienne sur les sociétés par actions*

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de Sa
Majesté

Mandat

Optimiser, par l'entremise de sa filiale active, la
valeur des propriétés stratégiques dont le
gouvernement du Canada n'a plus besoin pour
ses programmes.

Profil de la société

La Société immobilière du Canada limitée (SICL) a été établie en 1956 et compte trois filiales en propriété exclusive : Société immobilière du Canada CLC limitée (CLC), qui gère les opérations immobilières; Parc Downsview Park Inc. (PDP), et la Société du Vieux-Port de Montréal inc. (SVPM), toutes deux régies à titre de société d'État mère.

Pour réaliser son mandat, la société filiale de SICL, CLC, achète des biens stratégiques excédentaires du gouvernement à la juste valeur de marché, pour ensuite les améliorer, les gérer ou les vendre de façon à obtenir un bénéfice maximal pour l'actionnaire de la société, le gouvernement du Canada et la collectivité locale.

L'actif immobilier de la SICL se divise en trois grandes catégories, à savoir les biens immobiliers offerts en location, les biens immobiliers en voie de développement et les terrains destinés à l'aménagement ou à la vente. La principale propriété, qu'elle possède et gère, est l'une des attractions touristiques nationales les plus reconnaissables au Canada, soit la Tour CN à Toronto.

Société Radio-Canada

Patrimoine canadien

Ministre de tutelle

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Guy Fournier

Président et premier dirigeant

Robert Rabinovitch

Siège social

181, rue Queen
C.P. 3220, succursale C
Ottawa (Ontario) K1P 1K9
Téléphone : 613-288-6000
Numéro sans frais : 1 866-306-4636
Site Web : www.cbc.radio-canada.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

Constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936 et prorogée en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991 (L.R.C. 1991, ch. 11)

Statut

Exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (sauf les articles 131 à 148); mandataire de Sa Majesté

Mandat

En qualité de radiodiffuseur public du Canada, la Société a pour mission de renseigner, d'éclairer et de divertir; de contribuer au développement et au partage d'une conscience et d'une identité nationales; de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada et de contribuer au développement de la culture et du talent au Canada.

Profil de la société

Pour mener à bien son mandat, la Société Radio-Canada (SRC) produit, acquiert et distribue une programmation canadienne en français, en anglais et en huit langues autochtones, et elle offre également un choix d'émissions provenant de tous les pays du monde.

Les émissions de la SRC sont distribuées au moyen de satellites alliés à un réseau d'ondes hertziennes et de lignes terrestres qui alimentent 105 stations de base, 1 218 réémetteurs de la SRC, 20 stations privées affiliées et 271 réémetteurs de stations affiliées ou communautaires.

Téléfilm Canada

Patrimoine canadien

Ministre de tutelle

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Charles Bélanger

Directeur général

Wayne Clarkson

Siège social

360, rue Saint-Jacques, bureau 700
Montréal (Québec) H2Y 4A9

Téléphone : 514-283-6363

Numéro sans frais : 1 800-567-0890

Télécopieur : 514-283-8212

Site Web : www.telefilm.gc.ca

Fin de l'exercice

31 mars

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution

1967; *Loi sur Téléfilm Canada* (L.R.C. 1985,
ch. C-16)

Statut

Exempte de l'application des sections I à IV de
la partie X de la *Loi sur la gestion des finances
publiques* (sauf les articles 90 à 93, 94(2), 95,
99, 100, 102 et 131 à 148), mandataire de
Sa Majesté

Mandat

Favoriser et encourager le développement de
l'industrie audiovisuelle au Canada.

Profil de la société

La société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC) a été créée en 1967 pour appuyer l'industrie cinématographique canadienne. La SDICC a modifié son nom en 2002 et elle est devenue Téléfilm Canada. En 2005, la *Loi modifiant la Loi sur Téléfilm Canada et une autre loi en conséquence* entrainé en vigueur et, par conséquent, Téléfilm Canada a reçu le mandat de développer de nouvelles industries en audiovisuelles, y compris le cinéma, la télévision et les nouveaux médias, ainsi que de travailler dans le domaine de l'enregistrement audio en vertu des ententes avec Patrimoine canadien.

Conformément à son mandat, Téléfilm Canada favorise et appuie le développement de l'industrie audiovisuelle du Canada, en offrant une aide aux sociétés et aux professionnels canadiens tout au long de la chaîne de valeur : du financement, de la promotion et de la vente des projets au soutien accordé à des activités de perfectionnement professionnel hautement spécialisées. En tant qu'investisseur culturel, Téléfilm aide les maisons de production canadiennes à créer des histoires qui reflètent la société canadienne, notamment sa dualité linguistique et sa diversité culturelle, et qui rejoignent les auditoires canadiens. La Société possède quatre bureaux au Canada (Montréal, Toronto, Vancouver et Halifax).

VIA Rail Canada Inc.

Transports, Infrastructure et Collectivités

Ministre de tutelle

L'honorable Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Président du conseil par intérim

Donald Pettit

Président et premier dirigeant

Paul Côté

Siège social

3, Place Ville-Marie, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 2C9

Téléphone : 514-871-6000

Télécopieur : 514-871-6619

Site Web : www.viarail.ca

Fin de l'exercice

31 décembre

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution

1977; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*

Statut

Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté

Mandat

Gérer et fournir un service de transport ferroviaire pour passagers, sûr et efficace.

Profil de la société

VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) a été établie en tant que société d'État en 1977, pour offrir aux Canadiens des services de trains de voyageurs, tout au long de l'année, aux grandes villes et petites collectivités, y compris celles dont le train demeure le seul moyen de transport disponible. VIA Rail exploite un réseau qui comprend 12 500 kilomètres de voie ferrée sur lesquels circulent plus de 492 trains par semaine, qui desservent plus de 450 collectivités au pays.

Pour réaliser son mandat, VIA Rail a mis en place un Système de gestion de la sécurité et des mesures de sûretés, nouvelles ou améliorées. VIA Rail poursuit des discussions avec les partenaires propriétaires de l'infrastructure pour déterminer les possibilités d'améliorer son « rendement unique ». VIA Rail possède de nombreux partenariats stratégiques afin d'améliorer les services de transport combiné pour les clients. De plus, VIA Rail pratique ses activités d'une manière respectueuse de l'environnement conformément à son Système de gestion de l'environnement et aux normes ISO 14000:2004.